

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

La révision du pacte
En Egypte : Le Caire
Malebranche ou le cartésien endurci
En quelques lignes...
Le supplément au Dictionnaire de l'Académie
diplomatique Internationale
Le Tsarisme et la Révolution ethnique
Civisme et Politique
Grévy, Wilson et C^{ie}. L'affaire des décorations

Joseph MELOT
P. Martial LEKEUX, O. F. M.
Marcel DE CORTE
* * *

Vicomte Ch. TERLINDEN
Comte Alexandre SOLTYKOFF
Giovanni HOYOIS
J.-M. GILLIS

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèque postal 489,16

CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

SIEGES ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCESSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

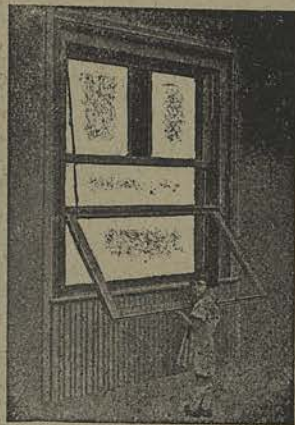
BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS
20, rue de la Paix

LUXEMBOURG
55, boulev. Royal



GUILLOTINE
RIGNET

FENÊTRES - RÉVERSIBLES
HERMÉTIQUES

Brevetées en Belgique et à l'étranger

72, rue Vinave, 72
GRIVEGNÉE-lez-LIÈGE
Téléphone : 508.33 Liège

Du remords et du regret
à qui n'a pas de
"Fenêtre Grignet,,

SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél. 108.40 (8 lignes)

Adr. tél. LEGLARM-Liège

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection
Diascopes, Episcopes, Cinématographes,
Appareils, Films didactiques

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES

Fournisseurs brevetés de la Cour



Visitez la Vallée du
SAMSON

Les Grottes et Cavernes
préhistoriques de
GOYET-MOZET (Namur)

Les beaux châteaux de Goyet-
Faulx-Arville. L'Abbaye de
Grand-Prés

ENTRÉE : 10 francs
RÉDUCTION pour groupes
et pensionnats

La colonne cannelée, le plus gros
stalagmite connu dans le monde

Spécialité des bons Combustibles

Charbons — Cokes — Anthracites

Firme Frans DUPONT
COURTRAI

Bureaux et Chantiers :

QUAI DE GROENINGHE (Canal)
et RUE DE SWEVEGHEM (Racc.)

Tél. unique **670**

Prix spéciaux pour Couvents, Eglises, etc.

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE 1 COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{TE} A^{ME}, 99, avenue de France. Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUVE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESCENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

11.8

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattoiar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures
— Olôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.
Constructions métalliques. — Charpentes en fer.
Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.
Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en tôles
galvanisées.
GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

Société Métallurgique

d'ENGHIEN S^t-ELOI

Soc. Anon.

ENGHIEN (Belgique)

CONSTRUCTION RIVÉE & SOUDÉE

PONTS — CHARPENTES — RÉSERVOIRS
LEVAGE — MANUTENTION — WAGONS
VOITURES — PIÈCES DE FORGE
BOULONS — RIVETS — TIRE-FONDS

Société Anonyme Métallurgique

d'ESPERANCE-LONGDOZ

Rue d'Harscamp n° 60, à LIÈGE

Adresse télégraphique
Eldoz-Liège

Registre du commerce
Liège N° 12

Codes used : A.B.C. 4° et 5° éditions, Western Union Bentley

**Fours à coke - Hauts fourneaux
Fonderies - Aciéries et Laminoirs**

P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ame DES BRIQUETERIES MÉCANIQUES

“ Le Progrès ”

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« SILÉSIE » et « ÉCONOMIQUE »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

MACHINES A COUDRE

ANKER
ANKER
ANKER

Prix avantageux

Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés reli-
gieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

J. VERHAEGHE 88, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 GAND

S. A. Fonderie DEJAER

SCLESSIN

Télégr. : Dejaer-Sclessin

Téléphone : 314.55

Broyeurs — Mélangeurs — Malaxeurs
pour toutes industries

Système breveté PIRLET-BRASSINE. — Pièces de rechange
pour broyeurs. — Toutes pièces en fonte

PARACHÈVEMENT

Fonderie JULES D'HEUR

69, rue Chapelle, Herstal



Division Chaînes :

Toutes chaînes genre
EWART, GRAY, LEY,
éprouvées à 3 fois,
effort normal avant expédi-
tion

ACCESSOIRES

ROUES, GODETS, etc.
GRAND STOCK

Division Fonderie :

Toutes pièces en
fonte malléable
suivant plans ou modèles

Atelier de parachèvement

Les Nouvelles Fonderies St-Hilaire

Rue de la Motte, 47, HUY

Téléphone : 636 Huy. Compte chèques : Louis Antoine 87.958

POÉLERIE — PETITE MÉCANIQUE — FONTE DOUCE
FONTES SPÉCIALES — PIÈCES DÉTACHÉES POUR
POÊLES BRUTES ET NICKELÉES — TOUTES PIÈCES
SUIVANT MODÈLES DU OLIENT

MEILLEURES RÉFÉRENCES POUR LA QUALITÉ

Anciens Etablissm. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et
très légères en Ciment armé
formant Plafonds clairs et unis
Dalles pour Cours

Conditions spéciales pour Congrégations religieuses

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce
de Bruxelles : 838 Téléphone 48.07.55 Compte Chèques
Postaux : 118.84

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD
Sous-Toitures Translucides brevetées

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

Ateliers René De Malzine

SCLESSIN près Liège (BELGIQUE)

Télegr. Demalzine-Sclessin Tél. 118.71 et 276.70

Engrenages droits, coniques, hélicoïdaux et à chevrons en
toutes matières et de toutes dimensions.

Moteurs-réducteurs. — Réducteurs de vitesse.

Pièces mécaniques de précision pour toutes industries.
Machines spéciales.

Machines de ménage : batteurs-mélangeurs, hache-vian-
des, coupe-légumes, presse-fruits, etc.

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands et feuillards galvanisés.
Réservoirs galvanisés.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

BOLAYN (Province de Namur, Belgique),

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique, Téléphone
Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB
TUYAUX — PLOMB A SOELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OUVRES EN
PLOMB — LAINE ET FIL DE PLOMB — ACIDE SULFURIQUE
Arséniate de plomb — Sulfate de zinc — Oadmiun électrolytique
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

Fers - Aciers - Tôles

Boulons - Rivets

Poutrelles et rails

Sciage de tous profils

Ronds pour beton

Découpage sur spécifications

Poutrelles de clôtures

Spécialité de tôles fortes

Société Anonyme des Établissements

D. L. C.

TÉLÉPHONE 289 04

3 lignes

BUREAUX ET MAGASINS :

Rue du Viaduc,

SCLESSIN (Gare)

COMMENT TRAITER UNE HERNIE ?

Ce mal à évolution variable ne peut être guéri, chez l'adulte, que par l'opération. Ceux qui ne veulent ou ne peuvent s'y soumettre n'ont de ressource que le port d'un bandage. Le NEO BARRÈRE SANS PELOTES NI RESSORT est le plus parfait des appareils; il maintient toutes les HERNIES qui disparaissent comme sous l'action de la main; ne se déplace pas et ne cause aucun gêne. Essai gratuit sans engagement des appareils du docteur L. BARRÈRE, 98, rue du Marais, Bruxelles, et en province, chez MM. les Pharmaciens-banda-
sistes, dépositaires de la méthode Barrère. Brochures gratuites.

Matériaux et Procédés modernes
pour le Bâtiment

ISOLATION

ACOUSTIQUE et THERMIQUE

Alfred G. Labrique
4, avenue Arthur Goemaere
Tél. 757.24 ANVERS

A. SARRASIN

Ingénieur civil diplômé E. P. F. ZURICH
84, rue de la Loi, BRUXELLES

Tél. 11.55.27 Compte chèq. post. 2134.75

BÉTON ARMÉ
DEVIS - PROJETS - EXPERTISES

BUREAU D'ÉTUDE

Heylen - Courtois

Ingénieur A. I. A.

LE BÉTON ARMÉ

dans toutes ses applications

184, rue de la Loi, Bruxelles - Tél. 33.88.70

CÉRAMIQUES

de la Lys



Marque lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin
Société Anonyme Naamlooze Vennootschap
Belgique Téléphone Courtrai 629. Belgis
Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

Pierres blanches
Marbres - Granits
Pierres reconstituées

A^{NC.} E^{TS} SOILLE F^{RES} S.A.
Avenue du Port, 106, Bruxelles

BRIQUES DE LUXE POUR FAÇADE

La Cérabric Fouquemberg

Brevetée et déposée

Usines à HAUTRAGE-ÉTAT et à STAMBRUGES

Directeur : MAX FOUQUEMBERG, Docteur en sciences U. L. V.

SIX COLORIS DIFFÉRENTS

Tous les formats et profilés, haute résistance mécanique
Géllivité nulle, porosité minime

ÉCHANTILLONS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

Nombreuses références :

Hôtels de ville, Écoles, Maisons de rapport, Villas, Buildings

Carrières et Fours à Chaux
de la Dendre
à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES : PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS
POUR MARBRERIE

PIERRES BRUTES ET SOIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brulage
Protège les murs contre les intempéries. — Réactive à l'air
salin. — Appliquez son facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Établiss. FIDÈLE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MARONELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

Chape d'étanchéité

“ Asphaltic Asbestos ”

à base d'amiante, gomme et huile est insoluble à l'eau,
imperméabilise les terrasses, murs humides, réservoirs,
adhère sur tout

Établissements A. ERNOULD

22, rue du Beau-Site, **BRUXELLES**

Téléphones : 48.00.75 - 48.69.44

FABRIQUE DE CÉRUSE

Procédé hollandais

Société Anonyme ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

Auguste BOULEZ

COURTRAI (Belgique)

Bureaux : Chaussée de Gand, 103

Usines : Rue de la Céruse

Téléphone : Courtrai 151, Waereghem 30

Compte Chèques Postaux n° 76673

BLANC DE GROENINGHE Marque **LES ÉPERONS D'OR**

ARCONITE

PLAQUE « ISOLANTE »
SPÉCIALE POUR LA CONSTRUCTION
Légère, Ininflammable, Imputrescible

CONTRE : chaud, froid, bruit, condensation.
POUR : cloisons, sous-toitures, sous-parquets, plafonds.
Se scie, se cloue, se plafonne, se décore.
S'emploie dans les : églises, hôpitaux, couvents, pensionnats, écoles,
colonies.

Nombreuses références

Établissements R. ARCOLY

OBAIX-BUZET

Tél : Luttre 72

TOITURES EN CIMENT VOLCANIQUE
ET EN ROOFING

Travaux d'isolation et d'étanchéité

Bitume — Ciment volcanique — Feutres bitumés — Roofing — Jute
bitumé — Liège aggloméré — Feutres asphaltés pour fondation —
Enduit plastique à froid — **HYDROFUGE « RENSEO »**

Jos. GOESSENS Suc. de Gaston PRADEZ

(Licencié Technique)

RUE AUGUSTE HOCK, 7 et 9 — LIÈGE

Téléphone 204.61

Une RÉVOLUTION
dans le **CHAUFFAGE**

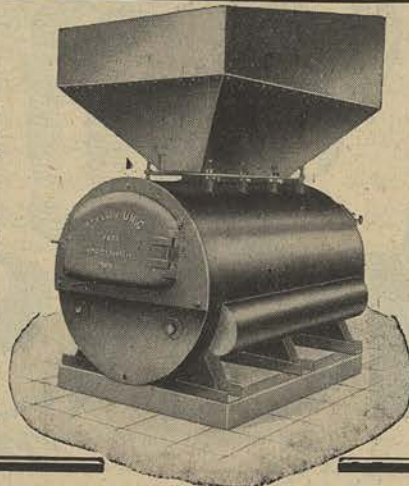
par

l'emploi du brûleur avant-foyer
« UNIC », le ROI des BRULEURS
à charbon. Se place devant toutes
les chaudières.

18, rue des Comédiens

PHOTO :

3 brûleurs de 400.000 C. H., placés
à l'Asile de la Vieillesse de la
Société La Vieille Montagne, à Liège



SOCIÉTÉ S. E. B. U.

18, RUE DES COMÉDIENS

BRULEUR “ UNIC ”

Automatique au petit charbon. Le plus parfait de tous les
brûleurs au charbon. PUISSANCE : de 50.000 à 400.000 C.H.
ECONOMIES : Sur la qualité et la quantité combustible.
ENTRETIEN presque nul du chauffage. Près de TROIS
FOIS moins cher que le mazout. RÉGULARITÉ. AUTO-
MATIOITÉ parfaite. IDÉAL comme CONFORT et FACI-
LITÉ. Entièrement en acier soudé.

Chaudière automatique « UNICA » du même principe.
Nombreuses références et ATTESTATIONS de nos clients.

Demandez-les-nous. Nous vous visiterons.

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
800.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents

PRIX IMBATTABLES!

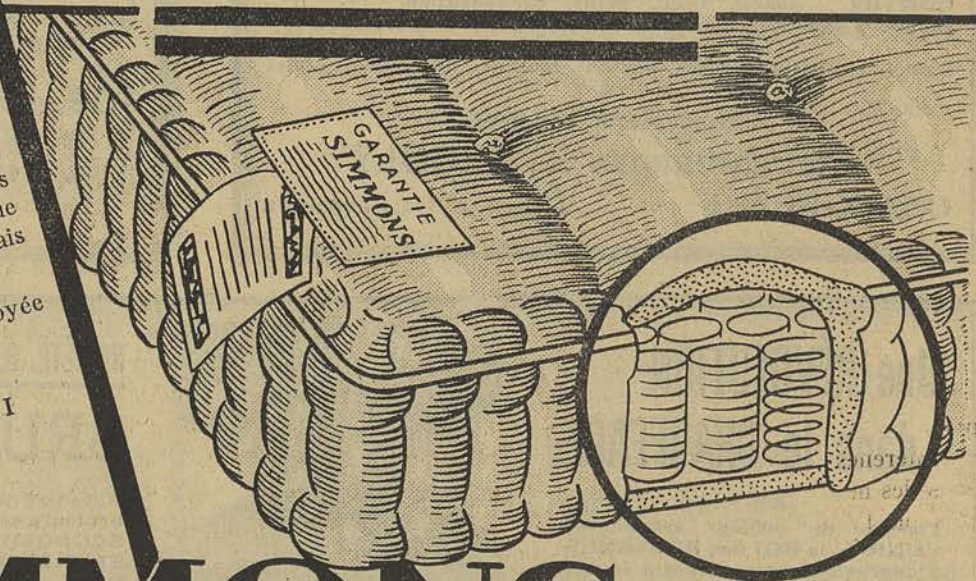
DU QUIETUDE À L'AZUR

Les matelas **SIMMONS** à ressorts ensa-
chés mettent la qualité **SIMMONS**
à la portée de tous.

Avec **SIMMONS**, dormez à « poings
fermés », ce qui vous permettra d'être
frais et dispos au réveil; vous remplirez
avec joie votre tâche quotidienne et vous
n'éprouverez plus ce sentiment de fatigue
qu'un matelas ordinaire ne réussit jamais
à faire disparaître entièrement.

Documentation spéciale n° 39 envoyée
gratuitement sur demande à la

SIMMONS BELGE,
Boîte postale n° 72, Bruxelles I



SIMMONS

*Pour
mieux dormir!*

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

La révision du pacte
 En Egypte : Le Caire
 Malebranche ou le cartésien endurci
 En quelques lignes...
 Le supplément au Dictionnaire de l'Académie
 diplomatique internationale
 Le Tsarisme et la Révolution ethnique
 Civisme et Politique
 Grévy, Wilson et C^{ie}. L'affaire des décorations

Joseph MELOT
 P. Martial LEKEUX, O. F. M.
 Marcel DE CORTE
 * * *

Vicomte Ch. TERLINDEN
 Comte Alexandre SOLTYKOFF
 Giovanni HOYOIS
 J.-M. GILLIS

LA RÉVISION DU PACTE

Dans quelques semaines se tiendra l'assemblée annuelle de la Société des Nations qui devra se prononcer sur la révision de son Pacte. La question est posée, et elle vient de recevoir une consécration nouvelle par la Conférence de Copenhague. Les ministres des Affaires étrangères des Etats nordiques, auxquels s'étaient joints ceux de la Belgique, des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg, se sont réunis dans un sentiment de solidarité en présence du danger que court la paix de l'Europe. Ils se sont prononcés en faveur d'une interprétation du Covenant, que la Société elle-même rédigerait sous forme de résolution. Ils aspirent vraisemblablement à voir ratifier par la collectivité la façon dont ils interprètent eux-mêmes les dispositions qui règlent le secours mutuel.

L'importance de la décision que prendra la Ligue de Genève est si grande, que le parti conservateur de Suède mène déjà campagne pour faire sortir ce pays de la Société des Nations si le jugement de l'assemblée, en septembre, ne confirme pas le caractère facultatif des mesures d'aide militaire et économique à fournir aux Etats victimes d'une agression.

Le procès est intenté surtout à l'article 16 du Pacte. Ce sont ces dispositions qui ont éveillé la crainte dans les petites nations, dès le moment où la rédaction définitive en a été connue, comme le prouvent les observations présentées par la Suède en 1919, à la Conférence de la Paix, quand le projet fut soumis aux observations des neutres. Ces objections sont devenues des obsessions depuis que l'Allemagne a réarmé, depuis qu'elle a réoccupé en force la Rhénanie et qu'elle a ouvertement réclamé des droits hypothétiques sur toutes les populations de race allemande, ce qui met sous sa coupe la Tchécoslovaquie, la Pologne, le Danemark, la Belgique, la Suisse, le Grand-Duché de Luxembourg. Toutes ces nations se sont mises à craindre d'être entraînées dans une guerre si elles admettaient l'obligation de secourir par les armes chaque pays qu'il plairait au Reich d'attaquer. Ces craintes

furent augmentées par l'annexion violente de l'Autriche qui sonna le glas de la sécurité collective.

Les petits Etats ont donc réagi contre les prescriptions de l'article 16 qui ne sont, en somme, que la mise en œuvre du principe de défense mutuelle. Or ce principe est à double face : il comporte l'avvers et le revers. L'avvers, c'est l'aide qu'on reçoit ; le revers, c'est celle qu'on doit donner. Les nations faibles acceptent volontiers d'être secourues, mais elle ne se jugent pas assez solides pour secourir. Que les grands viennent en aide aux petits quand ceux-ci sont attaqués, c'est l'ancienne loi de la chevalerie, mais que les petits soient mêlés aux querelles des grands en les aidant contre un agresseur, cela paraît dur aux premiers. Bien plus, il leur semble même impossible d'assumer cette obligation entre eux. Les uns sont particulièrement exposés, comme des couloirs d'accès entre deux grandes puissances traditionnellement ennemies ; les autres vivent dans un coin parfaitement tranquille, isolés par la mer, comme la Suède et la Norvège. Promettre un appui serait pour ces derniers s'exposer à des risques que la nature a voulu leur épargner. Ils ne prétendent donc entrer en guerre que dans un seul cas : celui où ils seraient attaqués eux-mêmes. Nous en revenons au « chacun pour soi ». Qu'on ne parle plus de sécurité collective. La mesure du soutien à prêter ne sera plus que l'intérêt national.

La Suisse avait déjà tiré son épingle du jeu, en 1920, en faisant déclarer par la Société des Nations que les obligations militaires ne la concernaient pas à cause de son statut perpétuellement neutre ; mais comme les obligations économiques pouvaient encore la mêler aux conflits, elle vient de faire déclarer par le Conseil qu'elle est dégagée de toute servitude tant économique que militaire. Ce pays, ancien membre du cercle rebelle aux alliances, étant désormais hors de cause, les autres candidats à la sécurité perpétuelle non collective comprennent que cette décision aggravait leur cas. Ils prétendaient, en effet, que l'article 16 ne devait



avoir pour eux qu'un sens facultatif; mais la résolution exceptionnelle prise en faveur de la Suisse prouvait que leur thèse n'était pas universellement admise. Puisqu'il avait fallu une décision spéciale pour exempter ce pays des sanctions économiques et de leurs conséquences équivalant à la guerre, c'est que les pays non exemptés continuent, dans l'opinion du Conseil, à être tenus par ces obligations, malgré leurs déclarations interprétatives personnelles.

Sans doute l'article 16 est pratiquement aboli dans la pensée de tous les Etats qui ont proclamé, comme la Pologne, les nations scandinaves, la Belgique, la Hollande et d'autres, qu'ils faisaient dépendre de leur propre volonté et interprétation l'application des mesures d'appui militaire et économique. Du moment que ces prescriptions deviennent facultatives, elles n'ont plus de raison d'être. A quoi sert-il, en effet, de déclarer que, s'il le veut, chaque Etat peut se porter au secours d'un autre? Chacun le savait déjà. L'obligation de le faire était seule nouvelle, et c'est cette obligation que, dans leur réunion, les Etats de Copenhague ont prétendu détruire. Mais l'équivoque subsistera aussi longtemps que tous les membres de la Société des Nations ne seront pas d'accord sur ce caractère facultatif. Tant que la théorie sera seule en jeu, la position des interprètes isolés, au nombre de sept à Copenhague, peut être excellente; mais dans une période de crise aiguë où un Etat violateur des conventions entrerait en guerre, les nations restées fidèles à l'interprétation du sens obligatoire de l'article 16 pourraient considérer comme un manquement le fait qu'un autre pays ne consente pas à les aider contre l'agresseur. Ce pourrait être pour eux un prétexte à englober ce pays dans le parti du violateur, soit pendant la guerre, soit au moment de la paix.

Il semble que les Etats représentés à Copenhague, et surtout ceux qui se trouveraient pris entre deux feux, ont compris l'importance de faire acter par la Société des Nations dans sa prochaine assemblée, comme la Suisse l'a fait en séance du Conseil, qu'ils sont dispensés de l'obligation stricte des mesures économiques et militaires. A l'encontre de la Suisse qui s'est fait un engagement de ne jamais intervenir, ils ne seraient pas disposés à s'enlever toute possibilité d'intervention, mais ils revendiquent le droit de ne pas se plier aux prescriptions de l'article 16 s'ils jugent bon de s'abstenir. Ils ont compris qu'en période de guerre déclarée ce n'est plus le sentiment des petits Etats qui importe, mais surtout celui des belligérants. Les premiers auraient beau dire qu'ils avaient proclamé leur interprétation, les vainqueurs leur feraient bien voir que la seule interprétation qui compte est celle de l'unanimité.

* * *

Si le problème était soumis aujourd'hui à l'examen de l'assemblée de Genève, l'opinion des délégués serait divisée en quatre tendances. Il reste des partisans d'une interprétation stricte. Ils soutiendraient la nécessité, pour sauver le principe de la sécurité collective, de maintenir un caractère obligatoire à l'action du secours mutuel. Prenant un exemple concret, ils raisonnaient de cette manière : imaginons deux petits Etats, l'un à l'Est d'un continent, l'autre à l'Ouest, séparés l'un de l'autre par une grande puissance non membre de la Société des Nations, alors qu'ils en sont tous deux membres. Chacun d'eux est coincé, sans frontière stratégique qui s'impose, entre de puissants voisins. Le grand Etat central attaque l'un des deux petits. L'agression est reconnue et l'agresseur refuse d'accepter les obligations de membre de la Société aux fins de règlement du différend. L'article 16 entre en action après application de l'article 17.

L'agresseur doit être considéré par les membres de la Ligue comme ayant commis un acte de guerre contre eux. Ils sont obligés de rompre immédiatement avec lui toutes relations commerciales et financières et de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter le passage à travers leur territoire des forces qui participent à une action commune pour faire respecter les engagements de la Société. Dans ces conditions, si les puissances chargées de mettre l'agresseur à la raison demandaient le passage à l'un des deux petits Etats séparés l'un de l'autre par la grande puissance agressive, il serait à la fois d'obligation et d'intérêt bien entendu pour lui de fournir ce passage en prévision duquel le Pacte lui fait d'ailleurs un devoir de prendre les dispositions nécessaires. Son intérêt le lui dicte aussi, parce que s'il s'y refusait, il aiderait par le fait même l'Etat qu'il doit considérer comme ayant commis un acte de guerre contre lui. Refuser le droit de passage, alors que ce droit est inscrit dans un traité, c'est favoriser l'impunité du coupable. Si ce dernier est vainqueur, le petit pays sera englobé dans la sphère d'influence du triomphateur dont il deviendra un satellite obéissant; si l'agresseur est vaincu, les défenseurs traiteront le complice comme un gardien infidèle de la sécurité commune.

Voilà une des opinions extrêmes; à l'autre pôle se placeraient les partisans de l'abolition des mesures d'aide mutuelle. Les événements, diraient-ils, ont montré l'inefficacité et l'impuissance de l'utopie baptisée « sécurité collective ». Il faut l'abandonner sincèrement et sans hypocrisie. L'article 16 du Pacte en est un reste vermoulu. C'est seulement en effaçant ce dernier vestige qu'on aura enfin raison de cette illusion tenace.

Une troisième tendance a déjà conduit des gouvernements à prôner une abstention totale personnelle, quelle que soit l'attitude des autres. De ceux-là quelques-uns sont sortis de la Société des Nations; d'autres y sont restés, comme la Suisse. Leur avis pourrait s'exprimer ainsi :

« ... Or adieu, j'en suis hors;
Tâche de t'en tirer et fais tous tes efforts. »

Enfin la quatrième tendance est celle du juste milieu qui trouve jusqu'à présent son expression la plus complète dans le rapport soumis le 7 août 1937 par un délégué hollandais, M. Rutgers, au Comité spécial qui s'occupe de l'article 16. Il voudrait essayer de la méthode des résolutions interprétatives qui fixeraient le sens officiel des prescriptions. La Ligue y a déjà eu recours en 1921. Un exemple de formule interprétative est celui de la disposition qui enjoint aux Etats de considérer l'agresseur comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société. On explique que l'acte unilatéral de l'Etat fautif ne peut créer un état de guerre; il ne fait que donner aux autres membres la faculté de procéder à des actes de guerre ou de se déclarer en état de guerre avec lui.

De même, le régime des sanctions serait transformé. Un texte pourrait spécifier que leur application est ajournée, en tout ou en partie, pour quelques membres qui souffriraient particulièrement de leur participation à cette action collective. Une telle exception ferait sans doute bien l'affaire de la Belgique.

On pourrait aussi mettre l'accent sur la réserve exprimée au Reich en 1925, et spécifiant que la collaboration de chaque membre pour s'opposer à tout acte d'agression n'est due que « dans une mesure qui soit compatible avec sa situation militaire et qui tienne compte de sa position géographique ». Cette réserve s'appliquait, dans l'idée de ceux qui l'ont faite, à rassurer l'Allemagne en lui prouvant qu'elle ne devrait pas prendre part à tous les conflits proches ou éloignés, avec son armée de 100.000 hommes, et qu'on ne demanderait pas l'impossible à sa petite force militaire. Que les temps sont changés!

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

QUELLE CARRIÈRE CHOISIR ?

La plupart des professions sont encombrées, les professions libérales plus que toutes les autres. Seul, le commerce offre encore de larges possibilités aux jeunes joignant une valeur personnelle et la volonté de percer à une solide culture technique. Dans les affaires il y aura toujours une place pour l'homme ambitieux.

A quelles carrières prépare l'Ecole des Sciences Commerciales et Economiques de l'Université de Louvain ?

L'Université de Louvain, par son Ecole des Sciences Commerciales et Economiques, prépare à toutes les carrières se rattachant au commerce. Dans le haut négoce, la haute banque, dans les carrières coloniales et consulaires, les anciens élèves de l'Ecole des Sciences Commerciales et Economiques occupent des postes directeurs.

COMMERCE. — Chef d'entreprise, commissionnaire, importateur, exportateur, expert-comptable, conseil fiscal, organisateur-conseil, etc.

FINANCES. — Toutes les situations de premier plan qu'offrent la banque et la bourse.

SCIENCES ACTUARIELLES. — Situations offertes dans ce domaine par les Compagnies d'assurances et les Sociétés fiduciaires.

CARRIÈRES COLONIALES. — Toutes les situations lucratives qu'offrent l'administration coloniale et le commerce d'importation.

CARRIÈRES CONSULAIRES. — Toutes les situations du cadre consulaire.

L'Enseignement de l'Ecole des Sciences Commerciales et Economiques de l'Université de Louvain.

Le corps enseignant est constitué d'universitaires, de grands chefs d'entreprises, de financiers, de juristes et d'hommes d'Etat dont le renom est universel. C'est ainsi que le corps professoral compte deux anciens premiers ministres, trois anciens ministres, un membre de la Cour de La Haye, etc.

Un grand nombre de professeurs ont fait des études théoriques et pratiques aux Etats-Unis où ils se sont familiarisés avec les méthodes commerciales américaines. Restés en contact avec les universités et les hommes d'affaires d'outre-Atlantique, leur enseignement se modèle sur l'actualité.

Les étudiants ne se spécialisent qu'après trois années d'études, c'est-à-dire après avoir reçu une culture commerciale complète et pu discerner la branche convenant à leur goût et à leurs aptitudes.

Les études se caractérisent par des méthodes modernes au service d'un programme très étendu. Les cours sont extrêmement variés, leur matière considérée de façon complète. Le programme technique est lié à un enseignement pratique. L'Ecole des Sciences Commerciales organise de nombreuses visites aux installations commerciales belges et étrangères; elle a créé, sur le modèle des universités américaines, un centre de préparation aux affaires par le système des cas (participation des étudiants à la vie pratique des affaires) qui collabore avec le centre identique créé par la Chambre de Commerce de Paris.

Pourquoi choisir l'Université de Louvain pour les études commerciales ?

Le coût des études n'est pas plus élevé à l'Université que dans un institut isolé. Cependant l'Université offre des avantages nombreux.

Seule l'Université délivre les grades universitaires que sont le doctorat et l'agrégation et seule apporte à l'étudiant la satisfaction que procure l'obtention de ces grades. L'Ecole des Sciences Commerciales de l'Université de Louvain forme plus de docteurs et d'agrégés que tous les autres instituts supérieurs de commerce de Belgique réunis, qu'ils soient autonomes ou rattachés à une université.

L'étudiant peut, à l'Université, en suivant simultanément les cours de l'Ecole et ceux des autres facultés, parfaire sa culture générale et même obtenir des grades divers (par exemple la licence en sciences politiques et sociales, la licence en sciences politiques et diplomatiques, le doctorat en droit).

A l'Université de Louvain, qui compte quarante-deux instituts, collèges, pédagogies et bibliothèques, l'étudiant bénéficie de moyens qu'il ne peut pas trouver dans un institut isolé. Il dispose non seulement de la bibliothèque spéciale de l'Ecole, dont la documentation excessivement étendue comporte notamment les revues et statistiques étrangères, mais encore de la célèbre Bibliothèque de Louvain et des bibliothèques des instituts spécialisés.

A l'Université de Louvain, l'étudiant peut se créer de précieuses relations avec les futurs avocats, les futurs médecins, les futurs professeurs. Il participe à la vie estudiantine et peut, à son gré, pratiquer ses sports favoris.

A l'Université de Louvain, l'étudiant mène une vie studieuse dans une ambiance chrétienne.

Cercle des Anciens Elèves de l'Ecole des Sciences Commerciales et Economiques

L'Ecole des Sciences Commerciales et Economiques de l'Université de Louvain a créé une Association des Anciens Elèves. Ceux-ci, qui ont des situations de tout premier plan, font fréquemment des conférences sur des sujets se rapportant à leur activité, faisant ainsi bénéficier leurs jeunes camarades de leur propre expérience.

Bureau de Placement.

L'Ecole des Sciences Commerciales et Economiques de l'Université de Louvain a créé un bureau de placement auquel collaborent, dans un esprit de camaraderie cordiale, les anciens élèves. Ces derniers aident leurs jeunes camarades à trouver dans les affaires une situation d'avenir.

Grades délivrés.

Licence en sciences commerciales et consulaires, financières ou coloniales; licence en sciences économiques agrégé de l'enseignement moyen de degré supérieur pour les sciences commerciales, docteur en sciences commerciales, docteur en sciences économiques.

RÉGIME SPÉCIAL POUR LES DOCTEURS EN DROIT, INGÉNIEURS, ETC. — Un régime spécial, appliqué aux étudiants de la Faculté de Droit, aux Ingénieurs, etc., permet aux futurs docteurs en droit, ingénieurs, etc., de compléter leur formation professionnelle par des connaissances commerciales et d'accroître ainsi, considérablement, leurs chances de réussite.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole des Sciences Commerciales et Economiques, rue des Doyens, 2, Louvain, ou au Secrétariat de l'Université, rue Kraeken, 4, Louvain.

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

Collège de la T.-S. Trinité

LOUVAIN

Sous la direction des Pères Joséphites.

PENSIONNAT — DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT

Section préparatoire (franç. et flamande).
Humanités anciennes (section française et section flamande).
Humanités modernes. — Cours scientifique.

Maison de campagne. — Plaine de sports. — Natation. — Chambres privées avec installations modernes. — Des religieuses sont chargées de la lingerie, de l'infirmerie et des dortoirs.

Rentrée le 21 septembre.

COLLEGE VAN DE H. DRIEVULDIGHEID

LEUVEN

Bestuurd door de PP. Jozefieten.

INTERNAAT. — HALF-INTERNAAT — EXTERNAAT.

Vorbereidende klassen.
Oude en moderne humaniora.
Wetenschappelijke afdeling.

Buitengoed. — Sportterrein. — Zwemmen. — Modern ingerichte kamers voor de groote leerlingen. — De zorg voor de kleine leerlingen is aan Zusters toevertrouwd.

De klassen beginnen op 21 September.

GENVAL

A proximité de BRUXELLES
— Ligne Bruxelles-Namur —

**PENSIONNAT DIRIGÉ PAR LES
SŒURS FRANCISCAINES DE N.-D. DES ANGES**

Etudes primaires et moyennes.

Programmes officiels : Comptabilité. — Sténo-Dactylo — Coupe — Confection. — Piano. — Violon. — Arts d'agrément.
Installation moderne : Chauffage central. — Electricité — Bains. — Douches.

Vie de famille. — Soins maternels.
Nourriture saine, variée et abondante.

L'établissement situé dans un site pittoresque sur un point culminant de la contrée, fournit de sérieuses garanties de salubrité.

Communications faciles : Services des Autobus Genval-Ixelles, Place Sainte-Croix (à 3 minutes de l'établissement).

Institut des Religieuses Ursulines

PENSIONNAT : Programme officiel d'études primaires et moyennes — Cours supérieur — Langues étrangères — Commerce — Coupe et confection — Cours ménagers — Dessin — Peinture — Arts décoratifs — Piano, violon, etc.

ÉCOLE NORMALE ET MOYENNE, PROFESSIONNELLE ET MÉNAGÈRE, agréée par l'Etat : Cours moyens. Cours ménagers. Sciences commerciales. Langues étrangères. Cours de lingerie. Coupe et confection. Modes. Dessin et arts appliqués.

Rue de Bruxelles, 76-78, Namur

SINT-VICTOR - Turnhout

Moderne Humaniora : 6 jaar.

Vorbereidende afdeling : 6 jaar.

Handelsafdeling met zeer voorname opleiding
in DACTYLOGRAFIE en STENOYPIE

Wetenschappelijke afdeling met voorbereiding tot de
UNIVERSITEIT en de MILITAIRE SCHOOL

MODERNE INRICHTING

Sportterreinen — zwemmen — kamers met centrale verwarming
en loopend water voor groote leerlingen
Speciale afdeling voor kleine leerlingen.

INSTITUUT HEILIG GRAF TURNHOUT

Prospectus op aanvraag.

NEDERLANDSCHE AFDEELING voor franschsprekende meisjes

Instituut Maria Immaculata

Graafsche weg, 232, Nijmegen.

FRANSOHE AFDEELING voor nederlandschsprekende meisjes

Institut du Saint-Sépulcre

Rue Général Bertrand, 14, Liège.

INSTITUT Saint-Thomas d'Aquin

Écoles normales archiépiscopales

Écoles normales primaires française et flamande

Écoles normales moyennes française et flamande

Institut supérieur de pédagogie

DIRIGÉS PAR

Les Frères des Écoles chrétiennes

Internat et externat

Rue Terre-Neuve, 198, Bruxelles

Depuis lors, la Hollande a revendiqué le principe de l'abstention pour cause de proximité de frontière avec les Etats belligérants. On pourrait difficilement admettre cette cause d'exemption, à moins d'avouer que l'appui ne doit être accordé qu'en proportion de son inefficacité.

Enfin le droit de passage pourrait être interprété d'une façon qui établirait des différences d'obligation entre les divers membres de la Société, suivant les conditions spéciales d'un certain nombre d'entre eux.

* * *

Il n'est pas probable que ces quatre tendances s'affronteront avec éclat quand la discussion générale mettra en présence, à Genève, les partisans de ces idées opposées. Le travail de préparation et d'aménagement fera son œuvre. Espérons pourtant qu'il n'aboutira point à un de ces textes de complaisance qui, en ne disant rien catégoriquement, laisse à chacun la persuasion que sa manière de juger est admise. Le moment est venu où il faut s'entendre et prendre une attitude nette. C'est pour avoir négligé de le faire que la Ligue a perdu, l'an dernier, un de ses plus précieux membres d'Amérique, le Chili, dont le représentant, M. Edwards, l'avait conjurée de se prononcer clairement, pour éviter, disait-il, de la voir devenir de plus en plus « un cercle restreint, soupçonneux, qui cherche à cacher son impuissance dans des formules plus ou moins inoffensives... »

Ne faut-il pas voir là aussi l'une des raisons pour lesquelles la Belgique, après avoir cherché des accords avec l'Angleterre et la France, sous le régime d'une Société des Nations prospère, a révisé sa politique dès que le prestige de la Ligue a décliné? La décadence de celle-ci et la restauration de la force violente en Allemagne ont fait craindre que la manifestation d'une trop grande indépendance dans le choix de nos appuis indisposât un voisin redevenu redoutable malgré et contre la Société des Nations. La politique adoptée par nos premiers gouvernements d'après-guerre leur fit rechercher un parfait équilibre occidental sous le contrôle des cinquante-cinq Etats de la Ligue; mais quand le Reich, à peine rétabli dans sa puissance, ruina cet équilibre, il fallut bien chercher autre chose. Aucun des cinquante-cinq États, pas plus l'Angleterre, la France et la Belgique, principales intéressées, que les cinquante-deux autres, n'a pu ou voulu employer la force contre ce renouvellement du procédé de 1914. C'était de nouveau la destruction complète d'un système politique de l'Europe occidentale : deux démolitions de fond en comble s'accomplissaient en vingt-deux ans. L'Europe de 1839 croulait en 1914, et celle de 1919 en 1936, et le démolisseur était toujours le même.

Après cette faillite d'un régime qui avait donné à la Belgique un espoir de sécurité, deux voies lui étaient ouvertes. Elle pouvait renforcer les précautions contre le démolisseur. C'est ce qu'elle fit d'abord. Les accords de Londres, en mars 1936, lui donnèrent ce qu'elle avait cherché dès 1919 : une entente de défense militaire concertée avec l'Angleterre et la France. Il n'en avait plus été question depuis le lendemain de la victoire commune. C'était un rêve de sécurité assurée, plusieurs fois entrevu de 1919 à 1924 et qui s'était transformé ensuite en système de Locarno. La faillite de ce dernier prouvait que la première idée était bonne. Elle se fondait sur ce principe que le péril pour la Belgique ne lui vient d'aucun de ses grands voisins en particulier, mais de l'esprit impérialiste et annexionniste dans l'un quelconque d'entre eux. La France sans esprit de conquête est une amie sûre et un appui. En gouvernement annexionniste, elle est un danger, comme la Convention et les deux Napoléons l'ont prouvé. L'Allemagne, tant qu'elle était une confédération d'Etats paisibles, était une voisine de tout repos; mais excitée autour d'une doctrine de nationalisme exaspéré, elle constitue notre plus grande menace.

Notre appui, aussi longtemps qu'il en sera ainsi, est constitué par la France et l'Angleterre, qui ont le même intérêt que nous à écarter le pangermanisme. Aussi les excitations de quelques Belges contre Paris et Londres, leur fièvre obsidionale qui les pousse à réclamer des fortifications contre nos amis du Sud font songer aux citoyens peu judicieux qui lancent des pierres aux gendarmes.

La Belgique n'a pas persévéré dans la première voie et a choisi la seconde, celle de la confiance égale envers les trois grandes puissances voisines. Depuis lors, l'invasion de l'Autriche a ébranlé dans l'opinion cette confiance à l'égard de l'une d'entre elles.

Se tromperait-on en disant que si notre pays n'a pas persévéré dans la direction qu'il avait prise, c'est qu'il n'avait plus d'espoir en la Société des Nations, trop lente à se réformer? Si celle-ci, c'est-à-dire les trois puissances qui en formaient la pierre angulaire, avait été assez forte pour épauler vigoureusement l'entente occidentale, nous aurions certainement été témoins d'un magnifique accord anglo-franco-belgo-italien, établissant à Genève une paix occidentale d'une solidité à toute épreuve, à laquelle l'Allemagne aurait été ralliée de bon gré, par nécessité politique. Mais la Ligue des Nations s'engagea dans des chemins pleins de fondrières et y laissa choir ce qu'elle avait de plus solide dans son bagage.

Son rôle dans le cours de cette crise, le réarmement intense du Reich et l'occupation de la Rhénanie firent craindre que notre voisin prît prétexte de ce qu'il appelait la dépendance de la Belgique à l'égard de l'Angleterre et de la France. Cette accusation n'avait jamais eu la moindre base. Comment croire qu'Albert I^{er} et les grands ministres de Broqueville, Jaspar, Hymans, Delacroix, et le ministre de la Guerre de 1920, Janson, auraient aliéné la pleine indépendance de notre pays? Le fait même que notre gouvernement ait pu briser l'accord militaire franco-belge et les accords de mars 1936 sans provoquer de rupture avec Paris et Londres prouve que, par ces accords, la Belgique n'avait contracté aucune dépendance à l'égard des deux gouvernements voisins. On supprima ainsi toute possibilité de mauvais prétexte en renonçant à une réalité défensive qui aurait pu abusivement en servir.

Les échecs successifs de la Société des Nations ont amené peu à peu à rejeter des axiomes qui avaient toujours été considérés comme l'évidence même. Un des diplomates et hommes d'Etat dont la Belgique s'honore le plus, le baron Beyens, après avoir tracé, au lendemain de la guerre, dans son livre *L'Avenir des petits Etats*, le devoir de notre pays de chercher son appui surtout dans la direction de l'entente anglo-française, y revenait encore à la fin de sa vie, et écrivait dans la *Revue Générale*, en avril 1933, cet avertissement : « N'avons-nous rien à faire, nous autres Belges, qu'à attendre avec fatalisme et placidité le cataclysme qui menacé d'éclater un jour ou l'autre? Nullement. La prévoyance de notre gouvernement nous a munis, dès 1920, d'un accord militaire avec la France, notre plus sûre et plus fidèle amie, qui a supporté avec nous les mêmes épreuves et dont l'indéfectible courage nous aiderait à en surmonter de nouvelles, si elles étaient inévitables. »

De même que l'Angleterre a toujours tenu pour une vérité indéniable que sa frontière est sur le Rhin, ainsi la Belgique a toujours admis comme évidente l'impossibilité, si elle n'aspire pas au suicide, de se tourner, dans un conflit européen, contre l'Angleterre et la France unies. Maintenant, c'est une hypothèse que quelques Belges semblent prêts à envisager dans des éventualités où le Pacte de la Société des Nations serait en jeu.

Pour ces divers motifs spéciaux à la Belgique ou plus généraux, l'opinion publique demande qu'une clarté sans ombre soit pro-

etée dans les décisions de Genève au cours de la prochaine assemblée. La Ligue devra supprimer de son Pacte fondamental toute ambiguïté et renoncer jusqu'à des temps meilleurs à des prescriptions que la plupart de ses membres sont déjà décidés intérieurement à ne pas appliquer.

Elle ne peut pas devenir une association dont la principale préoccupation serait la foi en une certaine structure idéale et utopique de démocratie. Son rôle est d'assurer aux Etats, quelle que soit leur construction intérieure, des méthodes pratiques de conciliation. Elle ne devrait jamais s'inquiéter de faire la guerre, mais seulement de la prévenir.

JOSEPH MÉLOT,
Ministre plénipotentiaire.

EN ÉGYPTÉ : Le Caire

Petits métiers

Début de février au Caire. Accoudé à la fenêtre de ma cellule, je ne finis pas de m'extasier sur l'incroyable douceur qu'ont ici les choses. Et je m'emplis les yeux de ce paysage d'hiver : un jardinet plein de palmes, de fleurs, de fruits, les murs jaunes du couvent, tous volets fermés, resplendissants d'une lumière aveuglante, l'air vibrant de chaleur au-dessus des feuillages drus, et, derrière ceux-ci, le glouglou de cristal d'une fontaine. Comme c'est drôle de penser que chez nous on est au coin du feu, cependant que la bise met des glaçons dans les rigoles!

De beaux dattiers balancent mollement leurs longues palmes souples dans un ciel d'un bleu parfaitement pur. Inlassablement, dans l'azur saturé de soleil, les milans font des ronds et des arabesques. Il y a cinquante siècles ils faisaient de même sur Memphis. Je comprends que les vieux Egyptiens aient représenté Rha, le dieu-soleil, sous la forme du disque déployant deux grandes ailes d'épervier.

Dans la ruelle qui accède à la rue deux Arabes bruns en long galabieh lilas sont accroupis côte à côte, dos au mur, mains aux pieds, vaquant à la vie contemplative. Il y a deux heures je les ai vus à la même place, dans la même position, également immobiles et muets. Dans deux heures ils y seront encore.

Et voici mon marchand de nougat, qui vient refaire sa provision de papier au tas d'ordures qui est sous ma fenêtre. Ce tas d'ordures est ma principale distraction. Il se renouvelle chaque matin : au cours de la journée, chiens, chats, pigeons, milans, enfants, hommes et femmes viennent y fourrager — sans parler des fourmis et des mouches qui pullulent; chacun en extrait quelque chose, et le soir il est nettoyé. Je crois qu'il y a ici des gens qui vivent uniquement sur les poubelles. Il faut si peu, pour vivre sous le soleil d'Orient!

Bon, je me suis à peine remis de cinq minutes au travail, que le P. Augustin, barbe au vent, fait irruption chez moi :

— Voulez-vous voir quelque chose d'intéressant? Regardez au dehors.

Un vieil Arabe maigre comme un clou et un jeune garçon viennent de s'installer sous ma fenêtre. L'enfant choisit des papiers dans le tas d'ordures, tandis que le vieux déballe d'un sac de peau quelques outils et ingrédients auprès de trois casseroles de fer-blanc.

— C'est l'étameur, dit le P. Augustin : vous allez voir.

Lentement, flegmatiquement, le fils trie ses papiers, le père arrange des charbons sur le sol. De ce train-là, me dis-je, ils n'auront pas fini ce soir... Holà! tout à coup cela commence : le garçon a mis des papiers dans une des casseroles, puis ses deux pieds dans les papiers, et soudain, gauche-droite, droite-gauche, il se met à tourner là-dedans à une vitesse effrénée : procédé de décapage simple et économique. Le vieux, lui, ayant allumé son charbon, s'est accroupi devant le foyer, qu'il active en jouant du sac de peau mué en soufflet. Le petit lui passe la première casserole. Alors cela devient extraordinaire : de la jambe gauche l'homme serre la casserole, de la jambe droite il manœuvre le soufflet, de la main gauche il travaille le feu à l'aide d'une baguette, verse la poudre d'ammoniaque, chauffe l'étain, et de la droite l'étend vivement avec l'étaupe : tout cela simultanément, et avec une vélocité, une dextérité vraiment prodigieuses. Ce corps nerveux où tout travaille est devenu une machine savamment calculée pour donner son maximum de rendement.

Les trois casseroles y passent ainsi sans qu'il y ait eu une seconde d'interruption dans cette activité endiablée. Ils nous ont entendus parler : pas une fois ils n'ont levé les yeux; et pas une fois ils n'ont échangé une parole... La besogne finie, instantanément ils retombent dans leur indolence : l'Arabe est l'homme du tout ou rien. Le salaire reçu, ils s'en vont, l'un derrière l'autre, traînant le pas comme des flâneurs. Et sans doute leur journée est finie : cet homme vient de gagner quelques piastres, de quoi acheter un pain, des lentilles, quelques courgettes; et voilà le problème de la vie résolu : pourquoi travailler davantage? Tout à l'heure on le retrouvera accroupi contre un mur, comme ces deux-là dans la ruelle... Je les regarde derechef : ils n'ont pas bougé depuis midi. Que diable peut-il bien se passer sous ces crânes? Mystère... Mystère de l'Orient taciturne!

— Eh bien! qu'en dites-vous? fait le P. Augustin.

— Admirable! A ce degré de perfection un métier devient un art.

— Oui. Et soyez sûr que le travail est irréprochable : et vous avez constaté avec quels moyens rudimentaires.

J'ai l'impression d'avoir vu une belle chose : cet artisan connaît son métier; et certainement, à cause de cela, il l'aime; et c'était touchant de voir son fils, fier de participer à l'art paternel, observer, tout en tournant, le travail de son père, pour apprendre, et aussi pour admirer. Et de vrai, ce déploiement d'habileté, cette mise en œuvre de toute les activités, c'est tout de même plus beau, et plus naturel, que la besogne mécanique et bête de l'ouvrier *modern style*, qui travaille à la « chaîne » selon le procédé Taylor ou Ford : celui-ci, son travail l'assomme au lieu de l'intéresser; il n'y peut rien mettre du sien, il est l'esclave de la machine. Oui, ceci est plus humain. Plus social aussi : j'observais l'autre jour ces innombrables échoppes à ciel ouvert des environs, si pittoresques, où chacun œuvre chez soi, où chacun est sûr de gagner sa croûte s'il y met un peu de cœur, où le métier, se léguant de père en fils, prend la valeur d'une tradition et d'un facteur de stabilité pour le foyer. Dans vingt ou cinquante ans, si l'Egypte continue à se « civiliser », elle aura de grandes fabriques gérées par des sociétés anonymes : toutes ces bonnes petites gens, privées de clients, devront quitter leur maison pour aller travailler à l'usine, se louer à l'employeur et servir la machine. Ils seront prolétaires, gagneront plus d'argent, et en même temps plus de besoins : et ils commenceront à être malheureux. Ils apprendront l'envie — on la leur apprendra : ils seront alors des « prolétaires conscients ». Puis ce sera, comme chez nous, la surproduction, la crise, le chômage, le terrain préparé pour le communisme, les grèves et la révolte : et nous pourrions nous vanter, ce jour-là, de leur avoir rendu un fier service.

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

Institut Saint-Louis

38, boulevard du Jardin Botanique, BRUXELLES
(Maison de campagne à Zellick.)

Internat — Externat — Demi-pension

Section préparatoire : 38, boulevard du Jardin Botanique et 18, rue de Verviers (ancien Institut Saint-Josse).
Les enfants sont admis dès l'âge de 6 ans.

Humanités modernes (commerciales).

Humanités anciennes.

SECTION SCIENTIFIQUE

préparatoire à l'École Militaire
et aux Écoles spéciales des Universités

Enseignement supérieur :

Institut Supérieur de Commerce reconnu par l'Etat (le soir, de 19 à 22 heures); diplôme de candidat en sciences commerciales (3 années d'études), licencié en sciences commerciales et financières (2 années d'études), en sciences commerciales et consulaires (2 années d'études).

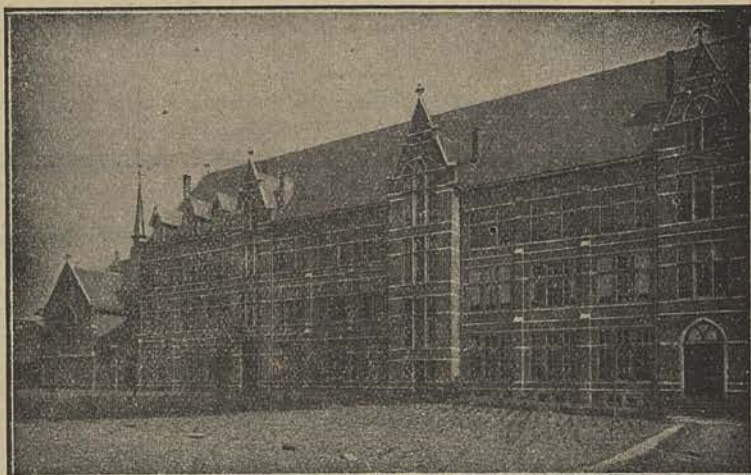
Ecole des Sciences Philosophiques et Religieuses (quatre soirées par semaine, de la Toussaint à Pâques).

Faculté de Philosophie et Lettres conférant le grade de candidat en philosophie et lettres préparatoire, au doctorat en droit et à la licence en philosophie et lettres.

Collège Ste-Gertrude

Faubourg de Mons, NIVELLES

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat



Humanités anciennes. — Humanités modernes.

Section scientifique. — Section préparatoire.

Ecole moyenne d'Agriculture sous le contrôle de l'Etat.

Situation magnifique. Propriété de 2 hect. 1/2

Pour renseignements demander prospectus.

École Centrale des Arts et Métiers

Agréée par l'État



École Spéciale d'Ingénieurs Techniciens

4 années d'études

Diplôme officiel

Rue du Tir, 14, St-GILLES-Bruxelles

Téléphone 37,69,86

INSTITUT SAINT-BONIFACE

82, rue du Viaduc, Bruxelles

65, rue du Conseil, Bruxelles



Externat
Demi-Pensionnat
Internat

■ ■

Section
scientifique

Humanités
anciennes

Humanités
modernes

Section
préparatoire

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

Collège St-Jean Berchmans

(Ancien Collège Saint-Michel)

Rue des Ursulines, 4, BRUXELLES

Sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT

Humanités anciennes — Humanités modernes.
Section commerciale — Section préparatoire.

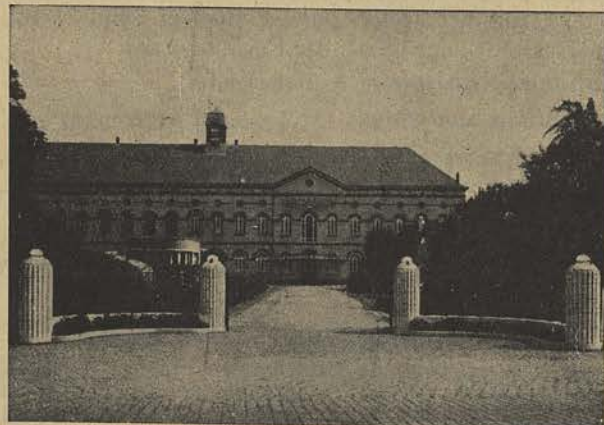
A proximité de la gare du Midi, de la Bourse, du Grand-Sablon
et de la place Rouppe.

Collège de Melle

LEZ-GAND

SOUS LA DIRECTION DES PP. JOSÉPHITES
1837-1937

Section préparatoire Humanités anciennes
SECTION FRANÇAISE ET FLAMANDE
ÉCOLE SPÉCIALE de COMMERCE et d'INDUSTRIE
SECTION SCIENTIFIQUE



Installations modernes de premier ordre : 350 chambres avec
eau courante, électricité, chauffage central. Chambres communes
pour frères. Soins matériels et sanitaires confiés aux religieuses.
Les élèves, admis dès l'âge de 8 ans, sont groupés en trois collèges
distincts et indépendants. — Vie au grand air. — Terrains de jeux
et de sports. Bassin de natation. Conditions hygiéniques excellentes.
Demandez prospectus et conditions.

ON N'ADMET QUE DES INTERNES

PENSEZ-VOUS à l'AVENIR DE VOTRE FILS?

Que deviendra-t-il?

Architecte?	Peintre de tableaux?
Architecte urbaniste?	Peintre décorateur?
Dessinateur architecte?	Peintre verrier?
Architecte ensembleur?	Dessinateur en tissus?
Entrepreneur?	Dessinateur en papier peint?
Conducteur des travaux?	Dessinateur publicitaire?
Sculpteur?	Illustrateur?
Ferronnier d'art?	Portraitiste?

Adressez-vous alors :

RUE DES PALAIS, 70, BRUXELLES III (près de la Gare du Nord)

ÉCOLE St-LUC - Institut Frère Marès

Là existent : des cours du jour de 8 à 12 h.
des cours du soir, de 18 à 20 h., sauf samedi
des cours du dimanche, de 9 à 12 h.

ENVOI DE PROSPECTUS SUR DEMANDE

Institut des Frères Alexiens

GRIMBERGEN-lez-BRUXELLES

(A deux kilomètres du Heysel)



Traitement d'hommes
atteints de maladies nerveu-
ses ou mentales (neurasthé-
nie, surmenage, phobie) et
pouvant eux-mêmes sup-
porter les frais de pension.

SECTION FERMÉE

et

SECTION OUVERTE

Renseignements donnés à l'Ins-
titut, tous les jours, de 9 à 11 et
de 2 à 5 heures.

Téléphone :

BRUXELLES 26.39.53

Par les rues du Caire

Course en ville ce matin avec le Père Augustin, mon cornac. Soleil éclatant, foule chatoyante comme l'*Adoration des Mages* de Rubens. Je ne m'habitue pas à cette bigarrure orientale, à cette invraisemblable diversité de types, de costumes, de couleurs. Nos rues européennes sont des grisailles, et les complets standardisés qui les peuplent ne sont pas faits pour en relever le ton. Ici chaque coin est un tableau aux couleurs généreuses — du blanc de neige ou rouge écarlate, toute la palette y est — plein de pittoresque, d'inattendu, de mouvement. Pieds nus et babouches, tarbouches et turbans, galabiehs mauves, bleus ou crème, robes de soie rayées, amples manteaux drapés, écharpes versicolores, tout cela défile pour le plaisir des yeux, comme dans une féerie de théâtre. Le voudrais arrêter, interroger ces hommes bruns, noirs ou café au lait, dont chacun porte sur son visage fermé l'énigme d'un monde.

Du moins, j'ai le loisir de les regarder: un des caractères les plus frappants de cette foule est sa lenteur. Tous ont l'air de flâner, sans but. Si vous voyez un homme marcher vite, soyez sûr que c'est un étranger. L'Arabe, lui, a toujours le temps. L'incurable flemme de l'Islam.

Nous prenons le tramway. Dans la voiture ouverte pleine d'un monde bariolé, un Arabe mange, telle quelle, une de ces énormes salades qui vaut tout un repas, un autre suce une tige de canne à sucre. Tout le long du trajet les camelots en chemise sautent comme des puces sur la voiture en marche et font l'article de banquette en banquette. Je vois défiler sous mon nez des bonbons, des fruits, des objets de toilette, des bijoux, des jouets. Mais je connais la consigne: surtout, ne pas avoir l'air de regarder, si vous ne voulez être irrémédiablement accroché.

La voie suit une des larges artères qu'on a percées à travers le quartier arabe. Excellent pour l'hygiène, mais quelle idée de faire des rues droites à des gens qui sont toute fantaisie et toute négligence! Cela aboutit à quelque chose qui ressemble aux quartiers de bas étage des environs des grandes gares: la pauvreté sans l'originalité. Aussitôt installé, l'Arabe a laissé tout se délabrer. Cela sied à merveille à ses ruelles capricieuses, mais ici il y a trop de champ et trop de lumière: ces façades malpropres déteintes, écaillées, avec des loques et des lessives aux balcons de fer, ont l'air de mendiants alignés pour une revue sur un boulevard.

Les rez-de-chaussée du moins sont pittoresques: tout du long ce sont d'inénarrables gargotes, des boutiques, toutes marchandises dehors, des ateliers de petits artisans, tourneurs, brodeurs, marqueteurs, doreurs, corroyeurs, peaussiers, menuisiers, boulangers, ferronniers, barbiers, qu'on voit travailler au milieu de leur bric-à-brac; beaucoup de bars, pleins de gens silencieux attablés autour de narghilés, de cafés arabes ou de sodas glacés — tout cela large ouvert sur la rue, devant la procession lente des passants. Par endroits, échappée de vue sur d'étonnantes ruelles contournées dont les étages en saillie, aux fenêtres grillagées, se touchent presque d'un côté à l'autre.

Nous débouchons sur la place Ataba. Elle est aux confins des deux mondes: à gauche le quartier européen, l'Opéra, les grands hôtels, les légations, les avenues asphaltées; à droite le quartier arabe, le Mouski, inextricable fouillis de ruelles, d'impasses, de bazars, de six kilomètres carrés, où grouillent sept cent mille indigènes dans une inexplicable pouillierie. Le trop-plein de ce margouillis reflue sur la place, où l'on trouve installées, leurs marchandises à même le sol, toutes les espèces possibles de fripiers, regrattiers, brocanteurs, revendeurs et haricoteurs. « Si tu as besoin de quoi que ce soit, dit-on au Caire, tu le trouveras à Ataba. »

On y trouve surtout des flâneurs. Cette foule est immobile et silencieuse. L'idéal de l'Arabe: vivre, tout simplement; se laisser vivre au soleil, comme une tomate. S'il se remue, ce n'est que pour gagner son repos. Aussi, se remue-t-il ferme, quand il s'y met, pour attraper une piastre. Dès que le tram s'est arrêté, c'est l'assaut; ils hurlent, tous à la fois: *Bourloukân! Kahoua! Gibna! Naddâra! Ouarak! Zouroûj!*... (Oranges! Café! Fromage! Lunettes! Papier! Enveloppes!), etc., etc. Un aveugle glapit: « *Yâ Mohannin! Yâ Rab!* (O miséricordieux! O Seigneur!) » Des gosses tendent des menottes noires en criant: « *Bakchiche!* (Une aumône!) » A quoi des voix irritées répondent: « *Mâ fich!* », ce qui ne peut mieux se traduire que par « Zut! » C'est le mot que j'ai le plus entendu en Orient.

Voici qu'éclatent dans la foule des vociférations gutturales: « *Riglak! Chimâlak! Ouâ!... Kkalli bâlka! Ouâ! Ouâ!* (Attention, Prends garde! Eh!... Gare aux pieds! Eh, là!) » C'est un cocher qui lance à travers tout sa voiture au trot de deux petits chevaux gris, en distribuant des coups de fouet à droite et à gauche. Et je me demande comment il n'écrase pas la moitié de ces gens, car vraiment aucun n'a l'air de prendre garde.

Un Arabe bedonnant en chemise rose avance triomphalement assis à cafifourchon sur la croupe d'un âne, les jambes nues ballantes. Le quadrupède est si petit que les pieds de l'homme frôlent le sol. Ils sont admirables, ces ânes d'Orient, jolis, sémilants, et d'un courage!... La brave petite bête avance allègrement sous ce poids plus lourd qu'elle, en agitant les oreilles comme des ailes. Soudain, il s'arrête net: il y a une pelure d'orange sur son chemin. Le cavalier a beau le frapper de sa baguette, lui battre les flancs de ses deux jambes, crier *Ouallah! Ouâ! Ouâ!*, le baudet tend le cou, allonge les dents, happe la pelure convoitée, et alors seulement se remet en marche, la queue frétilant de contentement.

Un embarras de roulage immobilise bien à propos le tramway, ce qui me permet d'observer tout cela à loisir. Mon attention est attirée par trois énormes tas de paille qui, dans un coin de la place, ont l'air, par moment, de bouger. Et voici qu'en effet de chaque tas surgit une tête poilue en forme de concombre; chacune de ces têtes étranges est suivie d'un cou en accordéon qui s'étire démesurément; puis les trois tas oscillent d'arrière en avant, d'avant en arrière, et finalement se dressent sur quatre immenses pattes cagneuses: des chameaux. Non mais, ce qu'on leur en fourre sur la bosse! Lentement, le pas feutré, balançant leurs énormes charges, de leur marche placide de bêtes qui ont traversé le Sahara sans se gêner, ils s'en vont à la queue leu leu, attachés l'un à l'autre nez à queue.

Le tram s'engage enfin dans une longue rue étroite bordée tout du long de portiques graisseux où une foule dense circule parmi les étalages. Beaucoup plus de femmes par ici, la plupart voilées, avec la lamelle d'or sur le nez: on dirait des masques. Avec une sûreté, une élégance de cariatides, elles portent leurs amulettes en équilibre sur la tête: c'est le quartier des marchands de victuailles.

Celui aussi des cafés-concerts, des maisons louches, des danseuses de bas étage. Les ruelles environnantes forment le « quartier réservé »: « Il ne faut pas venir seul par ici », me souffle le Père Augustin. La prostitution se pratique sur une très large échelle en ces lieux. Il y a même une rue réservée aux amateurs de mœurs spéciales. Ce vice a toujours sévi en Orient, mais surtout dans le monde musulman. Et dire que certains en voudraient endosser la responsabilité à Platon! Ce que c'est que de vouloir à toute force étrangler l'*homo platonicus*. Mais que dire de l'*homo mahomelicus*, qui en est bien le contre-pied!

On est content de déboucher de cette sentine pleine d'odeurs de friture et de mangeaille mêlées à des parfums équivoques, où

le dévergondage et la vulgarité rendent le pittoresque déplaisant.

Retour à pied par le quartier moderne. Celui-ci, ce ne sont pas les Arabes qui l'ont fait. Ces grandes rues droites sont à cent lieues de leur manière. On pourrait s'y croire dans n'importe quelle capitale, sauf par-ci par-là un palmier, une enseigne en caractères arabes, un « sapin » 1870, et ce mélange de style européen et indigène, triomphe du prétentieux, du mauvais goût et de l'impersonnel. Ici tout est correct, propre, ordonné... sauf les Arabes, qui promènent sur l'asphalte, parmi les luxueuses autos de maître, leurs pieds nus, leurs guenilles et leur indécrottable nonchalance.

Le Père-Nil

Ce matin, ayant ouvert ma fenêtre, je suis resté interdit : au lieu de l'impeccable azur habituel, un ciel couvert, une sorte de brume jaunâtre, derrière laquelle j'entendais les milans sans les voir. Première idée : Il y a de la pluie en l'air... Pourtant, non, l'air était sec. Il y avait là quelque chose qui déroutait mon expérience météorologique.

— Drôle de temps, ai-je dit au Père Augustin. Est-ce qu'il va pleuvoir ?

— Pleuvoir ? Oui, du sable.

C'est le khamsin, le vent du désert, qui charge le ciel d'une impalpable poussière de sable. La proximité du désert...

Tout en mangeant du sable qui crisse sous mes dents, je parcours un livre qu'on m'a passé, sur l'Égypte ancienne.

Dieu ! quelle religion compliquée ! J'ai soin de m'en tenir, pour le moment, à quelques noms, ceux qui me paraissent les plus essentiels. Il y a Rha, le dieu-soleil ; et il y a Osiris, le dieu-Nil : avec ces deux-là on peut vivre en Égypte, car Isis, la déesse-Terre, s'en trouve merveilleusement fécondée ; et cela, c'est tout.

Bien entendu il y en a une multitude d'autres. Mais il est instructif de constater que cette religion inextricable et baroque fut au début monothéiste, et qu'elle l'est restée au fond : « Le Dieu des prêtres était un Être unique, parfait, immense, éternel, immuable, d'une intelligence certaine, d'une volonté souveraine, d'une bonté sans limite, l'Un unique qui existe par essence et remplit l'univers, seul générateur non engendré, à la fois père, mère et fils de Dieu. Enfants de Dieu sans sortir de Dieu, ces trois Personnes sont Dieu en Dieu, et, sans diviser l'unité de la nature divine, concourent à son infinie perfection (1). » Voilà qui est presque orthodoxe, le « ménage » trinitaire mis à part ; mais quelle dégradation que celle qui aboutit au dieu-taureau, au dieu-hippopotame, au dieu-chat, et jusqu'au dieu-oignon !... Rien n'illustre mieux la thèse de l'origine commune des religions que l'histoire de celle-ci : les fausses, dégénérescences de la vraie — d'où les ressemblances.

Je vais aujourd'hui rendre mes hommages au seigneur Nil.

Je le croyais bleu, comme sur les images ; il est d'un gris jaunâtre, avec des lointains blancs et gris de perle : parce que son confrère Rha continue à bouder. Vu de la pointe de l'île Gezireh, il a grande allure : la largeur de l'Escaut à Anvers ; mais ce qui est impressionnant, c'est de penser qu'il a cette largeur, et parfois le triple, sur des milliers de kilomètres. Il est piqué d'une foule de felouques, infiniment gracieuses avec leur longue voile triangulaire dont la brise incline les pointes très aiguës. Il en est qui se croisent comme deux lames de ciseaux. J'en vois, en amont, comme un troupeau d'ailes blanches, jusqu'au fond de l'horizon. Elle me rend songeur, cette eau qui a fait voyage depuis le lac Victoria ou les montagnes d'Éthiopie...

Au bout de l'île Rôda, à l'endroit, dit-on, où Moïse fut sauvé

des eaux (?), un kiosque surplombe le fleuve : c'est le nilomètre, l'instrument le plus important de l'Égypte.

« Il convient ici, écrivait le bon Joinville, de parler du fleuve qui passe par le pays d'Égypte, et vient du paradis terrestre. Ce fleuve est bien différent des autres rivières. Quand ce vient le temps d'environ la Saint-Rémy, ses sept branches débordent et s'espandent dans les terres plaines. Et l'on ne sait d'où vient cette crue, fors que de la grâce de Dieu : si elle n'était, il ne viendrait rien en Égypte, à cause des chaleurs, parce qu'ils sont près du soleil levant, et n'y pleut comme point et de loin en loin.

» Ce fleuve est tout trouble à cause de la presse des gens qui y viennent le soir quérir de l'eau à boire. Quand ce fleuve entre en Égypte, il y a des gens très experts qui, au soir, y jettent leurs filets, et le matin y trouvent des épicereries comme cannelle, gingembre, rhubarbe, girofle, bois d'aloès et autres bonnes choses. On dit au pays que ces choses viennent du paradis terrestre, et que le vent les abat des bons arbres qui sont au paradis terrestre ; puis, ce qui tombe dans le fleuve est ramené par le courant, et les marchands le recueillent pour nous le vendre très chèrement et au poids.

» On disait au pays de Babylone, que maintes fois le sultan avait essayé de savoir d'où venait le fleuve. Des gens experts en avaient remonté le courant. Une fois ils rapportèrent qu'ils avaient suivi le fleuve en contre-mont, tant qu'ils étaient arrivés à un grand tertre de roches taillées : sur ce tertre il était impossible de monter, et de là tombait le fleuve. Et leur sembla qu'au sommet de la montagne il devait y avoir des arbres à foison. Et sur ce tertre disaient avoir vu grande quantité de bêtes sauvages d'espèces peu communes, comme lions, serpents, éléphants et autres, qui les venaient regarder sur la rive, pendant qu'ils s'avançaient. Là-dessus les gens du sultan s'en retournèrent, et n'osèrent passer ni aller plus en avant. »

Aujourd'hui que le barrage d'Assouan a remplacé le paradis terrestre, le fleuve continue à rouler à mes pieds ses immenses eaux grises, dépouillé de son mystère après l'avoir été de sa divinité. Il a perdu, ici, jusqu'à sa personnalité : on l'a habillé à l'euro-péenne. Rien n'est moins égyptien que le cadre qu'on lui a fait. Sur la rive gauche, un quartier moderne avec buildings et villas, sur la rive droite, le musée, les casernes anglaises, le Yacht Club, l'hôtel Sémiramis, la résidence britannique, la garden-city. Même ce parc de Gezireh, en dépit de sa flore africaine, sent l'Europe : il est trop arrangé. Ses palmiers évoquent moins l'Afrique que ceux de Nice. Et je sais que derrière se trouve le Sporting Club.

Mais voici que de l'autre rive je vois, par delà la ville, se détacher dans le ciel la fine silhouette de la citadelle, lançant dans le ciel les aiguilles de sa « mosquée d'albâtre ». Fièrre et svelte sur le contrepont du Mokattam, elle domine et couronne l'immense Mouski, la vieille cité arabe aux cinq cents minarets. C'est là qu'est le Caire : c'est elle qui le situe et lui donne sa ligne et son âme — et cette ligne chante admirablement. Les Anglais l'occupent — l'Égypte est un royaume indépendant... Mais laissons la politique. Autre chose absorbe et fixe mon regard : au delà de la citadelle et s'étirant à sa droite, cette fauve et abrupte falaise, qui court se perdre dans des profondeurs de lumière dorée : le désert... le vrai désert, le sauvage désert d'Arabie, celui de saint Antoine, qui commence là, à cette chaîne montagneuse, et va jusqu'à la mer Rouge. Sur l'autre rive c'est le désert lybique, le Sahara sans limite. Entre les deux, le Nil et sa bande verte. Il n'est plus dieu, mais il reste le père, l'unique pourvoyeur de ce pays qui n'existe que par lui, qu'il a fait et qu'il recrée et féconde chaque année de ses eaux prodigieuses. Pourtant ce n'est pas lui qui m'émeut. Je ne sacrifierai pas aux oignons d'Égypte.

(1) D'après MASPÉRO, *Histoire ancienne*.

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

Instituut Dames van Sint-Niklaas

KORTRIJK - Voortstraat, 47

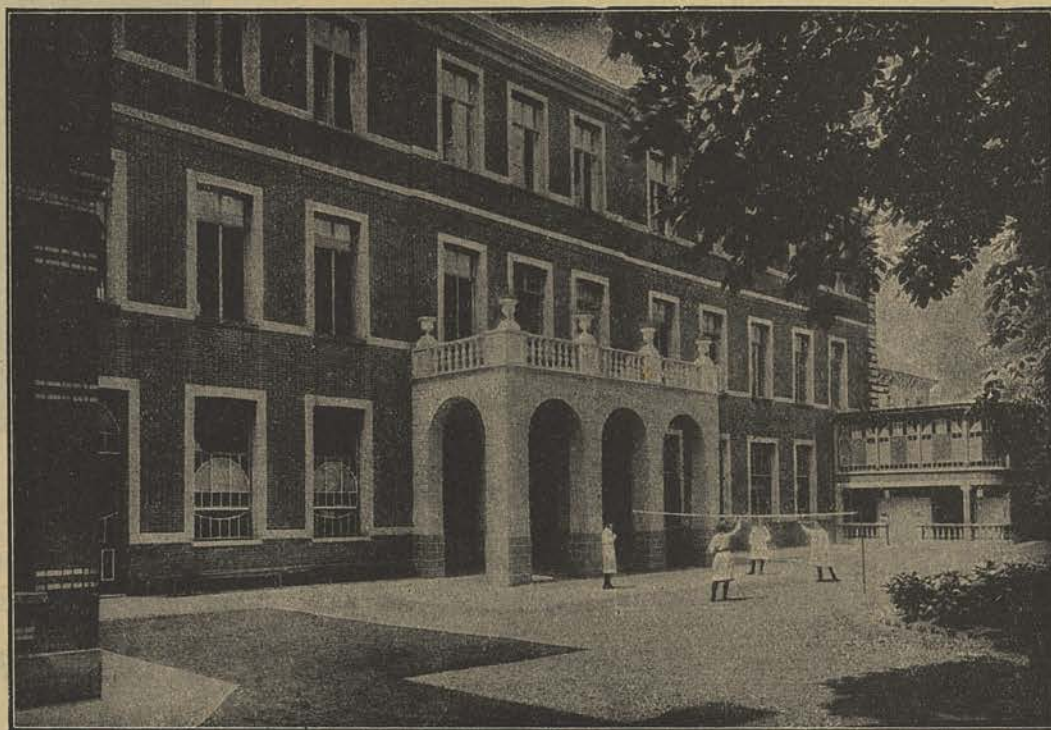
PENSIONNAAT - EXTERNAAT

Lagere, Middelbare en Hoogere Klassen

School voor Verpleegsters

« MARIA MIDDELARES »

Voortstraat, 51



PENSIONNAT — DEMI-PENSIONNAT

EXTERNAT

Cours primaires, moyens, supérieurs - Etudes commerciales - Langues étrangères - Coupe, lingerie, confection, dessin, ménage, piano, peinture - Arts appliqués, callisthénie

Rue Henri Nolf - Externat

Soeurs de l'Immaculée Conception

(APOSTOLINES)

1. BERCHEM-lez-AUDENAERDE
2. OOSTERZEELE-lez-GAND

INTERNAT — DEMI-PENSIONNAT

Programme officiel d'études moyennes et primaires

Cours de Coupe — Commerce — Ecole Ménagère
Sténo- et Dactylographie — Arts

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

Institut des Sœurs de la Providence de GOSSELIES

Ecoles Normales
AGRÉÉES
DE L'ÉTAT

primaire,
gardiennne,
professionnelle,
Ménagère } Lingerie
Confection
Modes
Dessin
(ouverte depuis 1935).

ÉCOLE MOYENNE (programme de l'État).

ÉCOLE MOYENNE PROFESSIONNELLE - MÉNAGÈRE agréée de
l'État avec sections : Lingerie, Confection, Modes, Dessin,
Commerce, Ménage.

ÉTUDES PRIMAIRES.



Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat

Cours facultatifs : Piano, Chant, Peinture, Arts appliqués, Callisthénie, Sténo, Dactylo, Langues

Conditions d'hygiène idéale : Parc 5 Ha. — Éducation et instruction soignées

DEMANDEZ PROSPECTUS AUX DIRECTRICES DE SECTIONS : RUE CIRCULAIRE, 4, GOSSELIES

SANCTA MARIA

PENSIONNAT POUR JEUNES FILLES A RENAIX



Dirigé par les Sœurs de la Miséricorde

Enseignement primaire : 7 années d'études
— Enseignement moyen : degré inférieur :
3 années. — Degré supérieur : 2 années
(sciences ménagères, commerciales, artis-
tiques et littéraires). — Humanités an-
ciennes. — Cours complet de sciences
commerciales. — Sténo. — Dactylo. —
Anglais. — Cours de piano. — Examens.
Les 2 langues nationales sont étudiées
avec un soin spécial. — Education
soignée. — Situation pittoresque sur le
flanc d'une colline, au centre de la ville,
avec vues magnifiques sur les Ardennes
flamandes. — Equipement moderne com-
plet. — Vastes plaines de jeux et par-des-
sus tout des locaux spacieux et baignant
dans la lumière.

Pour tous renseignements, s'adresser à
la Directrice de Sancta Maria, à Renaix.

Mais là-bas, l'insondable solitude blonde de pierre et de sable vierge... D'avoir entrevu le désert, j'ai déjà au cœur une nostalgie.

Je rentre en ville. Un souffle chaud agite les palmiers. Bientôt l'air se brouille tout de bon, le ciel devient livide. Que fait donc ce vieux Rha? Voici qu'à sa barbe il fait sombre en plein jour! Je me retourne : dans la poussière verdâtre du khamsin le soleil pend, décoloré, piteux, comme une vulgaire baudruche. Pauvre Rha!

Dans ma cellule, dont la fenêtre est restée ouverte, je trouve tout couvert d'une légère couche de poussière. Et c'est avec une sorte de respect que je considère cette poussière venue des profondeurs du Sahara.

Départ pour La Mecque

— Vous ne voulez pas aller voir le Mahmal? me demande Vincent.

— Le Mahmal? *What's that?*

— Le cortège du Tapis sacré qui part pour La Mecque avec le grand pèlerinage. Très intéressant...

Il m'explique : Tout musulman, comme on sait, doit en principe faire une fois en sa vie le pèlerinage de La Mecque. A l'occasion du départ annuel, le roi d'Egypte confie à la caravane un tapis précieux brodé d'or et d'argent, destiné à couvrir le tombeau du prophète. Il faut voir ça... La cérémonie aura cette année un éclat tout spécial : on reprend la tradition, interrompue depuis dix ans par toutes sortes de complications politiques... Oui, il faut voir ça : spectacle unique, occasion unique... Vincent met sa voiture à ma disposition...

Oh! le tentateur! Encore un peu, et j'allais succomber. Mais je songe à ma besogne : non, je n'ai pas le droit de perdre une matinée pour le Mahmal. Il ira bien à La Mecque sans moi. Je refuse.

Comme je travaille, j'entends les salves d'artillerie qui annoncent l'ouverture de la cérémonie. Je jette un coup d'œil sur le journal que m'a laissé Vincent : « S. A. R. le prince Mohamed Aly, représentant S. M. le Roi, sera salué par une salve d'artillerie et prendra place sur le trône. Le Mahmal fera sept fois le tour du terrain et s'arrêtera devant la tente royale. Son Altesse Royale prendra le licol du chameau portant le hodag, et le passera au président du Conseil, qui le passera au recteur de l'Université d'El Azhar, puis il le remettra à l'émir El-Hag, chef du pèlerinage, en lui souhaitant bon voyage. Il fera de même de la clef de la Kaabah, et passera ensuite la revue des troupes... » Tout cela n'a rien de passionnant — un peu drolatique seulement. Mais c'est égal, je voudrais bien voir, prendre l'atmosphère de ce cortège... Eh! mais voici : « Le Mahmal passera par la rue Emir Farouk, la place Ataba... » C'est cela : il défilera à quelques minutes du couvent. Comme je dîne aujourd'hui de trois oranges, cela va bien.

Ayant supputé l'heure du passage, je m'en vais vers la place Ataba. J'arrive à point : déjà l'on entend une musique barbare qui approche. Malgré le plein midi, la place est grouillante de monde. Et le cortège débouche : d'abord la troupe, en kakhi et en blanc, qui a pris tout à fait l'allure européenne, avec une amusante fierté de gosses qui jouent aux soldats; puis, parmi les drapeaux verts et rouges, les corporations religieuses, les étudiants d'El Azhar, en robes blanc et noir, les derviches au turban vert, des imans, des santons et autres personnages dévots qui défilent, le galabieh flottant, en récitant des sourates du Koran avec un balancement de tête singulier. Ceci, par exemple, n'a plus rien d'européen. C'est un cortège des *Mille et une Nuits*. Ces turbans, ces soies chatoyantes, et ces visages bronzés... Voici que s'avance, dominant le flot de têtes, balancé de droite à gauche sur son chameau, le hodag, sorte de pagode en pointe

couverte de tentures, qui renferme le Tapis. Il est entouré d'un groupe compact de prêtres en turban et caftan de soie, d'où émerge, une aigrette sur le nez, la tête ahurie du chameau; autour d'eux, des soldats, uniforme blanc, tarbouche écarlate, visage chocolat; le tout flanqué d'officiers, sabre au clair, tout blancs sur leurs chevaux blancs, de splendides petits chevaux arabes. Dès qu'apparaît le hodag, des acclamations frénétiques éclatent dans la foule, qui se prosterne à son passage.

Tout cela défile d'un pas rapide et irrégulier dans un vacarme épouvantable. Derrière le hodag chevauche l'émir El-Hag, puis, sur des chameaux tout couverts de rouge, des musiciens qui, jouant du fifre, des cymbales et du tambour, font une musique diabolique — si l'on peut appeler musique ce charivari tinta-marresque où l'oreille ne parvient pas à saisir un ton. On sait que les principes musicaux des Orientaux sont tout différents des nôtres : leur chromatisme dérouté nos oreilles. Mais il paraît que pour eux ceci est très beau.

Très excitant à coup sûr : entraînés par ce boucan accéléré et trépidant, les pèlerins marchent, à une allure saccadée, le regard tendu, l'air égaré, l'exaltation sur la face; et toujours cet affolant mouvement des têtes qui tournent sans relâche de gauche à droite et de droite à gauche, tandis que les lèvres récitent ou hurlent les sourates.

Quelle vision! Que le transfert est total, ici, de chez nous dans cet autre monde! Et quelle révélation de ce monde, de l'âme musulmane! J'ai vu défiler des visages si étonnamment tranchés que leur seule apparition m'a dévoilé des régions inconnues : ce prêtre rabougri, l'air hargneux, desséché dans les discussions de textes, qui, avec sa touffe de poils blancs sous les oreilles, a l'air aussi vieux que le Koran, et aussi intransigeant; et cet autre aux traits durcis, les yeux noirs fixes, brillants d'un sombre fanatisme; et ce gros à la face apoplectique et huileuse, dont les regards flamboient de tous côtés comme s'ils voulaient tout foudroyer : cet homme ne va-t-il pas entraîner les croyants à la guerre sainte? Et ces pèlerins hagards, secoués par une sorte de transport sacré... De tout cela, de ces regards luisants, de cette allure enfiévrée, de ce vacarme sauvage, il se dégage l'impression formidable, presque inquiétante, d'un déchaînement de foi farouche et intraitable.

Et c'était plus fort autrefois. Ce qui se passait encore il n'y a pas bien longtemps au retour du Mahmal montre jusqu'où peut aller le fanatisme de ce peuple : les fidèles s'étendaient côte à côte sur toute la largeur de la rue, et, sur le tapis humain ainsi formé, l'émir El-Hag se lançait au galop de son cheval. Ceux qu'on ramassait morts, la tête fracassée par les sabots, étaient estimés bienheureux, étant censés être allés droit au ciel.

Telle quelle, cette frénésie contenue reste singulièrement impressionnante. Il me semble que je comprends les soulèvements mahdistes, et la « guerre sainte », et toute l'histoire de l'Islam, tandis qu'achève de s'écouler le cortège avec des à-coups, des arrêts, de brusques reprises accélérées (l'Arabe ne sait pas marcher régulièrement en masse)... tandis que s'éloigne, là-bas, le Mahmal qui s'enfonce, toujours dandinant, dans les profondeurs hurlantes du Mouski.

P. MARTIAL LEKEUX, O. F. M.

(A suivre.)

Comme de coutume, à l'occasion de la Fête de l'Assomption, LA REVUE CATHOLIQUE DES IDEES ET DES FAITS ne paraîtra pas la semaine prochaine.

Malebranche ou le Cartésien endurci

Le troisième centenaire de la naissance de Malebranche, prêtre de l'Oratoire, est passé à peu près inaperçu : la grande commémoration du *Discours de la Méthode* l'a relégué à l'arrière-plan, et l'éclat du soleil cartésien a éclipsé la douce lumière lactée d'une philosophie dont la fortune et l'influence furent d'autant plus considérables que son insinuation secrète et pénétrante. A Descartes revient la gloire d'avoir découvert le germe de la philosophie, mais Malebranche, son disciple, a été le semeur solitaire qui, d'un geste invisible et sans faste, épand les futures moissons. C'est Malebranche, bien plus que Descartes, qui a formé une certaine mentalité française et européenne; c'est lui, bien plus que son maître, qui a établi sur ses bases le rationalisme. Deux causes expliquent ce discrédit qui entoure la séduisante figure de l'oratorien. D'une part, Malebranche veut faire œuvre de philosophie chrétienne. Comment lui attribuer alors la paternité du rationalisme antichrétien? Mais une doctrine se juge, comme un arbre, à ses fruits. Malebranche a pu tenter l'impossible entreprise de construire, selon un plan cartésien, une philosophie complètement indemne de toute influence aristotélécienne et païenne; il a pu entrelacer la réflexion rationnelle à la piété la plus ardente. Il reste que sa philosophie s'est rapidement séparée de son apparente inspiration chrétienne : celle-ci a été comme absorbée par la pure raison qui en était la tendre amie et la compagne assidue, *de telle sorte que la raison est devenue inspirée*. La Foi disparue, *c'est la logique qui a imposé ses dogmes*. Toute l'atmosphère du XVIII^e siècle est ainsi imprégnée d'un malebranchisme amputé du christianisme qui, dans la pensée de Malebranche lui-même, en était le centre et la puissance germinative, mais qui, en fait et selon le déterminisme inéluctable des idées, n'en était que l'ornement superfétatoire.

D'autre part, on ignore trop, même chez les spécialistes, à la suite de l'inévitable déplacement de perspective provoqué par le recul du temps, que l'action de Malebranche est capitale sur son siècle et, par infiltration, sur ce XVIII^e siècle où se trouve cachée, dans la mystérieuse et trop grande lumière d'une époque adoratrice de la seule Raison, la clef de notre histoire et du déclin du Christianisme. Il suffit cependant de lire la consciencieuse *Histoire du Cartésianisme*, de Francisque Bouillier, pour constater que s'il y eut de grands cartésiens : Malebranche lui-même, Spinoza, Leibniz, ce fut uniquement par le canal du malebranchisme que *l'esprit cartésien* put faire couler ses eaux en France et de là sur toute l'Europe. Les œuvres de Malebranche et les controverses qu'il soutint avec une patience et une obstination inlassables avec Arnauld, Fénelon, Bossuet, Mayran, Berkeley, et tant d'autres, car ce méditatif était un polémiste de race, connurent un succès immense. Il y eut une foule de petits malebranchistes auxquels l'histoire, aujourd'hui, accorde à peine un regard, et dont l'action fut profonde sur la mentalité de l'époque. Des groupes se formèrent pour diffuser sa doctrine; des salons se passionnèrent pour son système. A l'Académie des Sciences, dont il fut membre, nombreux étaient ses partisans. Tous les savants étrangers ou les princes d'Europe, de passage à Paris, désiraient lui rendre visite. La correspondance qui absorba une grande partie de son temps et qui est malheureusement en majorité perdue est sans doute la plus vaste à laquelle un philosophe se soit jamais livré. Le P. André pouvait à bon

droit écrire que Malebranche était le philosophe le plus célèbre d'Europe, et l'*Encyclopédie* émet ce jugement dont la pertinence se vérifie à la critique : « Malebranche a donné un jour si brillant à la doctrine de Descartes, que le disciple l'a plus répandue, par la vivacité de son imagination et par le charme de ses expressions, que le maître n'avait fait par la suite de ses raisonnements et par l'invention de ses divers systèmes. » Il est extrêmement remarquable que des hommes tels que Fontenelle, Bayle, Voltaire, Rousseau, dont l'empire et la fascination furent incomparables sur le XVIII^e siècle, témoignent tous une intense admiration pour Malebranche et pour sa doctrine. Voltaire, notamment, oui, Voltaire, écrivit un traité dont le titre seul résume le malebranchisme et son évolution : *Tout en Dieu, commentaire de Malebranche* (1769). Selon lui, le style de Malebranche est le plus beau modèle du style philosophique, et sa métaphysique atteint à la hauteur du sublime. Dans le *Philosophe ignorant*; il écrit : « Certes, il y avait quelque chose de sublime dans ce Malebranche qui osait prétendre que nous voyons tout en Dieu même. » J.-J. Rousseau « lut et relut cent fois » les *Entretiens sur les sciences*, du P. Bernard Lamy, oratorien et disciple fidèle de Malebranche; il aimait particulièrement, nous dit-il, les ouvrages, tels ceux de Malebranche ou de Port-Royal, « qui mêlaient la dévotion aux sciences ». La célèbre *Profession de foi du Vicaire savoyard* est remplie, on l'oublie trop, de réminiscences cartésiennes et malebranchistes : le sentimentalisme religieux de Malebranche, vidé de sa substance chrétienne, mais toujours étroitement uni à un anthropocentrisme rationaliste, coule ici de source.

Sans doute, cette alliance secrète de Voltaire ou de Rousseau et de Malebranche peut sembler paradoxale. En fait, et parce que le fait a, comme tout ce qui est, une nature ou essence nécessaire, cette incroyable collusion entre un amoureux enthousiaste du Christ et ses détracteurs les plus obstinés n'a rien d'énigmatique. Considérons les thèmes principaux de la philosophie de Malebranche et nous verrons qu'ils se ramassent tous en un seul et même principe dont ils tiennent leur force persuasive : il n'y a qu'une véritable cause : la raison, et non pas telle raison particulière ou telle raison inhumaine, mais la Raison absolue, la plus stricte, la plus impersonnelle et la plus déterminante. Rien ne vaut que par cette évidence rationnelle, universellement transparente, souveraine et dominatrice d'un monde où les réalités individuelles doivent se soumettre à sa loi. L'idéologie intrinsèque, ivre de clarté logique, étend désormais sa dictature sur l'univers enchaîné. Bossuet ne s'était pas trompé. Dans une lettre du 21 mai 1687 à un disciple de Malebranche, il écrit : « Sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement — ce qui, réduit à de certaines bornes, est très véritable, — chacun se donne la liberté de dire : « J'entends ceci, et je n'en tends pas cela »; et sur ce seul fondement, on approuve et on rejette tout ce qu'on veut, sans songer qu'outre nos idées claires et distinctes, il y en a de confuses et de générales qui ne laissent pas d'enfermer des Vérités si essentielles qu'on renverserait tout en les niant. Il s'introduit, sous ce prétexte, une liberté de juger qui fait que, sans égard à la Tradition, on avance témérairement tout ce qu'on pense. » Plus tard, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, il renchérit encore : « Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens : *l'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse*; comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même... *devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son dieu.* »

Magnifique perspicacité! Bossuet va ici d'un seul élan jusqu'au cœur invisible d'une doctrine obscure à force de transparence. Il dénonce l'impérialisme d'une raison gorgée d'autonomie à

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

INSTITUT DE LA SAINTE-FAMILLE

Helmet — Bruxelles 3

Trams 93-94-56

INTERNAT — EXTERNAT

Enseignement primaire, moyen et supérieur. — Humanités anciennes — Ménage Sainte-Marthe.

THIELT (Flandre Occidentale)

INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT

Jardin d'enfants. — Enseignement primaire, moyen et supérieur. — Humanités anciennes. — Ecole normale primaire. — Ecole normale moyenne.

BRUXELLES

5, rue Guimard, Quartier-Léopold

DEMI-PENSION — EXTERNAT

Enseignement primaire, moyen et supérieur. — Humanités anciennes.

BERCHEM-ANVERS

95, rue Jan Moorkens

(Trams 7 ou 5).

INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT

Jardin d'enfants. — Enseignement primaire, moyen et supérieur. Humanités anciennes.

COSTERMANSVILLE - KIVU (Congo belge)

INSTITUT ALBERT I^{er}

**INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT
POUR ENFANTS EUROPÉENS**

Jardin d'enfants. — Enseignement primaire et moyen.

Institut St-Nicolas

PENSIONNAT POUR GARÇONS

1421, chaussée de Mons, Anderlecht

Humanités modernes

SECTIONS SCIENTIFIQUE

ET COMMERCIALE

Préparation aux études universitaires

Propriété de 12 Ha

Plaine de Sports

Enfants admis à partir de 6 ans

Tram Z ou H à Bruxelles-Midi, arrêt devant l'Institut

Pédagogie St-Augustin

DIRIGÉE PAR LES

**Chanoinesses Régulières de la Congrégation
de Notre-Dame de Jupille**

1, rue St-Hubert - LOUVAIN

Reçoit les jeunes filles fréquentant les
cours de l'Université

SINTE BARBARAGESTICHT

WETTEREN (Gent).

INTERNAAT bestuurd door de Broeders van O.-L.-V. van Barmhartigheid (Broeders van Mgr Scheppers).

A. **VOLLEDIG LAGER ONDERWIJS** (8 studie jaren). De jongens worden aangenomen vanaf 6 jaar.

B. **MIDDELBARE TUINBOUWSCHOOL**. Driejarige theoretische en praktische leergang. De school levert officiële diploma's af van **TUINBOUWKUNDIGE**.

C. **BEROEPSCHOOL** met volgende afdelingen: Drukkerij, Meubel- en Schrijnwerkerij, Kleer- en Schoenmakerij met patroonknippen.

Kostgeld: 2.100 fr. of 2.400 fr. Vermindering voor kroostrijke gezinnen.

Om in de tuinbouw- of beroepschool aanvaard te worden moet de jongen 14 jaar oud zijn. Een bezoek aan het Gesticht zal U een gunstig gedacht geven over de degelijkheid der inrichting. Programma en prospectus op aanvraag.

Sœurs de Sainte-Marie

NAMUR, rue du Président, 24

Jardin d'enfants, classes primaires et moyennes. Commerce.
Ecole professionnelle d'horlogerie pour jeunes filles agréée par l'Etat.

JAMBE, chaussée de Liège, 70

Classes primaires et moyennes.

Humanités anciennes et modernes.

Ecole moyenne ménagère agricole, agréée par l'Etat.

INSTITUT DES SŒURS DE STE-MARIE DE NAMUR

CHATELET, rue Neuve, 26

Pensionnat - Demi-Pensionnat - Externat

Jardin d'enfants — Section primaire

**Section normale et moyenne, professionnelle et ménagère,
agréée par l'État :**

Cours moyens. — Cours ménagers. — Sciences commerciales. —
Langues étrangères. — Cours de lingerie. — Coupe et confection. —
Dessin.

Cours spéciaux d'arts appliqués.

Examens de musique.

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

Institut des Religieuses Trinitaires

105, AVENUE DE LA COURONNE, IXELLES

PENSIONNAT — EXTERNAT

Enseignement moyen, primaire et supérieur.
Humanités gréco-latines — Cours divers — Cours pour petits garçons.

ETTERBEEK, 8, RUE FORT DE BONCELLES

Ecole libre gratuite, paroisse N.-D. du Sacré-Cœur.

OVERYSCHÉ Institut du Sacré-Cœur

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
dirigé par les Filles de l'Immaculée Conception

Études préparatoires et moyennes commerciales. —
Section d'éducation familiale ménagère et profess. —
Sténo-dactylo. — Langues étrangères. — Arts d'agrément. — École ménagère horticole agréée.

Autobus : Bruxelles place Jourdan. — Arrêt facultatif pensionnat
Réduction pour familles nombreuses.

Institut des Sœurs de la Présentation Notre-Dame à Saint-Nicolas (Waes)

1. Enseignement primaire et moyen.
2. Enseignement professionnel. — Ecole de commerce reconnue par l'Etat et la Province — Ecole ménagère — Cours de lingerie, de coupe, de confection et d'arts décoratifs.
3. Enseignements normal.
Ecole normale pour institutrices gardiennes.
Ecole normale pour institutrices primaires.
Ecole normale moyenne pour régentes : sections scientifique, littéraire et germanique.
Réduction pour familles nombreuses.
Missions au Congo Belge (Vicariat de Lisala).

Instituut der Zusters van O. L. Vrouw Presentatie te Sint-Niklaas (Waas)

1. Lager en middelbaar onderwijs.
2. Beroepsonderwijs — Handelsschool erkend door den Staat en de Provincie — Huishoudschool — Leergangen : Snijkunst — Confectie — Décoratieve kunst.
3. Normaalonderwijs :
Normaalschool voor bewaarschoolonderwijzeressen.
Normaalschool voor lagere onderwijzeressen.
Normaalschool voor regentessen : wetenschappelijke - letterkundige afdelingen en voor de Germaansche talen.
Merkelijke reductie voor kroostrijke gezinnen.
Missieposten in Congo (Vicariaat Lisala).

Arts et Artisanat

Métiers d'art

Formation artistique
et artisanale

PENSIONNAT-EXTERNAT

dirigés par les
RELIGIEUSES ANNONCIADES

Institut "MATER DEI"

BANNEUX-NOTRE-DAME
(Province de Liège)

Pensionnat pour Jeunes Filles

dirigé par les Sœurs de l'Union au Sacré-Cœur

Avenue du Parc, HAL près Bruxelles

PENSIONNAT — DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT

Etudes primaires et moyennes.
Programmes du Gouvernement

Ecole professionnelle, ménagère et commerciale agréée.
Coupe et confection. Sténographie. Dactylographie. Arts d'agrément.
Diplômes officiels.

Régime français et flamand. Education soignée.
Vastes locaux. Jardins spacieux.

Conditions spéciales pour familles nombreuses.

Pensionnat Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus

pour garçonnets de 4 à 11 ans,

dirigé par les Sœurs de N.-D. des VII Douleurs à Steenhuffel

à 20 km. de Bruxelles, localité très salubre à grande distance de toute usine. Langue courante : le français. Autobus Lux coin boulevard Emile Jacquain et boulevard d'Anvers, ligne de chemin de fer Anvers-Alost, n° 61.

Pension : prix modéré. Entrée : 2 septembre.

l'endroit du réel objectif et qui n'assure la vérité que de ses propres productions. L'intelligence ne tient rien de ce qu'elle affirme, que d'elle-même et de ses initiatives despotiques. Malebranche va si loin dans ce sens que, pliant toutes choses au critère de l'idée claire et distincte, il exclut de la compétence philosophique de l'entendement tout ce qui n'est pas étendue ou nombre : la raison n'atteint la vérité que sous le signe du mécanisme ou du machinisme universel. Bien plus, comme jadis Platon à l'égard de son maître Parménide, il n'hésite pas à porter une main parricide sur le *cogito ergo sum* de Descartes : l'âme ne se connaît pas elle-même parce que sa connaissance n'est pas une idée claire et distincte, elle n'a que le sentiment nocturne de son existence phénoménale. On n'a pas assez remarqué combien cette assurance est fragile pour Malebranche lui-même qui poursuit impitoyablement toute connaissance rebelle à l'évidence parfaitement rationnelle. Mon existence spirituelle tend à n'être plus qu'existence divine projetant sur le monde l'absolue lumière de sa transcendance. Aussi la raison pure ne peut-elle être qu'identique au Verbe, fils de Dieu, selon Malebranche. Le mathématicien et le physicien sont désormais *sicut dei*. Dans l'étendue intelligible, Malebranche contemple « les véritables idées des choses » et « il semble que ce soit une espèce de possession de Dieu même ». « Si je pense, écrit-il, aux idées abstraites des choses, je suis uni à Dieu par ma pensée, puisque je vois ces choses par l'union que j'ai avec Dieu; mais cette union ne me lie point aux créatures. » Comment le pourrait-elle d'ailleurs puisque, en bon idéaliste, Malebranche se persuade intimement qu'il ne connaît que l'idée et non son objet?

L'esprit est donc suspendu à Dieu, et Malebranche se répand en effusions. Il n'y a rien entre l'intelligence et Dieu; ni ce corps de misère dont elle traîne la vie hallucinée derrière soi et qui, n'étant pas idée, n'est rien, ni ce monde extérieur et sensible que sa connaissance n'atteint pas puisqu'une connaissance par la sensation est entachée de nullité. La connaissance que nous pouvons en avoir est seulement celle de son étendue; elle est complète sans celle de son existence, et l'oratorien, emporté par l'euphorie, va jusqu'à prétendre qu'il ne connaît l'existence des corps que parce que la révélation l'assure qu'ils ont été créés.

* * *

Mais l'atmosphère où évolue la pensée de Malebranche se raréfie encore. Où subsistent ces idées claires et distinctes, où réside cette étendue intelligible qui est le seul objet perméable à l'esprit? Ni dans le réel extramental dont l'être est exténué jusqu'au néant, ni dans l'âme elle-même, car l'innéisme n'est qu'une solution paresseuse et trop commode, mais en Dieu. C'est en Dieu que nous voyons nos idées et, en pensant selon la clarté et la distinction, nous communions en quelque sorte avec Dieu. L'extrême rationalisme coïncide ici avec un mysticisme extrapolé. Il y a plus encore. Si Dieu absorbe les idées et si les idées authentiques portent sur l'étendue mathématique, Dieu ne pourra penser et agir que mathématiquement : toute causalité s'engloutira en outre en Dieu. Le domaine des mathématiques est celui d'une nécessité rigoureuse où règnent des lois universelles. Le particulier s'y place sous la règle générale : ainsi une fonction mathématique, en soi immuable et identique à elle-même, revêt autant de valeurs différentes que sa variable en assume. Deux corps se rencontrent et provoquent par leur choc tel événement particulier, mais cet événement n'est que la particularisation en une variable de la loi générale de communication des mouvements. Il n'y a donc pas de causalité naturelle, il n'y a que la causalité divine qui se déploie selon un déterminisme infrangible. Le choc est la cause occasionnelle du mouvement, sa cause

réelle est la loi. De même toute efficacité de la créature n'est apparente; elle est l'occasion où se manifeste la seule efficacité de l'action divine. C'est la célèbre théorie des causes occasionnelles. L'univers, dans un vaste reflux, vient s'immerger en Dieu, loi suprême et raison absolue, qui ne cède à aucune contrainte extérieure puisqu'il est à lui-même sa propre loi et sa propre raison. Selon l'irrévérente parole du protestant Jurieu, « le Verbe de Dieu », qui selon Malebranche est infinie sagesse rationnelle, « est devenu cartésien sur ses vieux jours ».

Malebranche se flatte d'éliminer de la sorte, à l'aide d'un cartésianisme poussé jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, le paganisme de la philosophie enfin christianisée. Il exorcise définitivement le fantôme d'Aristote qui, avec sa théorie des causes naturelles, ravit à Dieu une partie de sa gloire, et qui, ajustant l'âme humaine aux réalités sensibles, détourne l'esprit du seul Dieu pour lequel il est fait. Il restitue à l'intelligence le goût du spirituel pur et le sens du divin. Il dresse la raison vers le ciel et vers Dieu. Il convertit la philosophie au christianisme. Une passion apostolique anime toute son œuvre et il écrit sans doute avec un frémissement de joie : « La religion, c'est la vraie philosophie. »

Mais y a-t-il autre chose en cette religion ou en cette philosophie qu'un rationalisme dévot? Ce Verbe, fils de Dieu, qui fait tout pour sa gloire, et qui, identique à la Raison, est « la Raison universelle de tous les esprits », diffère-t-il d'une raison humaine qui, manœuvrant les règles de la méthode cartésienne, passerait mathématiquement à la limite? Le christianisme a-t-il encore ici une histoire réelle, inscrite dans la durée, incarnée dans la chair du monde, ou bien n'est-il plus qu'une belle épure de géomètre? Que sous l'effet d'une cause imprévisible disparaisse la foi dans le Christ et en sa parole, que reste-t-il de cette Raison sinon la déesse Raison? Le Crucifié est mort, et ce n'est plus le fils du Dieu d'Abraham et de Jacob qui ressuscite à sa place, ce n'est même plus le Dieu des philosophes et des savants, d'Aristote ou de Platon, c'est le dieu inerte du déisme, des encyclopédistes et de Rousseau, c'est la raison de l'homme qui n'a que faire de ce dieu abstrait et qui, plus vivante que lui, occupera désormais son trône désaffecté.

Malebranche, dont la souplesse est tant vantée, a opéré le durcissement systématique du rationalisme cartésien. Il a travesti en logique la doctrine secrètement enflammée de celui qui, dans la nuit du 11 novembre 1618, en proie à l'enthousiasme d'un songe, déplaça la poésie de ses bases et en fit une philosophie (1). Déjà chez Descartes l'imagination prend le masque de la raison : l'intelligence n'atteint que des « idées-tableaux » et le philosophe n'est guère qu'un polypier d'idées. Chez Malebranche, l'idée n'a plus aucune contre-partie dans le réel : spectre translucide, elle se laisse traverser de part en part. Le poète Descartes palpait obscurément en elle la présence du réel, exactement comme l'artiste contemple à l'aveugle dans les symboles et les images qu'il crée la fulgurante lumière d'une réalité inénarrable. Le logicien Malebranche ne voit plus que les symboles auxquels sa piété chrétienne, vivace et désorbitée, prête une vie factice. Dans le vers cruel et souvent cité de son adversaire Faydit :

Lui qui voit tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou,

il y a une étincelle de vérité. N'est-ce pas Chersterton qui disait avec profondeur : Le fou n'est pas celui qui a perdu la raison, c'est celui qui a tout perdu, *sauf la raison*? Malebranche témoigne d'ailleurs en ce sens lorsqu'il écrit : « Je ne vois immédiatement

(1) Cf. *La Revue catholique* du 28 mai 1937 (XVII^e année, n^{os} 9 et 10) où nous avons montré que Descartes n'était qu'un poète converti en philosophe.

que l'idée, et non l'*ideatum* (c'est-à-dire la réalité représentée par l'idée). C'est l'idée d'un spectre qui effraie un fou; son *ideatum* n'est point. » Il serait absurde de suivre l'opinion insolente de Faydit, mais il faut avouer qu'elle ouvre devant l'esprit une étonnante perspective : dans cette intransigeance logique qu'affecte Malebranche, dans cette douceur tenace avec laquelle il écarte de son champ de vision philosophique tout ce qui serait réalité concrète, n'apercevons-nous pas que la raison invertie et privée de toute relation au réel tend vers son anéantissement? Le poète qui n'aime plus le monde n'est-il pas lui aussi guetté par l'invraisemblable logique de la folie? N'est-ce pas une société en proie au dévergondage de la raison que ce charmant XVIII^e siècle qui se précipite vers la mort? Le sourire de la raison de Fontenelle ne cache-t-il pas un hideux rictus? Malebranche visionnaire? Il l'avoue lui-même : « Ceux qu'on appelle méditatifs et visionnaires sont ceux qui rendent à la raison les assiduités qui lui sont dues. » Malebranche poète haïssant la poésie, transposant ses images en idées rationnelles? Pourquoi pas? On sait que jamais il ne put lire des vers sans dégoût et qu'il écrivit deux vers éternellement ridicules et surréalistes :

*Il fait en ce beau jour le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde!*

Sa prose élabousse sans cesse de poésie contenue, et c'est là où il monte aux cimes d'une logique désubstantialisée qu'il apparaît le plus enivrant. Mais il n'a pas la fougue de Descartes, son instinct guerrier et conquérant. Il est dur, car il ne sait pas, en sa cruauté, si les êtres et les choses existent. Son inspiration poétique est sclérosée par une cohérence qui ne laisse plus aucune place au mystère. Peut-être a-t-il trahi Descartes en éliminant du cartésianisme l'obscurité qui faisait sa force, exactement comme le XVIII^e siècle dont il est le père a trahi la Renaissance en la dépouillant de sa poésie et en substituant à l'enthousiasme poétique l'enthousiasme glacé de la raison. Malebranche, c'est l'entendement gonflé d'imagination, planant au milieu d'un ciel sans joie, au-dessus d'une terre sans parfum.

MARCEL DE CORTE,
Professeur à l'Université de Liège.

En quelques lignes...

Psychologie du faux col

La question est devenue politique : faux col ou col romain? c'est-à-dire : entrave ou liberté, compression des vertèbres ou dégagement de la nuque? Mussolini conseille aux siens d'en revenir à la tôle flottante; et il raille, non sans quelque férocité dans l'humour, la civilisation, des instituteurs engoncés, de ceux-là à qui le caoutchouc durci ou le celluloid donnent l'air, comme disent nos Wallons gouailleurs, d'« *on verrat stampé ki passe l'ève* ».

Par ces temps de canicule, le faux col est — évidemment — honni. Surtout dans le verre de bière mousseuse, à la terrasse des cafés. Parce qu'un joueur de tennis, qu'on appelait « le crocodile », lança, sur le court, la mode des chemises échancrées et à manches courtes, la Lacoste, de juillet à septembre, fait fureur. Bientôt, l'on écrira « lacoste », sans majuscule; comme riflard.

On voudrait défendre le col raide. Non pas seulement à cause de cette échancrure de la fameuse chemise, qui évoque fâcheusement le coup de ciseaux des aides de Monsieur de Paris; mais en raison des multiples prérogatives que confère au civilisé en toilette du soir l'inconfort même du plastron empesé. Il est faux de soutenir que l'habit ne fait pas le moine. Dès que le relâchement vestimentaire supprime certaines consignes d'effort physique, le débraillé moral n'est pas loin. Le Duce le sait mieux que personne, lui qui, même par 40° à l'ombre, impose à ses janissaires d'escorter l'uniforme noir. Il n'est que de parcourir nos plages et villes d'eaux pour se rendre compte des effets déplorables du manque de tenue. Certes, le soleil d'été encourage des dérogations à la loi du faux col. Mais gardons-nous de préparer, sous ombre de racisme, une génération qui marcherait vers la vie, les pectoraux pileux sous une chemise lâche et molle.

Avant l'orage

C'était un des sujets fatidiques du « devoir de style ». Le maître ne s'inquiétait nullement de savoir si les petits citadins avaient eu l'occasion d'observer, de leurs yeux, les veaux et les génisses qui, dans la prairie en pente, la queue droite, galopent, pris de panique, aux premiers roulements du tonnerre. Il s'agissait d'une suite d'amplifications verbeuses sur chacun des thèmes proposés par le « canevas ».

Ce qu'il y a de plus curieux dans la préparation de l'orage, c'est que, huit fois sur dix, nous avons affaire à un avortement. Le ciel se couvre; l'air devient irrespirable; la peau moite; les hirondelles rasant le sol, exactement comme dans les prévisions météorologiques du Vieux Major : mais il ne pleut pas... L'orage, le vrai, on dirait que le Bon Dieu le réserve toujours pour ailleurs. Le tonnerre lui-même, en ses grondements, vous fait les surprises et agaceries du jeu des quatre coins : tantôt vous l'entendiez au Sud; le voici qui déchaîne ses batteries vers le Nord-Ouest...

Or l'on se promettait, d'une franche ondée, quelle bénédiction! Quand, toute une semaine de ciel bleu, le bourguignon a rôti les baigneurs sur le sable et grillé les belles oisives au solarium, on comprend que certaines peuplades d'Afrique accueillent à grand renfort d'actions de grâces et de tam-tam le ruissellement des eaux du ciel. Nous attendons, Seigneur, vos cataractes! Nous, et les capucines qui penchent leur corolle, et les pigeons blancs qui voudraient renouveler le bain de la vasque, et la terre qui se fendille, et les arbres dont craquent les fibres : toute la nature est dans l'attente, dans l'espoir de la pluie qui est un bienfait.

... Et si nous lisons, dans le journal, que la foudre a tué six vaches ou déshabillé l'imprudent qui avait cherché refuge sous un peuplier, nous n'imaginons point un seul instant que l'orage tant désiré nous force à tirer notre chapelet et à allumer, sur la cheminée, entre deux craquements sinistres et les éclairs bleus, le cierge béni.

Une histoire de perruches

Les gens sensibles (et je me flatte d'en être) ont de l'amitié pour les perruches. Qu'elles soient bleu pastel ou d'un vert relevé de jaune citron, ces petites bêtes frileuses vont par couples. Sur le perchoir où elles se posent, vous ne les voyez jamais qu'en train de se bécoter gentiment. C'est pourquoi les perruches sont devenues l'emblème des amours fidèles.

On leur reproche bien leur perpétuel jacassement, l'habitude qu'elles ont d'entretenir, sur le mode incontinent, d'assourdissantes parlottes. Mais ces bavardes pourraient nous rétorquer qu'elles ne sont intarissables qu'en volière; ce qui n'est pas la cas du monsieur qui vous tient par le bouton de votre gilet ou de la

Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

NOUVEAU-BOIS

ÉTABLISSEMENT DES

SŒURS DE NOTRE-DAME

51, r. Longue des Violettes - 20, r. des Deux-Ponts. Trams 2 ou 7
GAND



Enseignement à tous les degrés — Cours de ménage
d'éducation familiale, de sciences commerciales, etc.

HUMANITÉS ANCIENNES

Section flamande

HUMANITÉS MODERNES

Vastes jardins — Plaines de jeux — Tennis

**Pensionnat - Demi-Pensionnat
Externat**

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE AGRÉÉE

sous la direction des Dames de Marie.

Rue de Berlaimont, 34, Bruxelles

INTERNAT - EXTERNAT

Section préparatoire - Section moyenne - Section normale

DAMES DE MARIE

Chaussée de Haecht, 66-76, Bruxelles

INTERNAT — EXTERNAT

Section préparatoire. — Section moyenne avec cours supérieurs.

Ecole normale primaire agréée par le Gouvernement.

Ecole normale moyenne archi-épiscopale pour formation de
régentes avec cours préparatoires.

Humanités gréco-latines 6 années). Certificat homologué
par le Gouvernement.

Humanités modernes.

Ecole supérieure de sciences pédagogiques et d'éducation
familiale annexée à la Faculté de philosophie et lettres de l'Institut
Saint-Louis (cours théoriques et pratiques). Certificat et diplôme
reconnus par le Gouvernement.

GILLY (Charleroi)

École d'Infirmières St-Joseph

agrée par l'Etat

Diplôme légal d'infirmière hospitalière et visiteuse.

Locaux modernes et spacieux. Chambres personnelles.

L'École est annexée à la Clinique-Hôpital Saint-Joseph
Institut de Radium et de Radiothérapie du Hainaut.

COURS DE SOIGNEUSES

Stages et examens donnant droit au certificat officiel
de soigneuse.

Demandez prospectus à la Direction

Rue de l'Hôpital, GILLY (Charleroi)

INSTITUUT SINTE-AGNES

KATHOLIEKE VLAAMSCHE ONDERWIJSINRICHTING
VOOR MEISJES

Bestuurd door de Religieuzen Ursulinen.

Turnhoutschebaan, 79 Lammekestraat, 84

BORGERHOUT-ANTWERPEN

EXTERNAAT — HALF INTERNAAT — INTERNAAT

Vakschool van den Middelbaren graad. Onder toezicht van Staat,
Provincie en Gemeente. Opleiding voor Kostuumnaaien en
-knippen. Opleiding voor den handel.

Normaalschool voor kostuumnaaien en -knippen.

Diploma afgegeven onder Rijkstoezicht.

Middelbaar- en lager onderwijs. — Kindertuin.

TERMONDE

Institut des Sœurs de St-Vincent de Paul

PENSIONNAT POUR DEMOISELLES — ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE, MOYEN, PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL
— COURS MÉNAGERS — ÉCOLE NORMALE GARDIENNE
AVEC CLASSES D'APPLICATION — HUMANITÉS
ANCIENNES ET MODERNES — COURS DE LANGUES
VIVANTES — COURSPÉCIAUX D'ART APPLIQUÉ —
ÉDUCATION PHYSIQUE

Installations modernes. — Terrasse. — Cours spacieuses. — Plaine
de jeux à la campagne (à 15 minutes de distance).

Section séparée pour garçonnets de 4 à 10 ans.

WETTEREN

Pensionnat du Sacré-Cœur

MAISON D'ÉDUCATION DIRIGÉE PAR LES RELIGIEUSES
APOSTOLINES DE SAINT-JOSEPH

Situation unique. 12 ha. de parc et jardins. Toutes études primaires,
moyennes, commerciales, professionnelles. — Arts d'agrément. —
Éducation physique. — Vie familiale. — Pension : 2.400 fr. —
Réduction importante aux familles nombreuses.

Demandez prospectus illustré à la Rév. Mère Supérieure.

Sœurs de la Charité

À nos chères Anciennes

un séjour d'UN ou de DEUX MOIS en ANGLETERRE

voir du pays et se perfectionner dans la langue anglaise

à des conditions avantageuses

soit à LAKENHAM soit à LETCHWORTH



LAKENHAM. — Façade vers la mer.

Lakenham et Letchworth reçoivent des pensionnaires toute l'année

Conditions spéciales pour les Belges

Lakenham accepte Dames et Demoiselles pour séjour de vacances

Pour prospectus et conditions s'adresser :

à la Mère supérieure

ST-FRANCIS-COLLÈGE

Garden-City Letchworth Herts

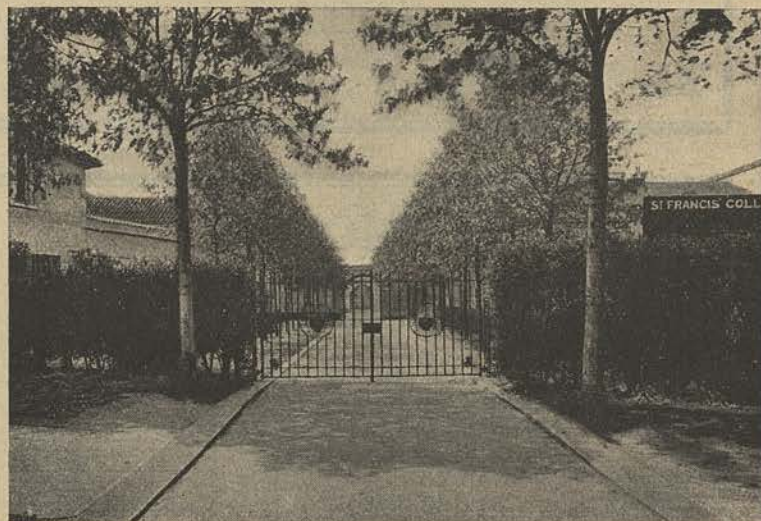
ou à la Mère supérieure

STELLA MARIS CONVENT

« Lakenham »

Northam

Devonshire



LETCHWORTH. — Entrée du Collège

é de J.-M. de Gand

•
Départ : séjour des Anciennes vers
la mi-juillet et la mi-août

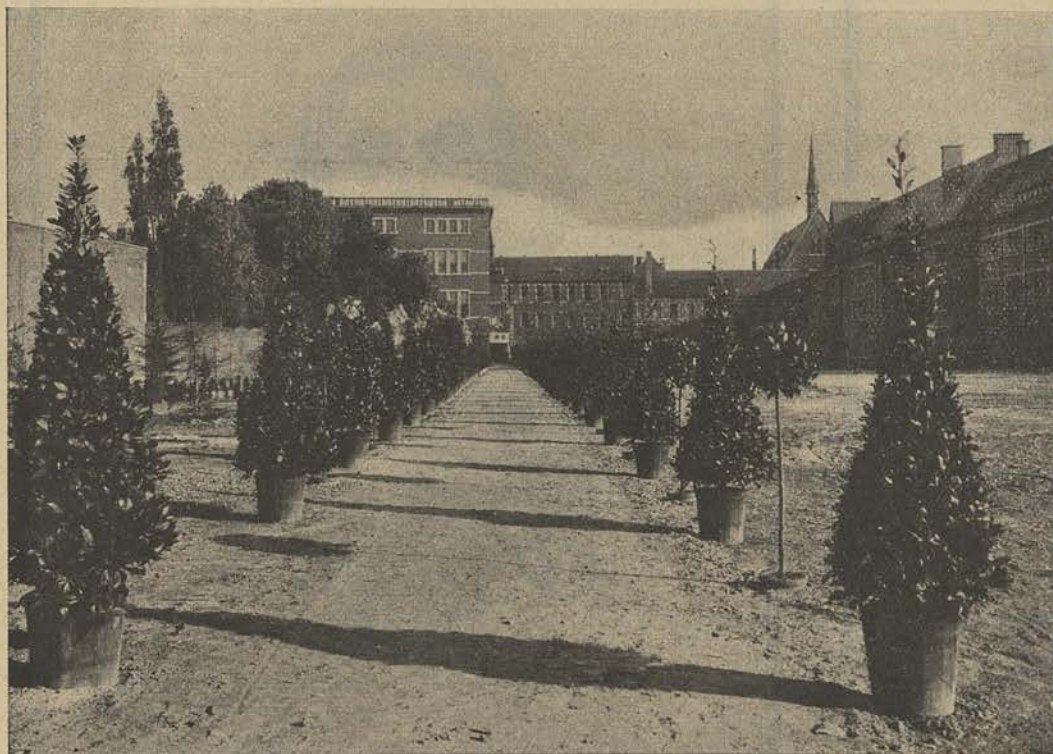
•
Conditions et inscriptions pour le sé-
jour des Anciennes, voir notre revue
« Caritas » n° 3, mai-juin
et consulter la directrice
du pensionnat respectif



LAKENHAM. — Balcon avec vue sur la mer.

NOS MAISONS D'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE

EECLOO, ANVERS, courte rue Neuve, GAND, rue du Séminaire et Quai du Bas-Escaut, COURTRAI, IXELLES, 23, rue du Parnasse, MELSELE, SAFFELARE, BEIRLEGEM, VELM, DILBEEK, Avenue des Roses, AUDERGHEM, Avenue Eglise St-Julien, QUATRECHT, BRUGES, rue Ste-Claire, ST-GENOIS-lez-Courtrai, VERVIERS, ST-GHISLAIN.



MAISON MÈRE: Rue des Meuniers 50, Gand. — Une allée du jardin.

•
Prospectus sur demande
à la Mère supérieure
de la Maison

•
ANVERS
Enseignement supérieur
de Commerce
Diplôme de licencié reconnu
par l'État
Cours préparatoires

•
IXELLES
Institut du Parnasse
Classes primaires et moyennes
Humanités anciennes

•
EECLOO
Etudes à tous les degrés

Fabrique Belge de Jouets Bourrés

FABEL

WEERDE s/SENNE (Belgique)

TEDDY BEARS
CLOWNS
ESQUIMAUX
ANIMAUX

POUPÉES
ARTICLES DE
FANTAISIE
NOUVEAUTÉS

JOUETS BOURRÉS EN FLANELLE ET PELUCHE

TOUS JOUETS EN BOIS

INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CUISINES MODERNES



Usines

Gebr. DEMMER

EISENACH

Fondée en 1860

Agence Générale

Ateliers

Raym. Strickaert

5-7, av. Raymond
Van der Bruggen

Tél. 21.04.48

Plus de force
et santé par

Stout Léopold

C'est une bière Léopold

Donc une bière de Qualité

En fûts et en bouteilles

53, rue Vautier, BRUXELLES

LOI DU 10 JUIN 1937

Extension des Allocations Familiales

ALLOCATIONS ANNUELLES

payables par semestre, sauf modification par Arrêté Royal

Pour un enfant	Frs	247,20
Pour deux enfants		667,20
Pour trois enfants		1,363,20
Pour quatre enfants		2,431,20
Pour cinq enfants		3,919,20
Pour six enfants		5,407,20, etc.

Minimum de Contrainte

Maximum de Facilités

en vous adressant à



“LA FAMILLE,,

Caisse Mutuelle d'Allocations Familiales

26, rue du Boulet

BRUXELLES

Tél. : 11.81.90 (3 lignes) C. Ch. Post. : 430.14



dame conteuse de ses déboires et qui ne vous ferait grâce de rien...

Mais je fus témoin, l'autre jour, d'une scène de sauvagerie qui m'a presque réconcilié avec les hommes. Dans cette volière au soleil où fraternisent, eût-on pu croire, rossignols du Japon, tarins, mésanges, pinsons et perruches, un tout jeune oiseau — une perruchette, j'imagine — était tombé du nid artificiel que ménage aux couveuses la sollicitude de l'émule de Jacques Delamain. L'oiselet gisait sur le sol, parmi les graines et les fientes. Alors, comme à la curée et d'un conseil unanime, les perruches adultes, toutes celles qui avaient bon bec, se sont précipitées, ivres de meurtre. Elles ont mis à nu le crâne à peine duveté de la petite victime qui n'avait commis d'autre crime que celui d'être faible et sans défense nulle... Et le cadavre de la perruchette tombée du nid attestait, ailes ouvertes, les pattes repliées, que les bêtes en société sont féroces.

— ... Mais pas plus féroces que les hommes! a protesté l' amateur d'oiseaux. Il m'alléguait les mœurs de Lacédémone, le droit qu'avait le *pater familias* d'exposer le nouveau-né mal fichu.

Cela ne m'a pas raccommoé avec les perruches.

Le centenaire de Villiers de l'Isle-Adam

Il descendait de ce Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui soutint contre Soliman un siège fameux; mais il n'avait pas toujours de quoi payer son garni.

L'auteur des *Contes cruels* accepta la vie comme une exigeante aventure. On peut sourire de cette obstination à ne regarder que l'envers des nuages. Mais il faut admettre qu'en des temps sans beauté, des exemples comme celui-là sont générateurs d'héroïsme. Villiers de l'Isle-Adam eut la malchance, si l'on veut, de succéder à un Mérimée et de précéder un Maupassant. C'est-à-dire que sa production narrative se place à un moment particulièrement périlleux de l'histoire littéraire. Pourtant, on relit avec émotion quelques-uns des *Contes cruels*. Ils ont cette résonance mystérieuse qui pourrait bien s'appeler le « dépassement de l'achevé ». Alors que Mérimée nous donne l'impression de l'extrême concision dans l'extrême justesse, et tandis que Maupassant portera à son point de perfection l'art de tout exprimer et de tout faire voir, Villiers de l'Isle-Adam, insatisfait et dévoré de doutes, sait nous jeter au delà, au delà de ce qui est, de ce qui rougeoie ou flamboie, pour nous entraîner à sa suite dans le Domaine mystérieux...

On a invoqué, à ce propos, les origines celtiques de celui qui naquit à Saint-Brieuc. Mais il faut se garder d'introduire, dans l'explication psychologique des ouvrages de l'esprit, quelque grain, si menu soit-il, de racisme. Renan, lui aussi, était Celte : et Villiers l'appelait « ce vil rat d'église qui se lève la nuit pour manger le pain bénit ». Contentons-nous de rendre au plus baudelairien de nos conteurs du XIX^e siècle l'hommage que ses contemporains n'auraient pas dû lui marchandier.

... Et étonnons-nous de constater que ce « centenaire », dans toutes les histoires de la littérature, figure entre les deux dates : 1840-1889.

Les collections du duc d'Aumale

M. Henri Malo, le conservateur actuel du château de Chantilly, vient de publier un ouvrage fort consciencieux sur l'histoire et les splendeurs du domaine princier dont il a la garde. On suit avec respect les efforts du duc d'Aumale pour constituer, pièce par pièce, et augmenter au fur et à mesure ses incomparables collections .

Citons, entre tant d'autres trésors, la série des portraits (à l'huile et au pastel) qu'Alexandre Lenoir, le créateur du Musée des Monuments français sous la Révolution, avait rassemblés. Le duc d'Aumale les racheta au duc de Sutherland. On compte, parmi eux, des Clouet, des Pourbus, le célèbre *Molière* des Mignard, des Rigaud, des Philippe de Champaigne.

C'est en Ecosse que le prince des lys avait découvert ces 561 portraits de Carmontelle qui restituent, dans ses attitudes quotidiennes, la société française du XVIII^e siècle.

Au nombre des plus belles toiles réunies à Chantilly, nous mentionnerons *la Mort de la Vierge*, de Giotto; *l'Automne*, de Botticelli; *le Mariage mystique de saint François*; des Poussin, des Ingres, des Gérard.

Le Cabinet des Livres compte 13.000 volumes, dont 2.000 incunables, 2.000 manuscrits et une forte proportion d'*unica*. On admire un exemplaire annoté par Marot, un autre (en caractères grecs) par Racine; un titre porte l'*ex-libris* autographe de Rabelais; le manuscrit est, lui aussi, autographe des *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

Et que dire des miniatures et enluminures, dont les bijoux sont, sans aucun doute, les quarante tableautins que peignit Jean Fouquet pour les *Heures* d'Etienne Chevalier, et ce *Psautier* de la reine Ingeburge, exécuté vers les dernières années du XII^e siècle, et qui se distingue, à la fois, par la fraîcheur du vélin, la vivacité du coloris et l'éclat des ors?

* * *

La Revue catholique des idées et des faits

est la revue belge de culture générale la plus vivante, la plus importante, la plus répandue, et... la moins chère. Fondée en 1921, sous les auspices du Cardinal Mercier, elle renseigne sur toutes les questions du jour. Ceux qui la lisent depuis ses débuts voudront bien reconnaître la sûreté de ses informations, l'unité et la continuité de ce que l'on pourrait appeler sa vision des choses, et comment, dans les graves problèmes qui dominent notre temps et dont dépendent pour une large part l'avenir de la Patrie et celui de l'Eglise, les points de vue défendus ici se sont trouvés singulièrement confirmés par les faits : Victoire gâchée et Paix perdue; impuissance et faillite de Genève; extension de la réaction antidémocratique en Europe; accentuation et généralisation de réformes sociales profondes visant à redresser les abus d'un capitalisme inhumain, de cette exploitation de l'homme par l'homme qui restera la grande caractéristique du XIX^e siècle; ravages du chancre russe; évolution de l'Allemagne vers la guerre de revanche et vers la persécution religieuse; course aux armements; ascension de l'Italie; guerre d'Ethiopie; guerre civile en Espagne; chaos, erreurs et contradictions de la politique anglaise; faiblesse et décadence de la France; nécessité, pour tous les chrétiens de se rapprocher et de promouvoir l'Union des Eglises; et, chez nous, évolution de notre politique intérieure, plus particulièrement du mouvement flamand...

Soutenez notre effort d'apostolat intellectuel. Faites-nous lire. Recommandez-nous autour de vous.

Le Supplément au Dictionnaire

de

L'Académie diplomatique internationale

La faillite désormais avérée de l'institution de Genève s'explique d'une façon fort simple. Elle est la démonstration frappante de deux adages empruntés à la Sagesse des nations : « Qui trop embrasse mal étreint » et « Il ne faut pas atteler la charrue devant les bœufs ».

Avant de construire le vaste édifice qui, faute de fondements solides, se lézarde de toutes parts, il fallait créer un « esprit international » qui pût lui servir de base. Que cet « esprit international » soit en voie de formation, qui oserait le nier ? Il suffit d'examiner les grands traités qui se sont succédé depuis le Congrès de Vienne pour constater le nombre et l'importance de plus en plus considérables de clauses intéressant non seulement les pays représentés aux grandes assises diplomatiques, mais légiférant en même temps pour l'ensemble du monde et pour l'avenir.

D'autre part, le mécanisme même de la vie moderne donne à presque toutes les questions un aspect international. Quelle est la grande entreprise industrielle, commerciale ou financière dont l'activité se limite à un seul pays ? Et cela même en dépit de l'autarcie dans laquelle prétendent se confiner certaines nations. Les distances sont pratiquement abolies par les progrès constants des moyens de transport pour la circulation des richesses, des personnes et surtout des idées. Pourrait-on trouver démonstration plus frappante de l'intensité de ces communications internationales que le fait que plus d'un milliard de personnes, depuis la Terre de Feu jusqu'au Cap Nord, et depuis les pays occidentaux de l'ancien monde jusqu'aux rives orientales de l'Atlantique, par delà les continents, les mers et les océans, ont pu, grâce aux merveilles de la radio, suivre, dans un sentiment commun de douloureuse émotion, les funérailles chantées à Sainte-Gudule de ce héros universel que fut le roi Albert ?

Comme toujours, c'est le fait qui donne naissance aux idées et contribue à leur développement. Nous nous sentons bien plus près d'un Japonais ou d'un Brésilien que nos arrière-grands-parents se sentaient près d'un Espagnol ou d'un Russe. Ainsi petit à petit se développe un esprit international qui finira par se superposer, sans le détruire, à l'esprit national. Car ces deux esprits sont parfaitement compatibles. De même que, tout en conservant au plus haut degré l'esprit familial, on est un excellent citoyen au sein de la grande communauté qu'est la nation, de même, tout en restant un excellent patriote, on peut jouer un rôle actif dans cette immense communauté que forme l'ensemble du genre humain.

Mais pour que cet esprit international, raisonnable, sain et bienfaisant se dégage des anciennes formules, il faudra peut-être encore plusieurs générations. Aussi bâtir sur cet esprit dont nous ne pouvons encore percevoir que les premières manifestations, était-ce bâtir sur le sable. C'est ce que n'avaient point compris les adeptes convaincus de la généreuse mais folle idéologie du Président Wilson. C'est ainsi que l'institution de Genève a pu être détournée de son véritable esprit pour servir aux *beati*

possidentes à conserver leurs avantages au détriment de certains pays, moins bien partagés ou réduits à un état qui ne pouvait être maintenu sans faire courir les plus grands dangers à la paix du monde.

* * *

Parmi les organismes qui s'appliquent à développer cet esprit international, sur lequel on pourra un jour édifier une Société des Nations dans la plus large réalisation du terme, figure au tout premier plan l'*Académie diplomatique internationale*.

Nous avons déjà eu l'occasion, il y a quelque temps, de signaler aux lecteurs de la *Revue catholique des idées et des faits* l'importance et l'utilité de cet organisme, dont S. Exc. M. Frangulis, ministre plénipotentiaire de Grèce, est la cheville ouvrière. Nous le faisons à l'occasion de la publication de cet admirable instrument de travail et de documentation que constituent les deux gros volumes du *Dictionnaire diplomatique*.

Tandis que la *Société des Nations* a fait faillite parce que ses fondateurs voulaient en faire avant tout un centre et un instrument d'action politique, l'*Académie diplomatique internationale* n'a fait que croître en prestige et en importance parce qu'elle s'est scrupuleusement maintenue sur le terrain scientifique. Créée avec l'appui d'un grand nombre de gouvernements, cette Académie est devenue le centre où d'éminents diplomates, des techniciens de la diplomatie, des juristes et historiens spécialisés dans les questions internationales viennent, de tous les points de l'horizon et de tous les pays, étudier en commun les grands problèmes internationaux. Elle réalise ainsi dans l'ordre scientifique ce que l'on s'est vainement efforcé de réaliser à Genève dans l'ordre politique.

Il est superflu d'insister sur ce que l'on peut attendre d'une pareille élite qui, par une intelligente et cordiale collaboration, vient mettre en commun la diversité et l'étendue de ses connaissances. C'est que de nos jours la diplomatie est devenue chose plus difficile et plus compliquée qu'elle ne le fût jamais.

« Pour éviter les fautes lourdes et les sottises funestes, écrivait déjà Albert Sorel, il faut au diplomate plus de prudence que n'en avait Mazarin et plus d'empire sur soi-même que n'en avait Talleyrand. »

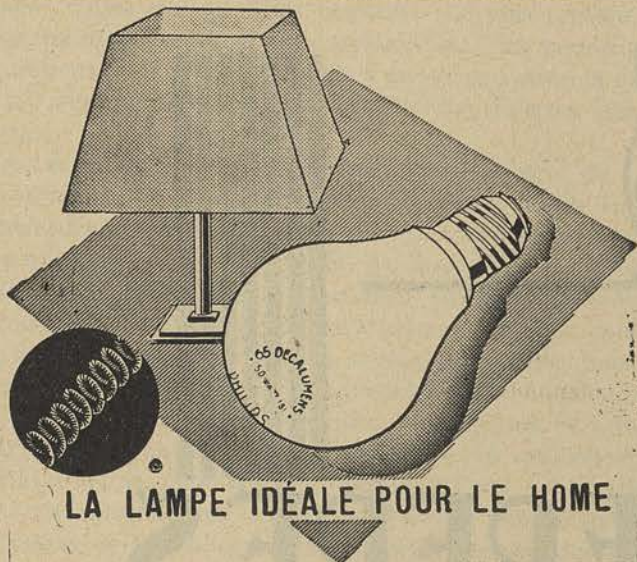
La diplomatie a cessé d'être un art, où les qualités naturelles jouaient le rôle primordial, pour devenir une science, science pour laquelle une documentation sûre et complète dans le domaine politique, dans le domaine historique, dans le domaine juridique, dans le domaine économique est absolument indispensable.

C'est cette documentation que le *Dictionnaire diplomatique* fournit à quiconque s'intéresse aux questions internationales, qu'il soit diplomate, homme politique, homme de science ou journaliste. On ne saurait trop insister sur l'utilité de pareil recueil auquel ont collaboré les personnalités les plus autorisées de la vie internationale : chefs d'Etat, ministres des Affaires étrangères, ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, juristes, historiens et économistes, au nombre de plus de cinq cents.

Mais l'intensité de la vie contemporaine fait sentir ses conséquences plus encore dans le domaine international qu'ailleurs. Dans ces conditions, un *Dictionnaire* vieillit rapidement, car les questions évoluent et d'autres se posent sans cesse. C'est ce qu'a compris l'*Académie* et c'est pourquoi elle vient de publier un *Supplément* qui ne le cède en rien en importance et qualité à ses publications précédentes.

* * *

Ce *Supplément* se présente sous l'aspect d'un gros volume in-4° de plus de 1.000 pages, dans lequel sont mises au point toutes les



LA LAMPE IDÉALE POUR LE HOME

PROTÉGEZ VOS YEUX
PROTÉGEZ LES YEUX DES VOTRES
N'UTILISEZ POUR VOUS ÉCLAIRER QUE DES

PHILIPS

SUPER

SUPER-ARLITA

SUPER-FLAMME

SUPER-SPIRALE

A FILAMENT DOUBLEMENT SPIRALÉ
20 % d'économie de courant

Radiobell
"538"

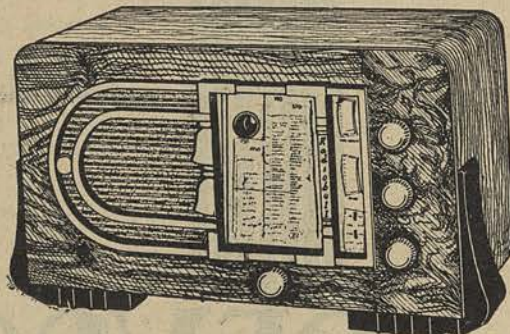
PRIX :

Altern.

2.490 frs

Universel

2.565 frs



Toutes ondes : 17-2.200 m.

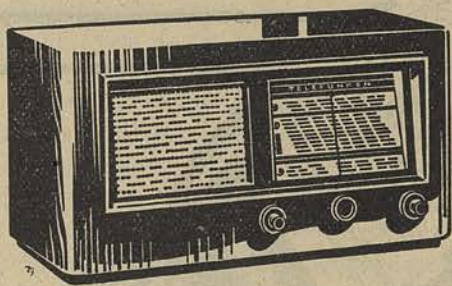
L'OREILLE MYSTÉRIEUSE
LE TABLEAU DE BORD
SYNTONISATION VISUELLE
"TUNOGRAPH"

C'EST UN PRODUIT DE LA

Bell Telephone Mfg. Co

rue Boudewyns - ANVERS

CES NOUVEAUX
TELEFUNKEN
SONT VRAIMENT DES
«INSTRUMENTS DE MUSIQUE»



SUPER TA 55 WK

6 Circuits. 5 Tubes. 3 Gammes d'ondes. Reproduction naturelle. Détection exempte de distorsion par lampe diode. Puissante pentode de sortie AL 4 Telefunken. Préamplification basse-fréquence et liaison capacité résistance. Condensateurs d'accord à profil spécial. Haut-parleur à rendement élevé. Compensation automatique de fading. Contrôle d'accord par orthoscope. Cadran géant soigneusement éclairé. Une ébénisterie de belle ligne en noyer avec encadrement métallique.

TELEFUNKEN

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

— 40, rue Souveraine, 40, Bruxelles —

AUTOMATIQUE
ELECTRIQUE DE BELGIQUE

S. A.

Rue du Verger

ANVERS

Installations téléphoniques de toute
capacité. - Appareils de mesure. -
Compteurs électriques. - Signalisa-
tions routières. - Installations de
Radio-distribution.

Documentation gratuite sur demande.



DEVROYE-FRÈRES
ORFEVRES

AVENUE DE LA COURONNE 368
BRUXELLES

Quand
on dit :
"ERY"

on dit :

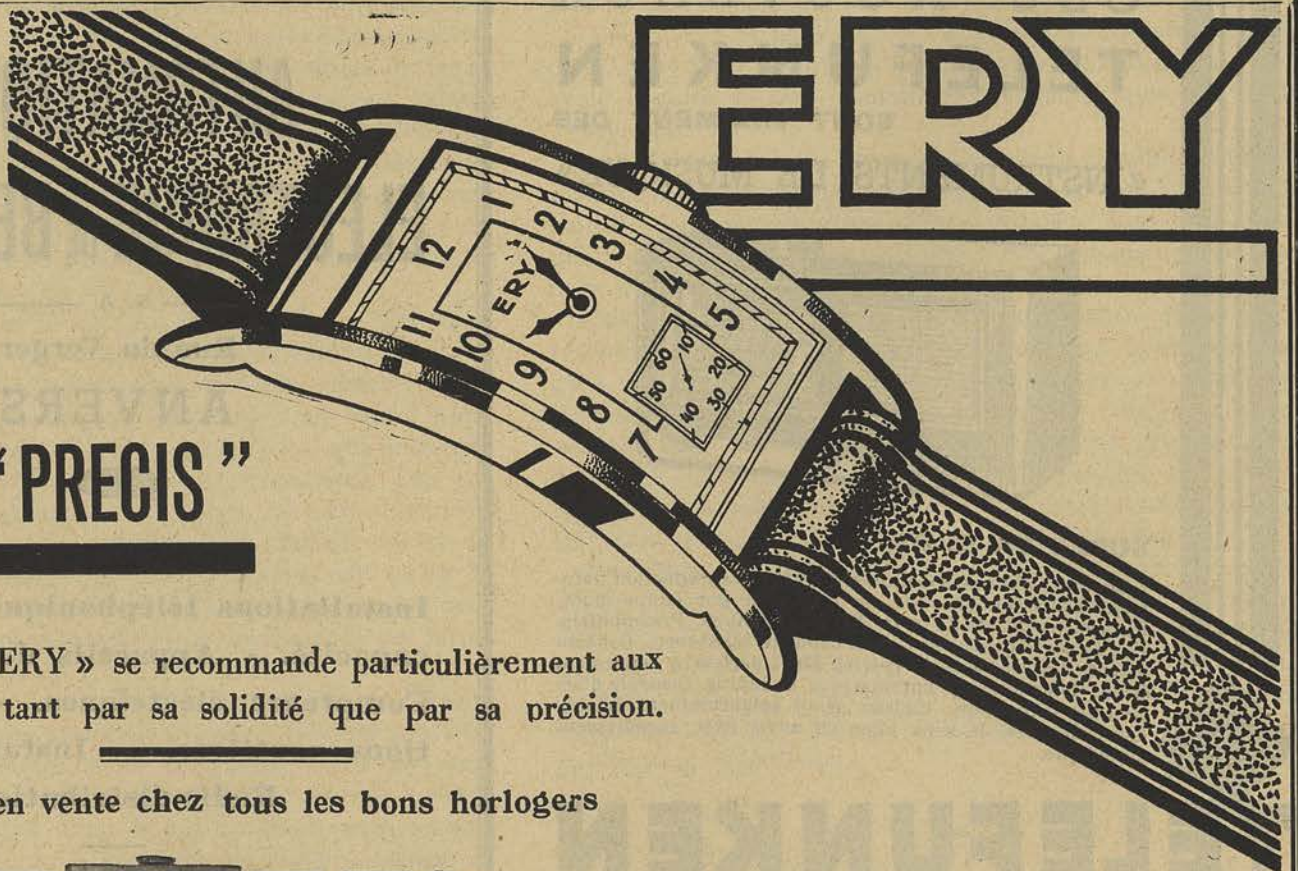
"PRECIS"

La montre « ERY » se recommande particulièrement aux missionnaires tant par sa solidité que par sa précision.

Elle est en vente chez tous les bons horlogers



ERY



questions actuelles déjà traitées dans le *Dictionnaire* et où sont exposées toutes les questions nouvelles. Le plus louable souci d'impartialité a présidé à cette publication. C'est pourquoi, sur les questions controversées, les points de vue opposés sont exposés par les représentants les plus autorisés des diverses thèses en présence.

C'est ainsi qu'à côté d'une étude très complète du conflit italo-éthiopien et de ses répercussions par M. Carlo Rossetti, ministre plénipotentiaire, le point de vue britannique dans cette grave question est défendu par M. Anthony Eden. Le problème méditerranéen est exposé successivement par M. Luigi Federzoni, président du Sénat italien, et par M. Henry Bérenger, ambassadeur de France. Pour les affaires, si compliquées et si lourdes de menaces de Memel (Klaipeda), la thèse lithuanienne est soutenue par M. Ladas Natkevicius, conseiller de la légation de Lithuanie à Paris, tandis que le point de vue allemand est défendu par M. Viktor Brüns, directeur de l'Institut de Droit public étranger et de Droit international de Berlin. Le lecteur non prévenu peut, en s'aidant de la bibliographie consciencieusement indiquée au bas de chaque article, se former en toute conscience une opinion éclairée.

Il n'est pour ainsi dire pas de question actuelle de quelque importance qui ne soit traitée dans ce *Supplément*.

Nous y trouvons un problème économique aussi important que celui des matières premières traité par M. Schacht, au point de vue allemand, par M. Léon Archimbaud, au point de vue français, par l'ancien ministre des Colonies et Dominions L. Amery, au point de vue britannique.

La question de l'or et du bloc-or est l'objet de substantielles notices de l'ancien ministre français du Commerce et de l'Industrie L. Lamoureux et de l'ancien Premier ministre belge Henri Jaspar. Les unions économiques régionales, dont l'importance ne fera que grandir si l'on veut éviter la ruine du monde, est l'objet d'une étude très judicieuse du comte Carton de Wiart, ancien Premier ministre de Belgique et président du Conseil supérieur de l'*Union Économique belgo-luxembourgeoise*. Le problème non encore résolu des dettes de guerre est examiné par M. Louis Dubois, ancien président de la Commission des Réparations.

La politique actuelle des divers pays est exposée par la plume autorisée de leurs ministres. C'est ainsi que le nouveau statut international de la Belgique est étudié, spécialement en ce qui concerne l'article 16 du *Pacte de la Société des Nations*, par MM. Spaak et Carton de Wiart. Tout le monde se ralliera à la conclusion du comte Carton de Wiart au sujet du fameux droit de passage, dans lequel certains voudraient voir un obstacle à la politique de neutralité volontaire préconisée dans le discours royal du 14 octobre 1936.

« Il ne peut y avoir, je crois, de doute pour personne que la Belgique ne tolérera jamais, en aucun cas, un passage de troupes sur son territoire, qui ne serait pas le résultat de sa décision tout à fait indépendante et entièrement souveraine. »

* * *

Une place considérable est réservée dans le *Supplément* aux questions de droit international, comme celles relatives à la limitation des armements, où nous trouvons une note pleine d'utiles suggestions de M. Henri Jaspar, à la neutralité, à la garantie internationale des droits de l'homme, aux réfugiés, aux apatrides, etc. Il importe de signaler tout spécialement l'étude de M. Frangulis sur les traités. C'est un remarquable travail de droit international, accompagné d'une bibliographie

bien complète, qui fera autorité dans ce domaine juridique d'importance capitale.

Après une courte introduction historique, où nous lisons que le plus ancien traité dont le texte nous a été conservé par une instruction cunéiforme découverte en Chaldée remonte au III^e millénaire avant Jésus-Christ, M. Frangulis étudie à fond la nature juridique des traités, expose la façon dont ils sont négociés, rédigés, conclus et ratifiés, et examine les réserves dont ils peuvent être accompagnés. Il s'occupe ensuite de l'enregistrement des traités, tel qu'il a été formellement énoncé pour la première fois dans l'article 18 du *Pacte de la Société des Nations*, de leur valeur obligatoire et de leur validité constitutionnelle dans les divers pays. L'interprétation des traités, leur fin, les questions si débattues de la clause *rebus sic stantibus*, de la révision et des sanctions des traités terminent cette étude fouillée, érudite, documentée à l'extrême, en même temps que d'une remarquable clarté.

Signalons aussi l'intéressante étude de M. Frangulis sur les plébiscites, question d'une particulière actualité. Les principaux plébiscites sont passés en revue, depuis celui qui fut machiné par les commissaires français pour tenter de légitimer l'annexion de la Belgique par la France en 1792-1793 et qui est présenté sous son véritable jour, jusqu'aux nombreux plébiscites consécutifs au traité de 1919. Un article spécial est consacré au plébiscite de la Sarre par le baron Aloisi, l'éminent diplomate italien qui présida avec tant de tact et d'intelligence à cette délicate opération.

L'angoissante question des réfugiés fait également l'objet d'une étude soigneusement documentée; de récents événements ont encore augmenté l'importance de ce problème.

Quant aux questions coloniales, nous trouvons dans le *Supplément* un fort intéressant article de M. Léon Archimbaud, sur la fin du mandat français en Syrie et de non moins intéressantes notices sur le nouveau statut de l'Inde par M. Amery, ancien secrétaire d'Etat pour les Dominions, et par M. H. M. Panikar, ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Patiala.

Ces quelques indications forcément sommaires et sèches suffisent à montrer l'importance et l'utilité du grand *Supplément* au *Dictionnaire diplomatique*. Il faut savoir gré à l'*Académie diplomatique* d'avoir mis ce précieux instrument de documentation et de travail aux mains de tous ceux qui s'intéressent aux questions qui dominent et conditionnent la vie du monde.

Vicomte Ch. TERLINDEN.

Professeur à l'Université de Louvain,
Membre de la Commission royale
d'Histoire.

La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.

Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques.

Le Tsarisme et la Révolution ethnique

I

« Il y eût, aux confins du monde européen, un gouvernement arriéré, un gouvernement rétrograde et arbitraire qui fut le malheur de son pays. Le régime despotique et sanguinaire, instauré par ce gouvernement, ne répondait plus aux besoins d'une nation mûre. Aussi ce gouvernement suranné ne put-il résoudre, ni même aborder, les problèmes multiples et complexes de notre époque. Bref, ce régime détesté se réduisait en quelque sorte à un système d'abus et d'imperfections. Aussi le peuple finit-il par le renverser... »

Telle était, ou peu s'en est fallu, au lendemain de la Révolution de mars 1917, la légende officielle relative aux événements de Russie. Cette légende était préparée de longue date. Et quoique simpliste à l'excès et d'une naïveté vraiment décourageante, elle fut généralement adoptée. Au reste, elle forme encore le fond de tout jugement relatif à la crise russe. Le « tsarisme » continue d'être la bête noire de l'Europe, et une corrélation directe de cause à effet semble être inébranlablement établie entre lui et la Révolution.

Les événements ne nous ont-ils pas démontré la vanité de ces jugements simplistes? Toujours est-il que les abus et les imperfections du tsarisme, vrais ou prétendus, sont insuffisants pour expliquer la Révolution. Le tsarisme disparu, n'a-t-il pas été remplacé par un régime dont l'avènement était devenu le signal d'une dégradation et d'une décomposition de toutes les forces vives du pays : par le régime Lvoff-Kerensky, qui prépara le triomphe des bolchevistes?... Aussi est-il évident que l'opinion qu'on se fait du tsarisme en Occident, ainsi que du rôle qu'il joua dans la préparation de la crise révolutionnaire, est absolument erronée. Mais ce qui rend surtout difficile la tâche de l'historien en ce qui concerne la crise russe, c'est que les erreurs répandues sur le tsarisme renferment aussi quelques vérités.

Assurément, les révolutions ne sont dues, tout au moins de nos jours, ni à la colère d'un peuple irrité, ni aux imperfections d'un régime suranné. Ces « imperfections », lorsqu'elles sont réelles, ne jouent, en l'espèce, qu'un rôle très insignifiant. En fait, la connexion de n'importe quel « régime » avec la tourmente révolutionnaire qui lui met fin n'est jamais directe, ni immédiate. Pourtant cette connexion existe, bien qu'elle soit fort complexe et le plus souvent indirecte.

Pour débrouiller quelque peu la question, il convient de se rendre compte de la double signification du terme « régime ». Ce nom peut s'appliquer, d'abord, à l'appareil technique du gouvernement, au caractère général des lois en vigueur et des principales institutions du pays, aux « mœurs » des diverses administrations publiques, bref, à toute cette pratique journalière du Pouvoir qui compose le travail effectif de la machine gouvernementale. Aussi avons-nous souligné dans nos études précédentes que, contrairement aux images faussées et aux affirmations mensongères des auteurs russes du XIX^e siècle, le régime tsariste ne fut rien moins qu'un mauvais régime, en tant que machine administrative, et qu'il était absolument à la hauteur des « nouveaux temps ». La bureaucratie tsariste ne céda en rien aux institutions respectives de n'importe quel autre

pays. En somme, elle était probe et consciencieuse, bien réglée et expéditive, souple et expérimentée. Aussi jouissait-elle d'une autorité incontestable. A certains égards, ses pratiques et son appareil technique étaient même supérieurs à ceux des autres grands pays. Tout compte fait, le « régime tsariste » était peut-être moins formaliste, moins « bureaucratique » que ceux de la plupart des Etats occidentaux. Les émigrés russes sont aujourd'hui unanimes à proclamer que, par exemple, les tribunaux tsaristes étaient à plus d'un égard supérieurs à ceux de la plupart des autres pays. Quant aux administrations des finances, des voies, des postes, etc., elles ne furent, en vérité, inférieures aux ressorts respectifs des pays occidentaux. Le gouvernement tsariste eût-il pu arriver à ce résultat et généralement créer un pays riche et prospère s'il eût réellement été, comme on l'a trop souvent prétendu, un gouvernement arriéré? N'oublions pas l'essor économique et culturel vigoureux que le pays a pris au cours des dernières décades d'avant-guerre.

* * *

Certes, il y eut, dans l'administration tsariste, des départements dont l'organisation ne répondait plus aux exigences du temps. Telle, par exemple, la police, dont l'insuffisance numérique était évidente. Cette insuffisance contribua certainement au succès rapide de la Révolution. Le budget de la police était dérisoire par son insuffisance et, comparé aux autres pays, le nombre des agents était en Russie très restreint. Saint-Petersbourg n'eut que 3.000 agents environ, alors que, d'après nos renseignements, Paris peut actuellement facilement mobiliser jusqu'à 30.000 agents. D'autre part, la Tchécoslovaquie dispose d'un corps de gendarmes plus nombreux que ne le fut celui de tout l'empire des tsars. Par rapport au chiffre de la population, les policiers y étaient sept fois moins nombreux qu'en Angleterre et cinq fois moins nombreux qu'en France.

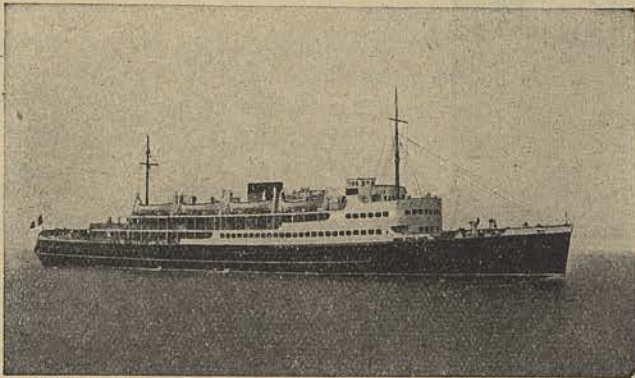
A vrai dire, les campagnes russes manquaient absolument de police. De même, son insuffisance numérique était flagrante dans les villes, vu le développement rapide de celles-ci, surtout dans le Midi. Cette existence de la Russie tsariste quasi sans police tenait du prodige. Celui-ci s'explique par le fait que la poignée d'hommes qui veillait à l'ordre public était composée d'individus courageux, inspirés du meilleur esprit et pleins de dévouement. Ils en donnèrent une preuve éclatante en périssant héroïquement dans les rues de Saint-Petersbourg lors de la Révolution de mars 1917.

Pour tout dire, le tsarisme a pu gouverner, en plein XX^e siècle, presque sans police — surtout grâce au très grand prestige dont il a joui jusqu'à son dernier jour. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les réalités de la Russie échappèrent absolument à l'opinion de l'Europe occidentale, mal renseignée par les partis radicaux et révolutionnaires russes. Le fait de ce prestige moral du gouvernement tsariste était néanmoins indéniable. Aussi le tsarisme gouverna-t-il dans une moindre mesure par le moyen de sanctions que tout autre gouvernement européen. Il gouverna surtout par la force d'inertie de la grande tradition impériale dont il était le dépositaire attitré, bien qu'il ne lui restât pas fidèle, comme nous le verrons par la suite. Nous verrons aussi que, contrairement à ce que l'on croit généralement, le virus dont ce régime était intoxiqué ne s'appelait ni « arbitraire », ni « abus ».

Il y eut certainement des abus en Russie, comme partout. Cependant, tout compte fait, l'essence des pratiques administratives de la Russie tsariste se résumait, au contraire, dans ce même caractère de la plus haute justice, qui était le caractère saillant de ses tribunaux. Aussi ce caractère contribua-t-il très efficacement au prestige moral du gouvernement et lui facilita à beau-

OSTENDE- DOUVRES

première ligne anglo-continentale
pour le trafic des voyageurs et des automobiles



M/s *Prince-Baudouin* (1934) et *Prins-Albert* (1937)

CONFORT — RAPIDITÉ — RÉGULARITÉ
NOMBREUSES RÉDUCTIONS DE TARIFS

Transports d'autos à prix modérés
par paquebots à passagers et car-ferry

En été, excursions maritimes d'un jour
à des prix extrêmement modiques

Renseignements aux principales stations du pays
et Agences de voyages

Joallerie — Bijouterie — Orfèvrerie

G. Aurez-Miévis

125, boulevard Adolphe Max

Téléphone 17.04.67
Compte Chèques 4067
Registre Commerce Bruxelles 19685

BRUXELLES

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

LIQUIDATION

La maison du TAPIS

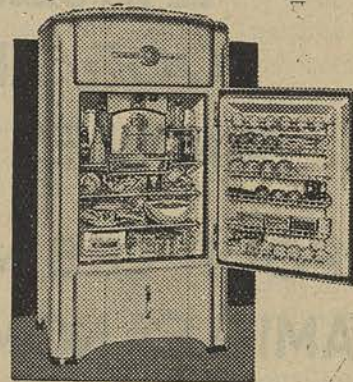
Le plus grand choix

Prix les plus bas

Crosley 
 **Shelvador**

avec

SA PORTE CREUSÉE BREVETÉE



NL 61

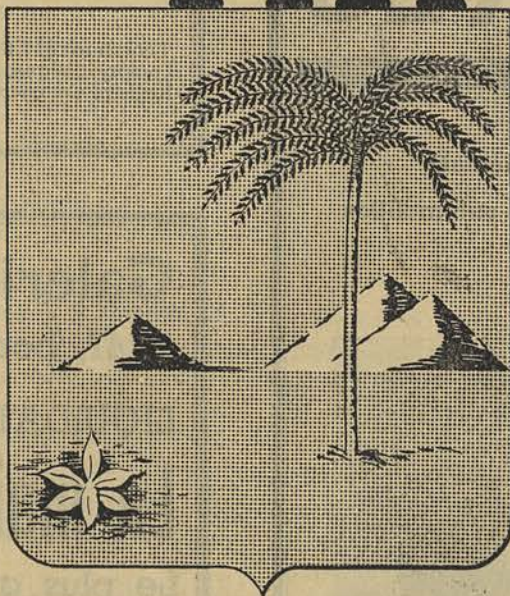
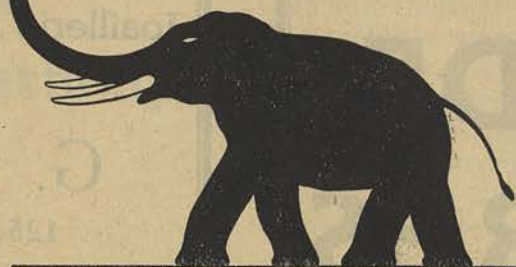
La Distribution Crosley

30, avenue Louise

BRUXELLES

Téléphone : 12.44.12

ÔTE D'OR



1883

**LE BON
CHOCOLAT BELGE**

**QUINZIÈME CONCOURS
DE FAMILLES NOMBREUSES**

**LE 25 DÉCEMBRE 1938 DEUX CENTS PRIX DE
500Fr. SERONT DISTRIBUÉS À DEUX CENTS
FAMILLES NOMBREUSES DE BELGIQUE**

**POUR LES MEMBRES DE LA LIGUE DES
FAMILLES NOMBREUSES, 30 CARTONS PRIMES
DU BON CHOCOLAT "CÔTE D'OR" DONNENT DROIT:
1° À UN PAQUET "CÔTE D'OR" FONDANT OU LAIT DE 425 GR.
2° AU SUPERBE COFFRET JUBILÉ CONTENANT 700 GR. BONBONS FINS**

coup d'égards sa tâche. Le régime tsariste ne fut ni un régime de classe, ni un régime de parti. Il aspirait certainement à un idéal moral et s'inspirait de l'idée du Bien dans une mesure inconnue depuis longtemps en Occident. En somme, le régime tsariste était un régime *sincère*. Et certes, « la justice du tsar » ne fut pas pour le peuple un vain mot, à la veille même de la Révolution... Le régime tsariste n'était pas une de ces façades derrière lesquelles se cachent les grandes puissances économiques ou sociales. C'est dire qu'il était un régime *démocratique*, et cela dans une mesure qu'on ne saurait peut-être trouver dans aucun autre pays.

Ce terme de « démocratique », appliqué au régime tsariste, peut bien soulever des objections, voire paraître paradoxal. Toujours est-il que la Russie tsariste a été dans un certain sens le pays le plus démocratique du monde. Elle l'a été, d'abord, dans ce sens que nulle part ailleurs la voie de l'ascension sociale n'a été aussi largement ouverte, en fait, aux représentants des classes inférieures. L'administration tsariste se recrutait, jusqu'à ses dignitaires les plus haut placés, parmi toutes les classes sociales, sans excepter les masses populaires, c'est-à-dire les fils des paysans, des petits artisans et des ouvriers. De plus, l'idéal démocratique avait toujours été à l'ordre du jour de la bureaucratie tsariste. En Europe occidentale, la démocratie a été reléguée dans les paragraphes des chartes constitutionnelles; elle reste jusqu'à nos jours plutôt un dogme et une théorie qui n'exercent sur la vie qu'une influence assez restreinte. En Russie, la démocratie s'était infiltrée dans les mœurs, dans le sang même du pays. Et nous insistons sur le fait que ce fut là un effet, non pas seulement des caractères généraux de l'élément national russe, mais aussi et surtout du régime tsariste.

Au vrai, la démocratie tsariste différa sensiblement de celle des pays occidentaux. Des deux centres de l'idéal démocratique — la liberté de l'individu et l'intérêt des masses populaires — c'est autour du second que gravita tout particulièrement la Russie tsariste, et même parfois aux dépens de la liberté individuelle, surtout dans le domaine économique... Un homme d'Etat des plus marquants de la dernière période du tsarisme nous dit, il y a quelques années, que celui-ci fut toujours *bolcheviste*. C'est là une exagération évidente. Cependant, si l'on comprend ce terme dans le sens d'un socialisme d'Etat — ce que le bolchevisme est réellement devenu en Russie — on ne saurait nier que des tendances analogues aient existé au sein du gouvernement tsariste. Mieux que cela : ce gouvernement, bien qu'il ne se désignât jamais du nom « d'ouvrier et paysan », eut certainement plus de droits à ce titre que le gouvernement bolcheviste. Aussi toutes les lois de la Russie tsariste furent-elles faites, interprétées et surtout exécutées dans l'intérêt des masses (ce qui ne veut nullement dire que toutes ces lois étaient bonnes).

N'oublions pas que la politique sociale des dernières décades d'avant-guerre, et même toute la psychologie politico-sociale des milieux dirigeants de cette époque, étaient tracées d'avance (dès 1858) dans le programme de Youri Samarine, qui fut un populiste très radical. D'ailleurs, les tsars Alexandre III et Nicolas II furent eux-mêmes populistes, et il eût été difficile de nommer un seul homme d'Etat de ladite époque qui ne le fût point. Sans parler de Witte et d'autres hommes d'Etat de la même trempe, même un Pløwe ou un Dournovo, même un Pobiédonostseff (pour réactionnaires qu'ils fussent à certains égards), étaient, dans leur for intérieur, des populistes. De même, tous les représentants de l'extrême-droite monarchiste à la Douma d'Empire.

Nous allons voir par la suite que ce « populisme » (*narodnitchevo*), que ce démocratisme tsariste quelque peu spécifique renfermèrent des dangers très réels. Toujours est-il que le « régime tsariste », quelle que fût sa nature véritable, n'entraîna point

l'essor économique des dernières décades d'avant-guerre. Bien au contraire — les statistiques le prouvent — la Russie se développait économiquement et socialement, pendant la période de 1900 à 1914, plus rapidement qu'aucun autre pays de l'Europe. Sa richesse s'accroissait à l'américaine et peut-être même plus rapidement qu'en Amérique. Les villes, l'industrie et la grande culture agricole inaugurèrent une période de prospérité et de progrès pleine d'espoirs. La petite culture agricole exceptée, tout semblait présager, dans la Russie d'avant-guerre, un avenir économique des plus brillants.

En tout état de cause, on voit bien que le « régime tsariste » n'était nullement cet ensemble incohérent de pratiques surannées, d'incapacité, d'arbitraire et d'abus, qu'il ne fut point ce monstre cruel et insatiable, créé par l'imagination des révolutionnaires russes. Nous avons vu que l'appareil administratif du tsarisme ne fut pas ennemi du progrès, qu'il fonctionna fort bien et s'adapta parfaitement et à sa tâche et aux exigences du temps. De plus, ce fut un régime qui s'inspira de l'idée de la justice et qui, en somme, était populaire. Il le fut dans les deux sens du mot. Non seulement il travailla pour le peuple, mais, tout compte fait, il en était aimé.

* * *

Et pourtant l'opinion occidentale n'a pas fait, dans un certain sens, fausse route en considérant le régime tsariste comme un régime condamné. Et pourtant cette opinion a eu, en quelque sorte, raison lorsqu'elle a reconnu dans la Révolution l'effet d'une faiblesse intrinsèque de ce régime. Seulement, il convient de bien s'entendre sur la signification réelle de ces deux assertions.

En fait, le mot « régime » peut s'appliquer non pas seulement à l'appareil technique du gouvernement, non pas seulement aux pratiques administratives et à l'idéal social dont ces pratiques sont inspirées. Tout régime renferme en même temps un *programme national*, voire une *philosophie nationale*. Il existe une connexion intime entre un « régime » et les grandes lignes de l'évolution nationale, voire entre ce « régime » et la conception même de la nation, conception qui peut être différente chez divers peuples et à diverses époques. En somme, tout « régime » n'est, dans ce sens, qu'une des manifestations de la nation. Il est l'expression vivante des valeurs et des aspirations nationales. Aussi n'est-il viable, dans ce sens, et ne contribue-t-il à la puissance d'une nation que dans la mesure où il reste fidèle à ses éléments constitutifs et à son idée. Car toute nation incarne une *idée* dont elle n'est, à vrai dire, que la réalisation. Dès lors, un régime devient malade lorsqu'il cesse d'être l'expression vivante du programme national, lorsqu'un programme et une philosophie vraiment nationaux commencent à lui faire défaut.

Aussi le régime tsariste était-il un régime malade, et ceci avant tout pour la raison qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle l'idée historique de la nation russe impériale commença à s'obscurcir. Il s'agissait non point d'« imperfections », non point de fautes politiques commises par le gouvernement, mais d'un vice organique. A mesure que la nation impériale s'évanouissait, le régime s'écartait de plus en plus de son idée historique. Ce fut là son point le plus faible. Et en fin de compte, le tsarisme, malgré son libéralisme indéniable, ses vues sociales très larges et son esprit progressiste, malgré son magnifique appareil administratif, ne put sauver de l'attaque des forces révolutionnaires l'édifice plusieurs fois séculaire de la Russie.

Pour saisir le fin mot de l'énigme, il importe d'éliminer quelques malentendus. On a tort de se figurer les événements de la Russie contemporaine à l'instar de ceux de la Révolution française. Et d'abord, le prétendu « ancien régime », renversé par la

Révolution de 1917, n'était, en réalité, pas du tout ancien. Ce que l'on peut désigner, à juste titre, du nom de « régime tsariste » commença à se former à partir de 1800 et son éclosion ne date que de l'époque d'Alexandre III (1881-1894). Les mots mêmes « tsarisme » et « tsariste » n'ont pas existé dans aucune des langues occidentales durant tout le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e. Aucune réalité qui pût leur répondre jusqu'à 1880, époque vers laquelle le mot « tsarisme » reçut droit de cité dans la langue française courante. En fait, le régime politique de la Russie était, de 1700 à 1850, *impérial*, et non point « tsariste ». Pas plus que les langues étrangères, le langage usuel de la Russie de cette époque ne connut les mots *tsarisme* et *tsariste*, ni même le mot *tsar*. Cette désignation, léguée par le passé du vieux Moscou, — dont l'Empire, créé par Pierre le Grand fut la négation la plus absolue, — devint au cours du XVIII^e siècle une appellation vulgaire, d'ailleurs mal vue par le Pouvoir. C'est seulement dans la seconde moitié du XIX^e siècle qu'elle commença à gagner du terrain et devint peu à peu quasi officielle. Pour ce qui est de l'expression « tsarisme », elle n'a jamais existé dans le vieux russe. Elle a été introduite dans le russe moderne tout récemment (vers 1900) et notamment du français.

Ces détails ont une importance capitale. Les mots révèlent parfois infiniment mieux les réalités historiques qu'une analyse savante des faits. Et même lorsque ces faits sont contradictoires et obscurs (ce qui arrive souvent), le langage trouve le juste chemin et marque sans hésiter les grandes lignes d'une évolution historique, en enregistrant en quelque sorte les changements de style d'une époque, voire la transformation de l'âme nationale d'un peuple... Quoiqu'il en soit, les langues de l'Europe occidentale ont fait preuve d'une véritable intuition et d'un sens philosophique très profond en faisant de plus en plus usage, vers la fin du siècle passé, du mot archaïsant *tsar* et des néologismes *tsarisme* et *tsariste*. Le « tsarisme » n'existait pas encore en 1840. Cette conception d'une forme particulière du pouvoir ne fut alors qu'un rêve de quelques slavophiles. Or, ce rêve est devenu réalité vers 1880. En d'autres termes, les indices caractéristiques de la Russie impériale (1700-1850), son « régime », son style et jusqu'aux éléments fondamentaux de sa psychologie nationale étaient bien distincts de ceux de la Russie tsariste (1880-1916). En réalité, le gouvernement tsariste des dernières décades ne fut plus l'expression de l'idée nationale, renfermée dans la tradition impériale. C'est dire que le régime tsariste était, dans le fait, un *nouveau* régime.

* * *

Pour se rendre compte de toute l'importance de cette transformation, il est nécessaire de bien saisir ce qu'étaient l'Empire créé par Pierre le Grand et la nation née de cette création.

On sait que le territoire de l'ancienne Russie de Kiev s'était réuni (au XIV^e siècle) avec l'Etat polonais-lituanien; une nouvelle ébauche de la nation russe se forma dans la région de Moscou. Cette Russie moscovite se développa rapidement. Toutefois, elle était, au XVII^e siècle, en voie de décomposition, et notamment pour la raison qu'elle s'était peu à peu transformée en un ensemble ethnique. Et c'est pour sauver le monde russe, symbolisé par le vieux Moscou, que Pierre le Grand fonda son empire. Aussi son œuvre fut-elle, comme nous l'avons dit, la négation la plus absolue du vieux Moscou. Or, combattre celui-ci signifiait en même temps *combattre le principe ethnique*.

Dès lors, la nation impériale, créée par Pierre le Grand, eut pour point de départ la négation du principe ethnique. Etre « Russe » voulait dire, dans le langage des générations vraiment nationales, des générations vigoureuses et glorieuses du XVIII^e siècle — et jusqu'à 1860 — non point être de « sang » russe, mais *appartenir à l'Empire*. La transformation, on eût même dit : la *transmutation*, du sentiment national et de l'idée même de la

nation était si profonde, lors de la création de l'Empire, que l'ancien nom national de « Moscovie » disparut du langage. Mais l'Empire n'adopta pas non plus l'antique nom de *Rous* dont on désigna le pays à partir du X^e siècle et qui tomba peu à peu en désuétude pendant la période moscovite. Ces deux noms furent remplacés par un nouveau nom : *Rossia*. La nation changea de nom. A partir de Pierre le Grand, les Russes ne se désignent plus du nom de « Moscovites », ni du nom traditionnel de *Rous-skiés* (« Russiens »). Ils s'appellent, dès lors, *Rossianés* (une locution dérivée du nouveau nom *Rossia*) (1).

En effet, la nation impériale du XVIII^e siècle n'était plus ni « russe », ni moscovite. Un nouveau sentiment national, très différent de celui de l'époque précédente, naît dans la Russie impériale. L'Empire transposa ce sentiment sur un autre plan, sur un plan infiniment plus élevé et bien autrement large. L'Empire imposa à ses sujets une grande responsabilité. Etre « Russe », n'était, en vérité, qu'un état passif. Par contre, la conscience d'un *Rossianine*, d'un membre de la nation impériale, comportait, en quelque sorte, l'action. C'est ainsi que s'explique la psychologie particulière et l'énergie incomparable des générations sublimes du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e. En même temps, la nation impériale ayant eu pour point de départ la négation du principe ethnique, il va de soi que toutes les nationalités hétérogènes faisant partie de l'Empire y entrèrent sur un pied d'égalité. La force créatrice de ce principe fondamental de la nation impériale était incomparable. Nous lui devons la réalité vivante de la Russie impériale, qui tenait du prodige. Car prodigieux fut, en vérité, cet essor vigoureux qui transforma en quelques dizaines d'années l'obscur Moscovie de naguère, unité ethno-confessionnelle en pleine décomposition, en une véritable nation et réalisa dans les régions hyperboréennes, en dépit de tant de résistances et de difficultés, le rêve du Grand-Empire.

Cet essor spontané d'une nation nouvellement née est encore fort peu étudié... Toujours est-il que nous le devons surtout à cette transformation profonde du sentiment national dont il fut question plus haut.

La négation du principe ethnique étant l'essence même de la nation impériale et son ferment le plus actif, un processus d'absorption des instincts et des tendances ethniques par le grand courant national-impérial s'effectua, par contre-coup, parmi les éléments allogènes. Cependant il serait absolument erroné de se représenter ce processus comme celui d'une assimilation des éléments hétérogènes par les éléments ethniques russiens, c'est-à-dire moscovites. A certains égards, le vigoureux essor de la transformation impériale n'était rien moins qu'une œuvre de « russification ». Il y eut, tout au contraire, dans le sentiment national-impérial comme une pointe dirigée non seulement contre tout instinct ethnique, mais tout particulièrement contre les instincts ethniques *russiens*. Le prince N. Troubetzkoï l'a très bien exprimé en disant qu'au nom de la grandeur de la Russie, l'Empire « comprimait et exterminait, en fait, les tendances et les caractères spécifiquement russiens ». Le Russe, le Russe pur sang, ne fut en rien le favorisé de l'Empire. Au contraire, tout ce qui porta l'empreinte trop marquée des courants et des particularités ethniques du vieux Moscou fut, dans un certain sens, mis sous le coup d'une présomption générale... Cette ligne antirusse s'entrevoit à chaque pas au cours du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e siècle. L'essence même de la nation impériale et son caractère le plus saillant se réduisaient à une lutte dirigée contre le vieux Moscou et tout ce qui y était attaché. Le mot même de « Russe » (*Roussky*) est devenu quelque peu suspect au XVIII^e siècle et,

(1) Ce nom est d'origine grecque. Il fut créé par les chroniqueurs byzantins dès le X^e siècle. Mais à partir du XVII^e siècle il commença à entrer en usage à Moscou. Les lecteurs de mes études précédentes apprécieront le symbolisme éloquent de ce fait.



Un conseil aux "fines bouches."

SI VOUS N'AVEZ DÉGUSTÉ JUSQU'ICI QUE DEUX OU TROIS SPÉCIALITÉS DE SUPERCHOCOLAT, NE DITES PAS, MADAME, QUE VOUS CONNAISSEZ « JACQUES ».

La gamme si variée des gros bâtons de Superchocolat « Jacques » vous réserve encore bien des découvertes agréables, bien des plaisirs raffinés que vous ne devez pas chercher ailleurs que chez « Jacques », soyez-en persuadée.



Achetez donc, Madame, six, huit, dix, vingt bâtons **DIFFÉRENTS** de Superchocolat « Jacques ». Ils ne coûtent qu'**UN** franc et représentent la plus haute valeur alimentaire que vous puissiez acquérir pour ce prix. « Jacques » a un passé, plus de

40 ans d'expérience lui ont permis d'atteindre le sommet de l'art du chocolatier.

Parmi la gamme de « Jacques », il existe certainement plusieurs spécialités qui vous raviront. C'est vraiment du Superchocolat.

1 FRANC LE GROS BATON DANS TOUTE BONNE MAISON D'ALIMENTATION

PÈLERINAGES ——— et ——— VOYAGES

Lourdes, 8 jours : 24 août, 12 septembre. Depuis 695 francs.
 Sans parcours de nuit, 9 jours, 1^{er} et 22 septembre : 980 francs.
Rome : 13 et 18 jours, départs : 5 et 17 septembre.
Lisieux, Mont-Saint-Michel, 5 jours, 19 août, 16 s-pt. : 575 francs.

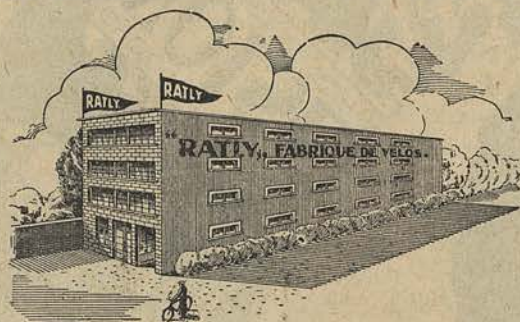
Suisse en car, 28 août, 7 jours : 1,095 francs.
Rhin : 575 francs. — **Lisieux, Lourdes** : 1,375 francs.
Dolomites (14 jours). — **Europe Centrale**, 13 jours, fréquents départs. — **Voyages de noces** : programmes divers.
 Brochures gratuites au 23, avenue Mont Kemmel, Bruxelles.

Les Grands Pèlerinages

Directeur : **M. CAUCHIE** **Voyages Viator**

A VÉLO MODERNE

USINE MODERNE



RATLY, 26-28, rue Aug. Gevaert, Bruxelles-Midi

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES



LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux
**ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES**



Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans danger

Eccelété Anonyme
LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)

LOURDES 12 jours par Lisieux et retour par les gorges du Tarn — en autocar confortable — et hôtels de premier ordre : le 6 septembre — 12 jours — tous frais, boissons : **1.500 francs**.

VOSGES, JURA, SAVOIE — en autocar — 8 jours : **995 francs** — hôtels premier ordre — tous frais, même boissons.
Départ assuré le 20 août.

NORMANDIE, BRETAGNE, TOURAINE — 10 jours — **1.350 francs** — tous frais — autocar — hôtels premier ordre — boissons.
Départ assuré le 21 août.

VACANCES ET LOISIRS 13, rue de la Madeleine

Bruxelles - Tél. 11.01.31 Charleroi - Tél. 112.87-126.91

Demandez notice détaillée des voyages en formation, etc.

APPAREILS de CINÉMA

KINGSTONE

(VAN MARCKE)

Tél. 15.54.54 — 10, rue James Watt — Bruxelles

Installations complètes — Postes itinérants
Sonorisation d'appareils muets

LES MEILLEURES RÉFÉRENCES

Pour toute **Bonne cuisine, les Pâtes Alimentaires SOUBRY**

VERMICELLES ET PÂTES A POTAGE, MACARONIS, SPAGHETTIS
NOUILLES — SEMOULE DE BLÉ DUR — FARINE FERMENTANTE

Établ. Joseph **SOUBRY**, s. a., **ROULERS** (Belgique)

comme nous l'avons noté plus haut, finit par disparaître du langage usuel.

Toute cette évolution antiethnique contribua très efficacement à la formation de la nation russe. A l'époque impériale (que nous distinguons strictement de l'époque « tsariste » ultérieure), la grande Patrie russe, but, refuge, le Saint des saints et la consécration suprême de toutes les nationalités qui y habitèrent, n'était certes pas un vain mot... Pour saisir les caractères de la nation impériale, il importe de se rendre compte que son centre de gravitation se trouvait dans les régions de l'Ouest, où l'élément ethnique russe ne formait qu'une certaine partie de la population et où l'élément grand-russien (moscovite) faisait presque défaut. Ceci nous révèle la signification profonde du transfert de la capitale à Saint-Petersbourg. Ce fut un acte de politique extérieure et en même temps de politique intérieure. Mais ce fut avant tout un acte symbolique. Dirigé contre le vieux Moscou, il fut la négation suprême du principe ethnique. Cet acte clairvoyant et décisif marqua en même temps la prépondérance des provinces occidentales et, plus généralement, des éléments constitutifs occidentaux dans l'action créatrice de la nation impériale.

Et cela nous amène à l'un des caractères les plus essentiels de cette nation. Si l'Empire tâcha de s'appuyer surtout sur ses éléments occidentaux, c'est que ces éléments l'attiraient par leur esprit occidental. Aussi l'Empire ne se borna-t-il pas à s'inspirer, dans son action occidentaliste, des courants venant de ses provinces de l'Ouest. Il alla chercher l'esprit occidental dans l'Europe occidentale elle-même. En fait, l'Empire et la nation russe impériale qui en est sortie étaient-ils, dans une assez large mesure, l'œuvre de nombreux étrangers — Hollandais, Suédois, Allemands, Français, Italiens, Anglais et autres — qui vinrent en masse en Russie, à partir du règne de Pierre le Grand. En fait, la Russie nationale du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e était la création d'un double courant : d'un courant dirigé de la Russie vers l'Europe occidentale et d'un courant de celle-ci dirigé vers la Russie.

Tout cela explique ce caractère très particulier, et peut-être même unique *d'universalité européenne*, qui fut le propre de la nation impériale et l'un de ses traits les plus saillants. De tous les pays du monde, la Russie impériale fut peut-être, comme nous l'avons dit dans un article précédent, le moins « province », le plus « grand style », le plus « puissance mondiale ». Ce grand style s'entrevoit dans toutes les créations de la Russie impériale, dans tout ce qui fut sa civilisation, dans le caractère particulier, essentiellement humain et universel de sa littérature de la grande époque et aussi dans la politique de son gouvernement du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e siècle.

Ces caractères en quelque sorte uniques de la civilisation russe étaient étroitement liés avec l'essence même de la nation impériale. La civilisation russe ne fut qu'un corollaire de la conception large et pleine d'un spiritualisme des plus élevés de cette nation. D'autre part, les succès éclatants du gouvernement de l'époque impériale, succès également dus à cette conception très large, expliquent le très grand prestige dont ce gouvernement et, plus généralement, tout le régime impérial jouissaient parmi le peuple. Nous avons noté plus haut que ce prestige resta presque intact jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire à une époque où le « régime impérial » n'existait plus, en réalité.

Nous expliquerons dans la seconde partie de cette étude comment l'idée de l'Empire s'était obscurcie vers la fin du XIX^e siècle, ce qui a eu pour conséquence la déformation du régime impérial instauré par Pierre le Grand, c'est-à-dire sa transformation en « tsarisme ».

Civisme et Politique

Maintenant que les « Actes » du Congrès de Liège commencent à sortir de presse (1), on se rend mieux compte de la portée du travail entrepris par l'A. C. J. B. en ses assises doctrinales.

Sur six sections, deux viennent d'exposer l'objet de leur effort : celles de la « Vie civique » et de la « Vie culturelle ». Il suffit de parcourir les quatre cents pages où se pressent une trentaine de discours et de rapports pour reconnaître la frappe qui distingue l'œuvre de notre jeunesse catholique.

* * *

Une originalité saillante du Congrès est d'avoir posé l'accent sur ce qu'on appelle le civisme.

Civisme! Le mot ne nous est guère familier en Belgique. La façon immédiate et pratique de considérer les choses à laquelle est enclin le tempérament national nous porte, en ce qui concerne la vie du pays, à considérer d'emblée l'Etat au concret. L'action de l'Etat et l'action sur l'Etat, voilà ce qui passionne l'opinion publique, anxieuse de savoir ce que va faire le gouvernement, pressée de lui déclarer ses vues, plus impatiente encore de lui dire son fait. Nos journaux commentent fiévreusement le dernier propos tombé de la bouche d'un ministre; ils poléminent avec ardeur sur l'attitude que les parlementaires de chaque parti viennent de prendre, qu'ils auraient dû prendre ou qu'ils ont failli prendre. Chacun se met à l'affût du prochain conflit, on en épie avec avidité les premiers symptômes et cette curiosité se gonfle d'un tel désir que l'accident se produit, naturellement, plus tôt et plus gravement qu'il n'eût fallu. Ce penchant nous entretient, en somme, dans une vue toute quotidienne des choses, une vue bornée à l'événement de passage, voire à l'incident du moment. Il s'agit, prétend-on, de se tenir à l'« actualité », c'est-à-dire à ce qui se produit *hic et nunc*; là est la vie, là est l'intérêt, là est le péril, là, en tout cas, le souci de chacun et de tous. Voilà comment notre vie publique giroie et tourbillonne au débouché des courants, au point d'aboutissement des volontés, au carrefour où les forces sociales se déversent et se heurtent.

C'est à cela que nous limitons, la plupart du temps, cette réalité immense qu'est la politique et les étrangers s'étonnent souvent de nous trouver aussi étroits. Il est rare que nous nous demandions si, par-dessous cette marée de revendications et d'oppositions, il n'y a pas autre chose et si les fluctuations de notre vie commune ne sont pas conditionnées par des facteurs d'un ordre plus consistant.

* * *

Les catholiques des autres pays sont en général plus habitués que les Belges à cette notion un peu abstraite du civisme, qu'il s'agit d'acclimater chez nous. Le fait ressort de plus d'une consultation internationale et je me hâte de dire qu'il n'est pas uniquement à l'honneur de l'étranger. C'est la faiblesse de l'organisation des catholiques dans le domaine politique proprement dit qui, en diverses nations, a provoqué des regroupements sur un autre plan; la dispersion des partis auxquels les catholiques collaborent y suscite en réaction un besoin de rencontre sur la base d'une grande idée ou d'une aspiration générale. Le type des organisations de cette nature est la « Fédération catholique », créée en France après la guerre, sous la présidence du général de Castel-

(A suivre.)

ALEXANDRE SOLTYKOFF.

(1) Tome 1^{er}, aux Editions de l'A. C. J. B., Louvain, 400 p.

nau, pour la défense des libertés religieuses. Il existe en Amérique telle ou telle « Ligue » également destinée à faire pression sur les pouvoirs publics en vue de soutenir une action morale. Ces organisations ne sont pas des partis; elles ne présentent pas un programme complet de gouvernement et ne s'engagent pas, comme telles, dans la lutte électorale. Mais, au nom d'une masse considérable de citoyens, en l'occurrence les catholiques, elles posent aux candidats des conditions dont dépendra leur élection et la propagande émanée de ces foyers peut faire ou défaire l'atmosphère autour d'un gouvernement.

Si je signale ce genre d'organisations, qui se qualifient habituellement « mouvements d'action civique », ce n'est pas pour recommander un système qui n'est guère approprié aux conditions de la vie publique dans notre pays.

De pareilles Ligues et Fédérations restent, il va de soi, beaucoup plus faibles que des partis politiques proprement dits. Vis-à-vis de l'Etat, elles parlent du dehors, tandis que les partis à effectif parlementaire exigent du dedans. Les détenteurs du pouvoir se laissent parfois impressionner par leur propagande, mais ils ne leur doivent point de comptes. Les Ligues ne font tomber les gouvernements que par contre coup; elles ne les redressent, au besoin, que par un jeu d'influences indirectes et aléatoires.

Je voudrais même souligner, de crainte de malentendu, que l'effort de diffusion du civisme, auquel l'A. C. J. B. s'est attelée, n'a aucunement pour intention d'orienter nos compatriotes vers cette forme mineure d'activité politique. Nulle part, dans les travaux de Liège, il n'est question de remplacer un jour chez nous le « parti catholique » par une « ligue » ou un mouvement quelconque qui ne serait pas revêtu d'une responsabilité politique proprement dite.

* * *

La pensée de l'A. C. J. B. est plus profonde. Elle consiste à montrer que la vie commune repose en définitive sur d'autres bases que la seule action positive des gouvernants. Qu'on la prénomme comme on voudra : vie nationale, vie publique, vie politique même, l'existence réelle et tangible de la société générale dépend surtout de l'orientation des esprits. Cela, c'est affaire personnelle; il s'agit de savoir ce qu'il y a dans les cœurs et à quoi tournent les têtes. Une multitude d'égoïstes fera tout naturellement un Etat libéral, de même qu'une masse d'êtres serviles applaudira d'elle-même au despotisme. Mais il n'y a pas dans la nation qu'un ensemble d'individus, il y a aussi les sociétés naturelles, telles que la famille, le cadre professionnel, l'école, voire les groupements sportifs ou les cercles d'art. Selon le vent qui soufflera là-dessus, la société nationale elle-même ira dans tel ou dans tel sens. Enfin, dans la vie commune, il est nécessaire de reconnaître plus d'un secteur. Nous nous acharnons, je le disais, à agir sur l'Etat, et c'est, en réalité, l'Etat conçu en un sens fort strict : le gouvernement et le parlement. Il s'agit là, sans doute, du secteur principal, celui où réside la souveraineté; mais cependant, n'existe-t-il pas d'autres pouvoirs et d'autres influences que le législatif et l'exécutif? Pense-t-on à la magistrature, pense-t-on à l'armée, pense-t-on à l'administration, pense-t-on aux carrières coloniales? Ne voilà-t-il pas des sommets de la vie commune, ou tout au moins des plans où elle s'exerce à un niveau éminent?

Mais, encore une fois, le gouvernement n'existe pas sans le ministre, le parlement est nul sans le parlementaire, la magistrature s'évanouit en dehors du magistrat, et ainsi de suite. En quelque domaine que ce soit, tant vaudront les personnes, tant vaudront les institutions. Tant vaudront non seulement les personnes comme telles, mais les personnes en tant qu'elles sont préparées par une tradition et une éducation, à incarner un jour certaines institutions et à les faire vivre de leur propre vie d'homme.

Ce sont là des choses auxquelles on ne pense guère, tant que la commune affaire marche normalement. Mais lorsque l'institution se gauchit, lorsque la collectivité se désaxe et que l'Etat s'empêtre, il est urgent d'examiner où en sont les esprits. Une nation démocratique ne peut vivre sans la pratique du civisme; des nations de tous les types, c'est elle qui en a le plus besoin et le seul fait de la perpétuation pacifique d'un régime de liberté démontre, dans un pays, la qualité des vertus civiques. Mais un beau passé n'est pas, à cet égard, le sûr garant de l'avenir et nous sommes précisément devant un présent qui remet tout en question.

Les vertus civiques sont fort malades chez nous. Au lieu de s'épanouir dans la voie du service social, les énergies individuelles se compriment et se dessèchent en plein particularisme. L'esprit de clocher remplace la vue du pays et l'égoïsme de clan tient lieu de patriotisme. A l'heure actuelle, c'est pis encore : un souffle de dénigrement a semé de telles méfiances sur les personnes et les institutions qu'il suffit d'accéder à certaines situations publiques pour se trouver *ipso facto* déconsidéré d'un grand nombre. Il faut que l'on sache qu'une communauté ne peut prolonger dans un pareil climat une vie de liberté. Entre la discipline volontaire, la dissolution anarchique et l'oppression finale, il est temps de choisir.

* * *

Que la réforme de l'Etat doive commencer par la réforme des mœurs publiques; que la révolution nécessaire soit, selon le mot du roi Albert, d'abord la révolution des âmes, il est piquant de constater que la jeunesse, en ce moment, le rappelle aux anciens. Mais cet effort est bien dans la ligne d'un mouvement d'Action catholique : en se défendant d'aborder la politique au sens strict, et surtout au sens mesquin du mot, il la reprend en plus profond, sans doute même en plus puissant. N'est-ce pas la condition première pour la repenser à neuf et la ramener à bien?

GIOVANNI HOYOIS,
Président du Bloc catholique belge,
Ancien Président général de l'A. C. J. B.

Il y a cinquante ans.

Grévy, Wilson et C^{ie} L'affaire des décorations

Jules Grévy est Président de la République Française. Après un premier septennat, il a été réélu. Il est respecté, honoré, écouté de tous les hommes politiques, qui le considèrent comme un arbitre infaillible et un homme impeccable. Il semble que la mort seule puisse le forcer d'abandonner l'Elysée et qu'il doive terminer en beauté une longue vie qui lui a procuré honneurs et profits.

L'Elysée, sous Grévy, n'est pas précisément le refuge de la joie, le temple de la gaité. Le Président a gardé, de son humble origine, le goût de l'économie et même la passion de l'avarice. Ses réceptions sont célèbres par la sobriété de leurs menus.

Le maréchal de Mac-Mahon, son prédécesseur, avait conservé le culte de l'élégance française; le président Grévy, au luxe nécessaire à la vie nationale, préfère la simplicité démocratique.

Après le frugal repas, la grande distraction offerte aux invités.

est le noble jeu de billard. Grévy a la prétention d'être un champion. Ses familiers et les candidats-ministres qui l'entourent fortifient en lui le sentiment de sa supériorité en se laissant régulièrement battre, pour se concilier ses faveurs.

En somme, Jules Grévy coule sous les lambris dorés de l'Elysée une existence paisible, qu'aucun orage ne semble devoir troubler, Et Paris, ironique, fredonne :

*Chantons, chantons, Grévy le Jurassique,
Il est intègre et il joue au billard...*

Il a un gendre, député d'Indre-et-Loire, ancien sous-secrétaire d'Etat des Finances, Daniel Wilson, qui est le frère de M^{me} Pelouze, propriétaire du château de Chenonceaux.

Wilson représente à la Chambre l'arrondissement de Loches dont il a fait son fief.

Curieuse figure que celle de ce politicien, brasseur d'affaires, propriétaire de nombreux journaux, qui semble être l'imitateur des mauvais politiciens qui ont été la plaie de tous les temps et de tous les pays.

Le scandale n'a pas encore éclaté que, déjà, on chuchote, dans les couloirs du Palais-Bourbon et dans les salles de rédaction, que Wilson est un trafiquant, qu'il a établi, à l'Elysée même, une officine louche, avec ses courtiers mâles et femelles, ses rabatteurs et ses intermédiaires.

Plusieurs années avant la révélation officielle de ces trafics, un polémiste, Auguste Chirac, les avait dénoncés dans son journal. Peu à peu les accusations deviennent plus précises, plus directes. Mais la justice semble sourde et aveugle. A ceux qui sont tentés de lui reprocher son inaction, elle a une réponse péremptoire : elle n'est saisie d'aucune plainte.

Qui donc oserait se plaindre de celui qu'on appelle « le premier gendre de France » ? Il est tout-puissant ; Grévy le laisse faire. Wilson parle en son nom. Quand il écrit, il ose employer cette formule : « Le Président de la République et moi avons à cœur de faire nommer le général Thibaudin au commandement d'un corps d'armée. »

Des amis sincères de Jules Grévy viennent l'avertir du péril imminent. Il refuse de les écouter. Il continue à laisser faire celui qui le compromet et va le perdre.

Le vénérable et austère Président ne veut pas voir ce qui se passe presque sous ses yeux. Son gendre a créé dans le palais même qu'ils habitent tous deux un fonds de commerce d'un genre spécial. Il a ouvert une boutique où l'on vend, au plus offrant et dernier enchérisseur, la croix de la Légion d'honneur.

Au calme apparent qui règne à l'Elysée, le trouble, l'inquiétude et l'angoisse vont succéder. Paris, sensible et nerveux, commence par railler, et les camelots font fortune en vendant sur les boulevards une chanson nouvelle : *Ah ! quel malheur d'avoir un gendre !* La raillerie est vite remplacée par la colère.

Le nom de Wilson est ouvertement mêlé au trafic de la Légion d'honneur. Les députés s'emparent de ces accusations qui ont leur écho à la tribune de la Chambre. L'extrême-gauche en profite pour combattre un ministère modéré, et la droite pour frapper au cœur la République en la personne de son Président.

Le 5 novembre 1887, malgré l'opposition du gouvernement, une Commission d'enquête est nommée. Le 17 novembre la Chambre autorise des poursuites contre Wilson.

Le 19 novembre le ministère est démissionnaire. Grévy continue à couvrir son gendre. Il ne veut pas croire à sa culpabilité. Le vieux juriste, obstiné comme un paysan qui refuse de quitter sa terre, veut garder sa haute et lucrative fonction.

Les Chambres, pour le contraindre à démissionner, empêchent la constitution d'un ministère. Freycinet, Floquet, d'autres

encore, échouent. Grévy, mettant de côté tout amour-propre et toute rancune, s'abaisse jusqu'à faire appeler Clemenceau. Le Tigre oppose un refus dédaigneux.

Grévy ruse encore, il feint la résignation et annonce sa démission pour la semaine suivante. Gagner du temps, c'est peut-être vaincre, car Grévy connaît le personnel parlementaire, il sait que sa plus grande chance de rester est dans la difficulté de lui trouver un successeur.

Le choix n'est cependant pas compliqué. Un homme s'impose par son talent, par son courage, par les services qu'il a rendus : Jules Ferry. Mais si Ferry a des partisans, il a de féroces ennemis. Il faut compter avec les hésitations, les veuleries et la lâcheté de la masse flottante qui existe dans toutes les assemblées.

Grévy sait tout cela. Il escompte les haines avancées, les rancunes cachées et les hésitations profitables. La rue s'agite, les journaux de l'opposition vitupèrent. Les réunions publiques sont houleuses, et voici ce qu'on appelle « les nuits historiques ».

Les 28 et 29 novembre, Clemenceau, Rochefort, Deroulède et Laguerre se réunissent au *Café Durand* et chez Georges Laguerre, rue Saint-Honoré. Le général Boulanger siège parmi les conjurés. Le cénacle nocturne prononce l'exclusive contre Jules Ferry, tandis que la foule, ignorante et saturée de calomnies, hurle :

— A bas Ferry-le-Tonkinois ! A bas Ferry-la-Famine !

Les Chambres prennent peur. Une mise en demeure est adressée à Grévy. Le 2 décembre, en un message irrité, il donne sa démission, quitte l'Elysée et va s'installer dans un hôtel somptueux de l'avenue d'Iéna, acheté sur ses économies...

Sadi Carnot est élu Président. La République peut respirer : l'honneur, l'intégrité entraînent à l'Elysée.

Après les incidents politiques, voici l'aboutissement judiciaire, devant la dixième chambre du tribunal correctionnel.

* * *

Le 6 octobre 1887, le général Caffarel, sous-chef d'état-major de l'armée, est envoyé au Cherche-Midi, pour avoir trafiqué de la Légion d'honneur. Le lendemain, le général d'Andlau, sénateur de l'Oise, redoutant une arrestation pour la même cause, prend la fuite et reste introuvable. D'Andlau est perdu de dettes.

Le 9 octobre, une intrigante, M^{me} Ratazzi, est écrouée à Saint-Lazare. Le 14, le général Caffarel est mis en non-activité. C'est le commencement du scandale.

Pour une fois, l'opinion publique voit clair et juste. Dans tous les milieux informés se répand le bruit que Wilson est le principal coupable. Sa haute situation et sa puissante alliance le mettront-elles à l'abri des rigueurs de la justice ?

Les adversaires du régime crient à la pourriture républicaine. Les polémistes trempent leur plume dans le vitriol pour atteindre les audacieux profiteurs.

Le 8 novembre 1887, la dixième chambre juge une première fournée de prévenus : le général Caffarel, M^{me} Ratazzi, M^{me} Limouzin, M^{me} Véron, dite de Courteuil, Blanche Costard, dite de Saint-Sauveur, et la baronne de Kraulla. Ce sont les rabatteuses de Wilson, qui reste encore dans la coulisse. Pour qu'il apparaisse à son tour sur la scène judiciaire, il faudra que ses complices « mangent le morceau ».

On vit, à la dixième chambre, des minutes curieuses. M^{me} de Courteuil proposait la Légion d'honneur sans se cacher, comme si elle vendait du drap, de la soierie ou un produit alimentaire. Elle disait à qui voulait l'entendre :

— J'ai des croix à cinquante mille francs ; d'autres, pour les gens moins pressés, à quarante mille francs. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait quelque chose pour être décoré, il suffit de n'avoir rien fait qui empêche de l'être.

A la troisième audience, un coup de tonnerre éclate; Marcel Habert, avocat de M^{me} Limouzin, prend la parole :

— Ma cliente prétend que deux lettres de M. Wilson, saisies chez elles par la police, sont restées longtemps à la préfecture, où une substitution a été opérée. Ces lettres sont écrites sur du papier à en-tête de la Chambre des Députés.

Un papetier, fournisseur du Parlement, est à la barre; on lui montre les lettres extraites des scellés. Le témoin affirme, après avoir regardé le filigrane, que ce papier n'a été mis dans le commerce qu'en septembre ou en octobre 1885. Or, les lettres portent la date de mai et juin 1884.

On devine l'effet produit. M^{me} Limouzin s'écrie : « Je suis ici pour cette canaille de Wilson. Il me le payera si je suis condamnée! »

A l'audience du 11 novembre, le substitut Lombard annonce que le garde des sceaux a prescrit l'ouverture d'une instruction contre les auteurs, quels qu'ils soient, de la substitution des lettres et de la fabrication des faux. Tous les défenseurs réclament le sursis du procès et la mise en liberté de leurs clients. Le tribunal fait droit à leur demande.

Le 17 novembre, sous la poussée irrésistible de la presse, qui a ameuté l'opinion publique, le gouvernement est contraint de déposer une demande en autorisation de poursuite contre le député Daniel Wilson. Le préfet de police Gragnon et le chef de la Sûreté Goron sont également poursuivis pour détournement et substitution de pièces. Le 14 décembre, les deux fonctionnaires bénéficient d'un non-lieu...

Le 16 février 1888, Daniel Wilson comparait devant les juges de la dixième chambre. Le terrible Paul de Cassagnac commence ainsi le compte rendu de la première audience : « Voilà donc le dauphin de la République bourgeoise sur les bancs de la police correctionnelle... »

Quelle chute pour Wilson! Quelle déchéance! Quel chemin parcouru de la toute-puissance à la poursuite judiciaire, du palais de l'Elysée à l'antichambre de Mazas!

Wilson, cependant, surprend par son calme; aucune réaction violente, aucune trace d'émotion. Il est aussi à l'aise que s'il soutenait, dans son ancien poste de sous-secrétaire d'Etat, un projet de loi devant la Commission des Finances. C'est un homme prudent : il a gardé toutes les lettres reçues et toutes les réponses; elles gonflent les vingt-deux mille dossiers saisis avenue d'Iéna. Son interrogatoire se termine par une déclaration que Tartuffe n'eût pas reniée : « J'ai toujours pensé qu'il importait de voir les décorations décernées au mérite et non à la faveur. Il est utile, au point de vue de la moralité publique, que la croix soit accordée à ceux qui en sont dignes et non pas à ceux qui sont recommandés. Ce n'est pas à la veille de notre Exposition de 1889, quand les industriels et les négociants de l'étranger vont lutter pour obtenir cette grande distinction nationale, qu'il est permis de laisser croire que la Légion d'honneur s'obtient par des influences. »

Ce stupéfiant boniment manque son effet; il indispose les juges et l'auditoire. Wilson oublie où il se trouve. M^{me} Ratazzi elle-même est ébahie et regarde avec admiration son complice qui la dépasse en effronterie et en audace. Elle éprouve le besoin d'ajouter un mot et déclare que le seul désir de faire rendre justice au mérite a été la règle de leur conduite, que seul l'amour du prochain les a inspirés.

Le substitut Lombard requiert contre Wilson? Il flétrit la vénalité de l'homme qui a installé dans le palais de l'Elysée une officine louche, un commerce clandestin, auquel il ne manquait que de payer patente pour être une véritable industrie.

Au début de la septième audience, Frédéric Lenté, l'avocat de Wilson, prend la parole. Il plaide pendant six heures. En défendant Wilson, il s'efforce de réhabiliter Jules Grévy. Wilson est un malade, en proie à la fièvre des affaires. Il n'a pas aimé l'argent, mais il a voulu se créer une clientèle, comme les patriciens de l'ancienne Rome. L'avocat s'attaque aux mœurs politiques de la démocratie : « Non, la croix ne se vend pas! Mais osez donc dire qu'elle ne se donne pas à l'influence! Osez donc dire au savant qui l'attend dans son modeste logis, plutôt qu'aux électeurs influents commanditaires de journaux, patronnés par des sénateurs et des députés! Ceux-là, quand ils n'ont pas de titres, on leur en trouve! »

Le 2 mars 1888, le jugement est rendu. Il condamne Wilson à deux ans de prison, le prive pendant cinq ans de la jouissance de ses droits civiques. M^{me} Ratazzi est acquittée. Le général Caffarel est condamné à trois mille francs d'amende et M^{me} Limouzin à six mois de prison.

Wilson n'accepte pas la décision des premiers juges. Il fait appel, escomptant un arrêt plus favorable, arraché à l'indulgence de la cour. En effet, celle-ci proclame que les faits reprochés à Wilson et C^{ie} ne tombent pas sous le coup de la loi pénale! Wilson est acquitté...

La presse proteste et s'indigne. Le peuple apprécie sévèrement la solution de cette lamentable affaire... mais Wilson resta député et fut même réélu. Les électeurs comblés par lui ne furent pas ingrats; ils pensèrent, sans doute, que leur représentant devait être bien puissant pour ne pas avoir sombré dans un si terrible scandale.

Le Boulangisme, cette étonnante aventure, naîtra du dégoût et de la colère inspirés par les scandales impunis. Quand le peuple souffre, quand il se sent mal gouverné, ou qu'il soupçonne les dirigeants de se livrer à des trafics honteux, instinctivement il cherche un maître, un sauveur qui chassera les marchands du temple et nettoiera les écuries parlementaires. Voilà la clé du succès du général à la barbe blonde et au cheval noir.

J.-M. GILLIS.

PAVILLON ASTRID

Cours familial ménager
dirigé par les Sœurs de la Visitation
COUPURE - GAND

Cette section a été annexée à l'Institut pour permettre aux jeunes filles qui ont terminé leurs études de s'initier aux devoirs qui incombent aux mères chrétiennes et aux maîtresses de maison.

Coupe et modes. — Pédagogie familiale et Psychologie éducative. — Croix-Rouge, etc.

Cours scientifiques et littéraires facultatifs.



LA PLUS GRANDE
PRODUCTION
de patins à glace
en Belgique

JEAN GODFRIN rue de Haerne, 147-151
— Etterbeek-Bruxelles —

PATINS DE LUXE ET ORDINAIRES
GROS - DEMI-GROS - EXPORTATION

Téléphone 48.45.18

Reg. Comm. 31342

LES NOUVEAUTÉS EN
OR ROSE



CHRYSANTHÈME OR ROSE ET BRILLANTS

COOSEMANS

JOAILLIER ET ORFÈVRE

DE LL. MM LE ROI ET LA REINE

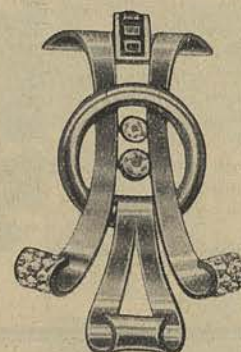


OR ROSE
RUBIS ET BRILLANTS

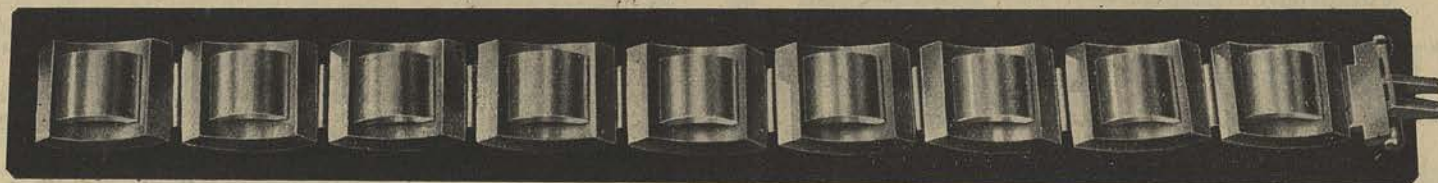
BROCHES-CLIPS

BRACELETS

BAGUES



OR ROSE
RUBIS ET BRILLANTS



OR ROSE ET JAUNE

25, AVENUE DE LA TOISON D'OR - BRUXELLES

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques
Comptes de Quinzaine à Taux Variable
Prêts sur Titres

Coffres-Forts
Dépôts de Titres et de Valeurs
Lettres de Crédit

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles;
Square Sainctelette, 17, Bruxelles;
Boulevard Bischoffshelm, 38, Bruxelles;

Rue du Balli, 79, Ixelles.
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue des Tongres, 62, Etterbeek;
Rue Général Leman, 8, Etterbeek;

Jean GUILMAIN Maison fondée en 1865
 31, Rue d'Ecosse SAINT-GILLES-Bruxelles
 Téléphone : 11.48.16
Fabrique de Matériel Avicole
 Spécialiste
 Garages et pavillons en bois démontables
 Manufacture d'articles en fil de fer — Grillages en tous genres
 Clôtures de parc, de chasse et de tennis
 Spécialité de poulaillers et chenils.
 Exposition permanente.



LES CONSTRUCTIONS DÉMONTABLES
Jacques Eberhart
 269, boulevard Général Jacques, Bruxelles
 Reg. Com. : 884.54 C. C. P. : 132.541 Tél. : 48.30.08
 Bungalows - Chalets - Garages - Pavillons - Terrasses, etc.
 Systèmes Standards
 Matériel avicole et d'élevage, poulaillers, chenils, clapiers, etc.
 Installations complètes d'élevages.
 Grande Exposition permanente. — Projets et devis sur demande



Un cadeau prend toute sa valeur s'il est signé

Neuhaus
 Confiseur
 USINE
 25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles
 Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds très demandé au Congo Belge

CADEAUX :
 23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES
 Tél. 12.63.59

OSTENDE
CASINO - KURSAAL

PROGRAMME DU 15 AU 21 AOUT 1938

Tous les jours : 3 h. 30, Concert symphonique; 4 h. 30, Séance d'orgue par M. L. Vilain; de 5 à 7 h. : Thé dansant, Attractions; 9 h., Grand Concert Symphonique. Après le concert, Soirée dansante. Attractions.

Lundi 15 août, 9 h. : **JOHN BROWNLEE**, baryton du Covent Garden de Londres.

Mardi 16, 9 h. : **FESTIVAL BEETHOVEN**. Neuvième Symphonie. **ERICA ROKYTA**, de l'Opéra de Budapest. **ROSETTE ADAY**, de l'Opéra de Vienne. **Lucien VAN OBERG** et **José LENS**, de la Monnaie. Chœurs : La Société royale **Les Mélo-manes**, de Gand. Chef d'orchestre : M. Em. De Vlieger.

Mercredi 17, 9 h. : **MARTA KRASOVA**, mezzo-soprano du Métropolitain de New-York.

Jeudi 18, 3 h. 30 : **Bal d'enfants**, sous la direction de M^{lle} Hanicq. 9 h. : Sélection de l'« Enlèvement au Sérail » avec **Clara CLAIRBERT**, **Suzanne DE GAVRE**, **André D'ARKOR**, **Lucien VAN OBERGH**.

Vendredi 19, 3 h. 30 : **Alexandre BRAILOWSKY**, pianiste. 9 h. : Concert par la musique du 3^e régiment de ligne, sous la direction du lieutenant **Gasia**. Après le concert, soirée dansante.

Samedi 20, 9 h. : **VINA BOVY**, de l'Opéra-comique.

Dimanche 31, 9 h. : **Marcel WITTRISCH**, ténor de l'Opéra de Berlin.

SALONS PRIVÉS OUVERTS TOUS LES JOURS

LA CROIX BLANCHE
 ANTIDOLEUR
 UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

MAUX DE TETE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERIODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES

L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle, tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la somnolence. Cela n'est pas le cas pour l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", qui compte aussi parmi ses ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", a maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à ses qualités réelles il a su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire sont calmant favori.



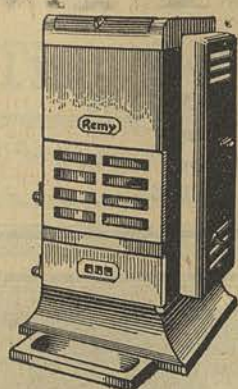

EN TUBE CELLULOSE DURCI 24 COMPRIMÉS 11.75
 EN BOITES DE 5 POUCHES 4 P. 24 — 35 — 40 — 20.
 EN ETUI ALUMINIUM 12 CACHETS 6 P.

C'EST UN PRODUIT BELGE
 LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUPYENS ST NICOLAS-WAES
 DANS TOUTES PHARMACIES

Le "REMY"

FOYERS ET CALORIFÈRES

BREVETÉ DÉPOSÉ



Rendement unique, garanti
par des essais officiels aux
Laboratoires des Arts et Mé-
tiers à Paris

89 %

de rendement moyen

UNIQUE

Prix sans concurrence pour
leur capacité de chauffe

S. A. des Fonderies de l'Eau-Noire

COUVIN (Belgique)

CUISINIÈRES — CRAPAUDS — TRIANGULAIRES

FOURNEAUX DE CUISINE

Poêles pour grands halls

POUR LE CHAUFFAGE RATIONNEL DES
ÉGLISES, ÉCOLES, PENSIONNATS, etc.,

rien ne surpasse les poêles

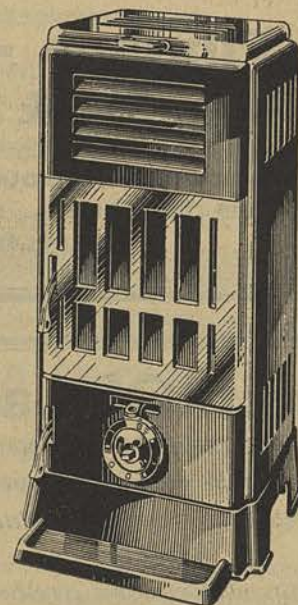
« L. F. B. 236-3 »

et

« GRANUM »



L. F. B. 236-3



Granum 1688

Grande capacité de chauffe - Consommation réduite au minimum

Les Fonderies Bruxelloises

Société anonyme

HAREN-lez-BRUXELLES

Une réalisation
merveilleuse des

FONDERIES DU LION

FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens
Poêles Flamands
Poêles Crapauds
Poêles Triangulaires
Cuisinières
Poêles Buffet
Foyers
Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

**Filature - - Tissage
Apprêt & Teinturerie**

**FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE - DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLÉSIASTIQUES**

POÊLES GODIN

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, BRUXELLES
et à Guise (Aisne) France

EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

HÉLIOS s.a.

LINTGEN Tél. N° 6
G^d-Duché de Luxembourg

présente ses nouveaux modèles
1938

en Grands Fourneaux, construc-
tion lourde, en tôle émaillée, pour

**PENSIONNATS,
INSTITUTS,
COUVENTS,
HOTELS,
RESTAURANTS, etc.**



PROJETS ET DEVIS
SUR DEMANDE

Références dans tous le pays.

Salle d'Exposition : 59, rue du Lombard, Bruxelles

Calorifère "LE MODERNE"

à triple surface de chauffe par élé-
ments-radiateurs tubulaires, inclinés
et superposés. Il est d'un grand ren-
dement en air chaud.

Sa conception simple et robuste per-
met d'en faire un très long usage
sans nécessiter de réparation.

Par mesure de sécurité et d'hygiène,
un joint en amiante est placé entre
chaque élément.

« Le Moderne », conçu en six gran-
deurs, entièrement de fonte, avec des
pièces interchangeables, est très éco-
nomique.

Fournisseur de la Marine Nationale Française,
des Chemins de Fer et du Génie

Service de Fabrication à Dampremy-lez-Charleroi



Prière d'adresser toute la correspondance à :

G. MATERNE, boîte postale n° 1, à Erquelinnes



**de la plus pe-
tite de ménage
à l'installation la plus importante.**

**Pour
PENSIONNATS,
INSTITUTS,
COUVENTS,
ÉCOLES
MÉNAGÈRES
CASERNES,
etc.**

KUPPERSBUSCH

SALLES D'EXPOSITION

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

LES VICHYS

pour Tabliers, les Tennis,
les Coutils, les Kakis, etc.,
GARANTIS GRAND TEINT,
SONT LES SPÉCIALITÉS DU

Tissage de Maldegem

Soc. Anon.

à Maldegem

Tél. : Maldegem N° 8

Peperkoekfabriek • Fabrique de Pains d'Épice

R. VEESAERT

COUQUE ROYALE Parisberg, 3, Montagne de Paris
COUQUE DE NICE GENT Tel. 11813 GAND
HOLLANDSCHE —
— ONTBIJTKOEK — PÉCIALITÉ :
— BREVETS — Couque à la Succade

LAINES



VESDRE

QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre
climat exige des vêtements chauds.
La chaleur de la laine est la plus
saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

WILLY BAUGNIET

Bureaux : 76, rue Montigny, ANVERS-SUD
Tél. 702.13

Importation directe d'Articles pour Pâtisseries,
Biscuitiers, Chocolatiers, Confiseurs et Fabricants
de Pain d'épice

FRUITS SECS, CONSERVES et CONFITS

Miels d'Abeilles

S. A. Neiryck-Holvoet

LENDELEDE

Téléphones : 963 et 972 Courtrai et 12 Iseghem

Filature et Tissage de Jute

Tous genres sacs et toiles d'emballage

Paper lined bags

Spécialité : « TEXROOF », toile de jute bitumée. — Assure
l'étanchéité des terrasses, plates-formes, fondations,
isolations, etc.

LE LAIT "VITALY"

Sauve les nourrissons,
Favorise la croissance des en-
fants,

Prépare une jeunesse vigoureuse,
Soutient les vieillards.

Entretient l'énergie des adultes,
Amplifie l'endurance des sports-
men.

Revitalise les malades,

LAIT CRU, PUR ET SAIN

étable indemne de tuberculose
Certificat du Ministère de l'Agriculture

176, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 17.50.07

LAINES A TRICOTER

Laines pour Bonneteries et Tissages

■ ■ ■

Les Laines de Ste-Gudule

Chaussée de Menin

MOUSCRON

Prix spéciaux aux communautés se recommandant de la Revue

Réclamez à votre fournisseur
le beurre Sainte - Anne
PASTEURISÉ ET CONTROLÉ

ou écrivez à la

Laiterie Sainte - Anne

Soc. Coop.

Tél. 9 Chimay

Forges-lez-Chimay

La plus grosse production belge - 650,000 k. de beurre par an

LAIT BATTU SÉCHÉ POUR LES POUSSINS

*Vos jolies robes resteront fraîches,
si vous les faites
en Tobralco.*

Un tissu garanti () par Tootal.*



CHOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R) nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

Nouveau prix :

fr. 10⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92 cm

(*) LA GARANTIE TOOTAL :

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lisère.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.

TOOTAL (Dépt. B) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

Le Bon Pain produit par la meilleure farine provenant des
MOULINS « CONCORDIA », à AUVELAIS-GROGNEAUX

LE PLUS ANCIEN MOULIN DE BELGIQUE

(Le premier moulin de Grogneaux fut construit par les religieux de l'Abbaye de Floreffe en 1138)

Complètement transformé et modernisé en 1931

PRODUCTION JOURNALIÈRE : 55.000 KILOS BLÉ

Farines supérieures pour boulangerie et pâtisserie

000 - Extra - Gruau

Franco toutes gares par wagon ou domicile par auto

Téléph. : Tamines 22

Moulins " Métropole "

Société anonyme

Schooten-lez-Anvers



Farines de haute qualité

Spécialité de farines supérieures

000 - EXTRA - GRUAU

Nos sons, rebulets et remoulages se recommandent

Livraisons franco toute gare

Tél. Anvers 586.70 - 583.47

Établissements Charles SIX
Moulins à cylindres

T. OURNAI

**INSTALLATION MODERNE PRODUISANT
DES FARINES DE TOUT PREMIER ORDRE**

Prix modique comparé à la qualité

Franco toute gare belge et par ax

Reg. du Commerce
C. urtral 48
C. C. P. 5229

Téléphone 10245
A lresse télégr.
Charsix, Tournai

IMPORTATION DIRECTE
des Grands Vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Oporto,
de Champagnes et de Liqueurs de marques

Em. De Ridder-Laenen & Fils

27, Grand'Place

MALINES

Maison fondée en 1854
Chèques postaux 365.80

Reg. du Com. n° 269
— Téléphone 158 —

Entrepôts particuliers :

Tuileries (Dyle), 10

Longue rue des Bateaux, 61

VIN DE MESSE

Établissements
Leroi-Jonau & C°

Société Anonyme au capital de 2.200.000 francs

TEINTURE - NETTOYAGE

SIÈGE SOCIAL

Usine et Bureaux : 117, rue Saint-Denis, Forest. Tél. 44.00.23
Correspondances, Expéditions

Prix spéciaux pour communautés

VINS des COTEAUX de l'HARRACH
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

C. Ohég. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

CHOCOLAT
JOVENEAU

TOURNAI Téléphones :
10414-11076

Le chocolat à la tasse.

Le chocolat en bâtons.

PRALINES et BONBONS FINS en vrac
et en boîtes de tous poids.

COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

VINS FINS

Grande réserve de Vins de BORDEAUX, BOURGOGNE
PORTO en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

Belges
utilisez les

CAFÉS STANDARD BIARO

CAFÉS DU CONGO
à tous points de vue
excellents!

APPRECIÉS, RÉGULIERS DANS LA QUALITÉ

Exploitations Agricoles et Industrielles de la **BIARO**
SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

DÉPARTEMENT : VENTE CAFÉS.

Usines et dépôts : 28 à 31, Quai de Willebroeck, Bruxelles-Maritime
Bureaux : 42, rue Royale, Bruxelles. Tél. 12.66.40. ADR. télégr. Biaro Bruxelles.

Banque : Société Générale de Belgique.
Compte chèques postaux : 136.840.
Registre de commerce de Bruxelles : 8546.

Fruits Maison de gros Conserves

J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55 Registre du commerce O. O. Postaux
Tél. 342.53 N° 1551 1329.87
Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, OITRONS, POMMES,
BANANES, PAMPLEMOUSSES, RAISINS FRAIS, etc. —
TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE
POISSONS.

Prix courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique.

Fabrique de Chicorée

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Reine Astrid

M. QUARTIER

Rue d'Espagne, 15-19, ROULERS (Fl. Occ.)

Tél. 339 — C. Ch. P. N° 115.792 — Reg. Comm. : Courtrai N° 3869

**O
R
I
C
O**



SOCIÉTÉ ANONYME

SPÉCIALITÉ DE SAUCISSONS SECS
ET DE FRANCFORTS

ORICO, 77, rue de la Limite, Mortsel-Anvers.
Téléphone : 998.68 (2 lignes)



TORRÉFACTION de CAFÉ

RUE GRÉTRY, 29
ANVERS

Téléphone N 905.55

C. Ch. Post. :

Robert Castelein : 324.411

Reg. Comm. Anvers : 26.398

Première commande de 25 kil., franco domicile, prix coûtant
Cafés crus et torréfiés de toutes provenances

POUR LES CAFÉS TORRÉFIÉS
VOUS FEREZ BIEN DE CONSULTER

La Centrale Coloniale, S.A

82, rue du Couvent, ANVERS

Téléphone 778.25.

Compte Ch. Post. 85.405

Reg. Comm. Anvers 1374.

QUALITÉ CORRECTION PRIX AVANTAGEUX
Importation directe de Santos Rio, Saint-Domingue, Centre
Amérique, etc.

Un café de notre Colonie

l'Arabica de la plantation « Centraco »

Demandez nos prix en crus et torréfiés.

La maison importe également les conserves et les fruits et peut vous
faire les meilleures offres.

Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo

Couvents! Pensionnats! Hôpitaux, etc.!



Il n'existe aucune méthode de lavage
aussi simple, bon marché, efficace et inoffensif
que le procédé

OSO

créé dans nos Laboratoires par nos
chimistes-praticiens

Demandez le procédé avec échantillons des
produits OSO I et II au seul fabricant
PRODUITS AMINÉS, S. A., HAREN-NORD

LUXECO

PARQUETS LUXUEUX - ÉCONOMIQUE

21, rue des Tanneurs Téléphone : 250.75
ANVERS

VOUS GENRES DE PARQUETS
A prix égal — Qualité supérieure
Qualité égale — Prix inférieurs

Demandez notre parquet 7 mm et notre parquet pliant
amovible
Spécialement pour revêtement de planchers anciens



LIEGE EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'EAU 1939
LIEGE 1939

EXPOSITION Internationale de l'Eau

MAI - NOV.